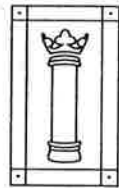


KREOLISCHE BIBLIOTHEK

Herausgegeben von Annegret Bollée

Kreolsprachen haben in den letzten Jahren ein verstärktes Interesse der Linguistik gefunden, nicht zuletzt, weil sie gerade im Hinblick auf neueste Forschungen zu Sprachtypologie, Universalien und dem Übergang von Mündlichkeit zu Schriftlichkeit Sprachdaten von großem Wert bereitstellen. Die 1981 von Annegret Bollée begründete »Kreolische Bibliothek« hat es sich daher zur Aufgabe gemacht, durch Texteditionen, Grammatiken und Wörterbücher diese Sprachen für die linguistische Forschung zu erschließen.

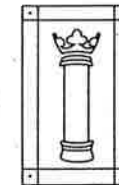
Kreolsprachen sind in den Gebieten, in denen sie gesprochen werden, niemals die einzige Sprache, vielmehr befinden sie sich immer in einer Situation der Diglossie oder des Multilinguismus und haben in der Regel den Status einer dominierten, vielfach sogar einer gefährdeten Sprache. Grammatiken, Wörterbücher, Texteditionen und soziolinguistische Untersuchungen tragen mit dazu bei, ihren Status aufzuwerten und den Boden für ihre Verwendung als Schriftsprache im öffentlichen Leben und im Erziehungswesen zu bereiten.



HELMUT BUSKE VERLAG
HAMBURG

Susanne Michaelis

Temps et aspect en créole seychellois: valeurs et interférences



HELMUT BUSKE VERLAG
HAMBURG

Die Deutsche Bibliothek - CIP-Einheitsaufnahme

Michaelis, Susanne:

Temps et aspect en créole seychellois : valeurs et interférences /
Susanne Michaelis. - Hamburg : Buske, 1993

(Kreolische Bibliothek ; 11)

Zugl.: Diss.

ISBN 3-87548-046-5

NE: GT

ISSN 0720-9983

© Helmut Buske Verlag GmbH, Hamburg 1993. Alle Rechte, auch die des auszugsweisen Nachdrucks, der fotomechanischen Wiedergabe und der Übersetzung, vorbehalten. Dies betrifft auch die Vervielfältigung und Übertragung einzelner Textabschnitte durch alle Verfahren wie Speicherung und Übertragung auf Papier, Filme, Bänder, Platten und andere Medien, soweit es nicht §§ 53 und 54 URG ausdrücklich gestatten. – Druck: WS Druck, Werner Schaubruch, Mainz. Verarbeitung: Buchbinderei Schaumann, Darmstadt. Gedruckt auf säurefreiem, alterungsbeständigem Werkdruckpapier. Printed in Germany.

Table des matières

Introduction	1
I Partie théorique: explications terminologiques	3
I.1 Repérages temporels: Les temps grammaticaux	3
I.2 L'aspect	9
I.3 Les modes d'action	13
I.4 Phénomènes d'interférence	16
I.4.1 Aspect – modes d'action	16
I.4.2 Aspect – repérage temporel	20
I.5 Le système prototypique TMA d'après Bickerton	24
II Partie pratique: analyse des textes	29
II.1 Les récits	29
II.1.1 Les particules Ø vs <i>ti</i>	32
II.1.2 La particule <i>pe</i>	57
II.1.3 La particule <i>fin</i>	70
II.1.4 Marquage par <i>ti/ti'n</i> au début d'un nouveau paragraphe	92
II.1.5 Les particules <i>a(va)</i> et <i>pu</i>	95
II.1.6 Possibilités de combinaison entre les particules en créole seychellois	103
II.1.7 Les résultats obtenus	107
II.2 La pièce de théâtre	115
II.2.1 Les particules Ø et <i>pe</i>	117
II.2.2 La particule <i>fin</i>	119

II.2.3	Les particules <i>fin</i> vs <i>ti</i>	123
II.2.4	Les particules \emptyset , <i>fin</i> , <i>ti</i>	125
II.2.5	Les particules <i>fek</i> , <i>a</i> , <i>pu</i>	128
II.3	Les textes de journaux	131
II.3.1	La particule \emptyset	133
II.3.2	La particule <i>pe</i>	135
II.3.3	Les particules <i>fin</i> vs <i>ti</i>	136
II.3.4	Les particules <i>a</i> et <i>pu</i>	141
III Conclusions		144
IV Annexe		149
IV.1	Les tableaux	149
IV.2	Extrait d'une pièce de théâtre d'Antoine Abel	156
IV.3	Références bibliographiques	158
IV.4	Index des noms cités	163

Introduction¹

Le système temporel, modal et aspectuel (système appelé ci-après TMA²) semble figurer parmi les parties les plus complexes du système d'une langue. Il est étroitement lié à la catégorie du verbe ou, d'une manière générale, à celle du prédicat. Etant donné que les marques TMA s'étendent au-delà de l'unité phrastique, elles se joignent à d'autres moyens syntaxiques pour constituer la cohérence du texte en le structurant suivant le critère du 'premier plan' et de l'arrière-plan³. Les systèmes TMA fonctionnent toujours ainsi à l'intérieur de structures syntaxiques complexes, notamment à l'intérieur du texte. Dans le passé récent, les linguistes se sont de plus en plus tournés vers l'analyse de tels systèmes partiels des langues créoles⁴. Un des pionniers de la créolistique est Derek BICKERTON, dont les ouvrages, publiés à partir des années 70, ont servi de stimulus à l'étude des langues créoles. Cet auteur a été l'un des premiers à affirmer l'hypothèse du caractère primordialement aspectuel de ces langues.

¹Je tiens à remercier tout particulièrement Ralph LUDWIG, Philippe MAURER, Marie-Anne NICKAU et Wolfgang RAIBLE du concours scientifique qu'ils ont bien voulu apporter à la conception du présent travail. Je voudrais avertir le lecteur que cette étude a été traduite de l'allemand avec l'aide de plusieurs personnes. A ce sujet, je suis fort reconnaissante à Cornelia JOOS-KABENGELE qui, par son engagement extraordinaire, a contribué à la réalisation de ce projet de traduction. Ma reconnaissance s'adresse également à Mireille CURTIS, Rebecca DUVERGER, Sibylle KRIEGEL, Elisabeth MONTFORT, Elisabeth ROTHMUND et Sylvie VAILLANT, sans oublier Heike KÜRSCHNER et Bärbel WEBER pour ce qui est de la réalisation technique. Finalement, je tiens à exprimer ma gratitude à Annegret BOLLÉE qui a la gentillesse de publier la présente étude dans la *Kreolische Bibliothek*.

²Nous nous plaçons dans le sillage de la linguistique anglophone en utilisant le terme de système TMA, ce qui signifie 'tense-modality-aspect system'.

³Voir I.1 ci-dessous.

⁴Voir p. ex. SINGLER 1990.

Dans cet ouvrage, nous nous proposons d'étudier le système TMA d'une langue créole parlée dans l'océan Indien, à savoir du créole seychellois (CR SEY). La première partie sera consacrée à l'étude théorique de concepts fondamentaux, tels que 'Zeitstufe'⁵, aspect et mode d'action, tout en attirant l'attention sur les interférences entre les différentes catégories. C'est dans ce contexte qu'il nous faudra approfondir l'hypothèse de BICKERTON basée, précisément, sur une des interférences virtuelles entre aspect/ mode d'action et repérages temporels.

La deuxième partie de cet ouvrage, axée sur l'application, a pour but d'établir le système TMA du CR SEY à l'aide de trois types de textes différents. Notre analyse se fonde en grande partie sur la première classe de textes, à savoir sur les récits. Il nous sera indispensable de recourir à maintes reprises au modèle de BICKERTON, qui nous sert de point de départ pour vérifier si, oui ou non, il existe, dans la langue en question, un système primordialement aspectuel qui prédomine sur le système secondaire des repérages temporels. Après avoir analysé en détail les différentes marques TMA dans les récits, nous formulerons des hypothèses en nous basant sur ces résultats provisoires. L'examen des deux autres classes de textes, c'est-à-dire la pièce de théâtre et les textes de journaux, devra nous permettre de juger la valeur des observations faites en prenant en considération le cadre général dans lequel elles s'insèrent.

Pour conclure, nous présenterons une synthèse des résultats, qui, à partir du CR SEY, nous permettra de mettre en cause l'hypothèse affirmant le caractère primordialement aspectuel des langues créoles.

⁵'Zeitstufe' sera traduit ci-dessous par 'repérage temporel', ce qui nous semble être le terme français le plus approprié, voir MAURER 1988: 14ss.

Chapitre I

Partie théorique: Explications terminologiques

I.1 Repérages temporels. Les temps grammaticaux

Dans une situation de communication, les événements, ou, plus généralement, les situations, se situent sur l'axe temporel. Chaque énonciateur y assume la fonction de point originaire du système de référence, l'*origo* tel que l'entend BÜHLER (1934): le *hic* et *nunc* (se référant toujours au 'je' de l'énonciateur).

En ce qui concerne la relation entre la situation de l'énonciation et la situation à laquelle se réfère l'énonciateur, il en résulte deux possibilités: soit les deux situations sont simultanées, soit elles se présentent dans un ordre séquentiel, auquel cas il s'agit d'établir une distinction entre une relation d'antériorité et une relation de postériorité par rapport au moment de l'énonciation. Ces relations temporelles, tel-

les que le présent, le passé et le futur, seront désignées ci-dessous par le terme de repérages temporels¹. Cette notion de repérages temporels appartient aux catégories noématiques, c'est-à-dire à des catégories qui existent en dehors d'une langue particulière. Comme la catégorie de repérages temporels a pour centre le *maintenant* de l'énonciateur, elle est considérée comme une catégorie déictique. Ce sont les temps en tant que catégories grammatico-morphologiques qui sont d'une importance primordiale lorsqu'il s'agit de réaliser les relations temporelles dans une langue particulière. Dans des langues où ces catégories ne sont pas grammaticalisées, les différenciations au niveau des relations temporelles peuvent être exprimées par d'autres moyens linguistiques, d'ordre lexical et/ ou syntaxique. En outre, il va sans dire que les formes grammaticales existant dans une langue particulière ne correspondent pas forcément à toutes les différenciations temporelles prévues dans le système noématique, c'est-à-dire dans un système conçu en dehors d'une langue individuelle. De nombreuses langues ne marquent qu'une opposition binaire, à savoir la distinction entre *maintenant/ non-maintenant*, *passé/ non-passé* ou encore entre *prospectif/ non-prospectif*, ces deux dernières possibilités ne représentant que des cas particuliers à l'intérieur de la première opposition².

Ainsi, tout modèle visant à représenter ces différenciations temporelles part d'une dichotomie fondamentale, celle du *maintenant* et du *non-maintenant* (p. ex. HEGER 1963: 22) ou encore celle de la *simultanéité/ de la séquence* (p. ex. BULL 1960: 8) avant de différencier, à un deuxième niveau, l'antériorité et la postériorité à l'intérieur du concept de séquence. Il en résulte donc une structure ternaire sur l'axe primaire qui marque la relation par rapport au maintenant

¹Voir note 5, p. 2.

²Voir EBERENZ 1981: 15s.; FLEISCHMAN 1982: 22; STEPHANY 1985: 54.

de l'énonciateur. Partant de cette structure ternaire, BULL (1960: 20ss.) obtient un système de douze cases vides par l'application d'une nouvelle tripartition sur des axes projetés (un axe mémorisé, un axe anticipé, un axe mémorisé-anticipé, tous les trois ayant pour point de repère le *hic et nunc* de l'énonciateur). Par la suite, il assigne à ces douze cases vides des formes temporelles, dans la mesure où la langue en question en dispose. Tout comme l'approche de BULL, celle de HEGER (1963: 24ss.; 1967: 552ss.) est de nature onomasiologique. Partant de l'opposition *maintenant/ non-maintenant*³, sur laquelle il effectue une tripartition *passé, présent et futur*, cet auteur obtient des repérages temporels primaires et secondaires auxquels il applique de multiples tripartitions. A la suite de celles-ci il dispose – en fin de compte – d'un système pourvu de vingt-sept positions dont les mailles s'avèrent suffisamment fines pour décrire toutes les différenciations temporelles qu'une langue peut effectuer. Sans vouloir minimiser l'importance d'un tel système dans sa fonction de *tertium comparationis* – surtout pour l'analyse contrastive des langues – il présente le désavantage d'assigner à des formes temporelles des positions fixes dans le système, qui ne permettent plus de tenir compte de leur plurifonctionnalité au niveau du texte⁴.

L'ouvrage de REICHENBACH, *Elements of Symbolic Logic*, publié en 1947, auquel se réfèrent de nombreuses publications sur les *temps*, introduit comme troisième composante

³Nous reviendrons sur cette dichotomie dans le chapitre traitant de l'aspect; cf. I.2.

⁴Cf. à ce sujet la critique que formule EBERENZ 1981: 15 au sujet de la conception de HEGER 1963: «Die mehr oder weniger starre Zuordnung sprachlicher Morpheme zu außersprachlichen Systemstellen bedingt, daß man für die Tempusmorpheme je eine Hauptfunktion annimmt. Dies ist für das PRÄT *cantó* möglich; in zahlreichen Fällen tut man der Sprache jedoch Gewalt an, wenn man unter den Funktionen willkürlich eine herausgreift und ihr eine dominante Stellung einräumt.»

la notion du point de référence (R ,point of reference') qui vient ainsi s'ajouter au moment de l'énonciation (S ,point of speech') et au temps de l'événement (E ,point of the event'):

We see that we need three time points even for the distinction of tenses which, in a superficial consideration, seem to concern only two time points. The difficulties which grammar books have in explaining the meanings of the different tenses originate from the fact that they do not recognize the threeplace structure of the tenses. (REICHENBACH 1947: 289s.)

Past Perfect <u>I had seen John</u>	Simple Past <u>I saw John</u>	Present Perfect <u>I have seen John</u>
E R S	R,E S	E S,R
Present <u>I see John</u>	Simple Future <u>I shall see John</u>	Future Perfect <u>I shall have seen John</u>
S,R,E	S,R E	S E R

REICHENBACH 1947: 290

Ce point de référence étant sujet à un mouvement continu, il a besoin d'être constamment déterminé par le contexte. Pour un récit par exemple, où il est question de plusieurs événements qui s'enchaînent, le point de référence se déplace pour ainsi dire de l'événement mentionné en premier lieu vers celui qui s'ensuit en direction du moment de l'énonciation⁵. Si l'on introduit dans le récit un événement antérieur à celui nommé en dernier, il ne se réfère pas directement au moment de l'énonciation, mais au point de référence déterminé par le contexte et sera ainsi marqué comme étant antérieur à ce

⁵Voir REICHENBACH 1947: 288; cf. KAMP/ ROHRER 1983: 255.

point de référence⁶. Ceci est le cas pour le *Past Perfect* en anglais par exemple (cf. ci-dessus).

Parmi les linguistes se basant sur l'ouvrage de REICHENBACH⁷, KAMP/ ROHRER soulignent particulièrement l'importance de la notion de point de référence et obtiennent ainsi des résultats fructueux en appliquant cette notion non seulement au niveau des phrases complexes, mais aussi au niveau du texte. Il en est ainsi, car:

The choice of the tense form depends on the function that the sentence in which it occurs has in a text.
(KAMP/ ROHRER 1983: 253)

Cette approche textuelle se caractérise en outre par la référence qu'elle fait au récepteur, car les temps ont pour fonction de signaler à l'énonciataire la façon dont chaque nouvel énoncé doit être intégré dans l'ensemble de l'information fournie jusque-là. On ne saurait manquer de mentionner ici le livre de WEINRICH sur les temps (1964; édition revue 21971; 31977; 41985; traduction française de 1973), dans lequel l'auteur affirme de façon catégorique que les temps morphologiques n'ont absolument rien à voir avec le temps comme espace temporel⁸. Ainsi, il pose au départ la question suivante: Quelle est la fonction des temps dans un

⁶Cf. REICHENBACH 1947: 288, voir aussi KAMP/ ROHRER 1983: 251s. et 257.

⁷Cf. p. ex. FLEISCHMAN 1982 et COMRIE 1985. COMRIE distingue les relations temporelles entre E et S ('absolute tenses') de celles entre E et R ('relative tenses'). Quant aux 'relative tenses', ceci signifie <(...) that there is a reference point R which is not anchored, i. e. which is not itself located in time relative to any deictic centre, such as the present moment. This corresponds to the observation (...) that the reference point for a relative tense is given by context (and perhaps, by default in the absence of any other contextual indication, taken to be the present moment), but that the meaning of a relative tense does not contain any reference to the anchoring of the reference point.> (1985: 125).

⁸Tout comme l'anglais (voir *tense* vs *time*) l'allemand distingue entre

texte? WEINRICH distingue trois paramètres: l'attitude de locution, la perspective de locution et la mise en relief. Les *temps* se différencient en premier lieu selon l'attitude de locution, c'est-à-dire que la situation de communication se trouve au centre des considérations. L'énonciateur signale ainsi à l'énonciataire l'attitude appropriée pour assimiler l'information (tension – *temps du monde commenté*; détente – *temps du monde raconté*)⁹.

La perspective de locution que véhiculent les *temps* sert à indiquer la synchronisation ou la non-synchronisation (cf. aussi simultanéité ou séquence mentionnées ci-dessus) du temps du texte et du temps de l'action. Ce qui importe dans ce contexte, c'est que la tripartition fondamentale *rétro-spection* (l'information rattrapée), *degré zéro* et *pro-spection* (l'information anticipée) s'applique indifféremment aux deux attitudes de locution et y assume de part et d'autre la même fonction¹⁰. En français p: ex., c'est le *présent* qui occupe le degré zéro à l'intérieur des temps du monde commenté, alors que ce sont l'*imparfait* et le *passé simple* qui se par-

les temps grammaticaux = ‚Tempora‘ et le temps comme espace temporel = ‚Zeit‘.

⁹REICHENBACH (1947: 289) cite quelques vers de KEATS dans lesquels se trouvent le *Present* et le *Perfect* et fait remarquer que «This [i. e. la transposition du point de référence au moment de locution] is the reason that the words of Keats are not of a *narrative type* but affect us with the immediacy of a *direct report* to the reader.» Il serait possible – sous réserve, bien entendu – de comparer les *temps commentatifs* de WEINRICH (passé composé, présent et futur dans le cas du français) à ces cas de REICHENBACH où R et S coïncident, c'est-à-dire le *présent*, le *parfait* et le *futur*, les *temps narratifs* (plus-que-parfait, passé antérieur, imparfait, passé simple et conditionnel) étant situés au même niveau que les cas où R et S ne coïncident pas.

¹⁰C'est précisément à ce niveau-là que WEINRICH a recours, lui aussi, à la notion de temps, ce qui constitue une différence capitale entre son livre publié en 1971 et celui paru en 1964 où il affirmait que la perspective de locution n'a rien à voir avec le temps.

tagent cette position à l'intérieur des temps appartenant au monde raconté. En ce qui concerne le français, la mise en relief opère uniquement à l'intérieur du monde raconté en y effectuant une différenciation en premier plan (*passé simple*) et en arrière-plan (*imparfait*)¹¹.

La question de savoir quelles sont les fonctions des formes temporelles dans un texte sera de première importance tout au long de notre travail. C'est tout particulièrement la notion de point de référence qui restera au centre de nos considérations.

I.2 L'aspect

La capacité de différencier entre une action ponctuelle et une action durative compte parmi les capacités perceptives fondamentales que possède l'homme. Et c'est cette dichotomie qui va de pair avec la catégorie d'aspect. Cependant, l'aspect ne caractérise pas une situation telle quelle, mais exprime la façon dont l'énonciateur la conçoit. Il la voit soit de façon comprimée, réduite à un point, soit dans son extension, comme si elle constituait une ligne¹².

A la suite de HEGER¹³, nous considérons l'aspect comme une catégorie noématique et non pas morphologique, pour en venir ultérieurement à relever les formes grammaticalisées au niveau d'une langue particulière¹⁴. Lorsqu'il s'agit de représenter une action, l'énonciateur a le choix entre deux

¹¹Voir aussi nos considérations ultérieures sur la notion d'aspect (I.2) ci-dessous.

¹²Pour éviter tout malentendu, nous précisons ici que la catégorie ‚modes d'action‘ sera définie dans la suite de ce travail, voir I.3.

¹³Cf. HEGER 1963: 22s. et 34ss.; HEGER 1967: 531s.

¹⁴Cf. les «semantic aspectual distinctions» de COMRIE (1981: 6s.) qu'on peut rapprocher de la notion d'aspect de HEGER. COMRIE applique le terme d'«aspect» aux catégories grammaticales propres à chaque langue.

perspectives: se placer à l'intérieur même de l'action, qui est ainsi vue de l'intérieur (l'aspect imperfectif), ou bien considérer l'action à décrire de l'extérieur et la saisir comme un tout, quelque chose d'accompli (l'aspect perfectif)¹⁵. Soulignons une fois de plus que la dichotomie aspectuelle se base sur la seule optique de l'énonciateur: présenter l'événement comme un ensemble, de façon condensée, ou le présenter dans son déroulement¹⁶. C'est ce que COMRIE (1981: 3) entend par «different ways of viewing the internal constituency of a situation». Que l'énonciateur ait recours à l'aspect perfectif ou à l'aspect imperfectif, il importe peu que le procès représenté soit duratif, ponctuel, inaccompli ou accompli dans la réalité extralinguistique. Seule importe l'existence de deux perspectives que l'énonciateur peut projeter sur une situation en question. Dans le cas de l'aspect imperfectif, le point initial et le point final du procès se trouvent en quelque sorte effacés; quant à l'aspect perfectif, il présente le procès comme un point ou encore, comme le dirait COMRIE d'une façon très imagée et peut-être même plus appropriée, comme une goutte:

(...) a blob is a threedimensional object, and can therefore have internal complexity, although it is nonetheless a single object with clearly circumscribed limits. (COMRIE 1981: 18)

Tournons-nous maintenant vers le problème de savoir si l'as-

¹⁵HERMANN (1933: 477) fut le premier à utiliser les termes *perfectif/imperfectif*: «Der Unterschied zwischen kursiv und komplexiv (wofür ich in diesem Aufsatz imperfektiv und perfektiv gebrauche) ist, bildlich ausgedrückt, so, daß man sich beim kursiven (imperfektiven) Verb gewissermaßen in das Innere der Handlung (...) hineinversetzt, während man sie beim komplexiven (perfektiven) von außen betrachtet.»

¹⁶Voir à ce sujet HERMANN 1933: 477s.: «(...) es kommt bei den zwei Aspekten auf den Standpunkt des Sprechers an. Entweder sieht er den Tatbestand von innen an. (...) Oder der Sprecher betrachtet den Tatbestand von außen als ein Ganzes. (...) Der Unterschied zwischen den beiden Aspekten besteht also stets nur in der Auffassung des Sprechenden.» Cf. également HILTY 1965: 289.

pect est une catégorie déictique au même titre que les repérages temporels ou s'il s'agit d'une catégorie adéictique (non-déictique). En partant de l'opposition fondamentale *maintenant/non-maintenant* – qui, par ailleurs, constitue également la base de la différenciation des repérages temporels – HEGER se prononce en faveur d'une conception déictique de l'aspect, dans la mesure où l'énonciateur applique l'opposition entre le *maintenant* et le *non-maintenant* au procès même. D'une part, l'énonciateur considère le procès selon une perspective permettant de le voir de l'intérieur (*maintenant* – l'aspect imperfectif), d'autre part il l'envisage d'un point de vue situé à l'extérieur du procès (*non-maintenant* – l'aspect perfectif)¹⁷, ce que HEGER (1967: 552ss.) désigne par les termes de «vecteurs temporo-déictiques axés sur le procès» (aspect), par opposition aux «vecteurs temporo-déictiques axés sur l'énonciateur» (repérages temporels). Contrairement à HEGER, bon nombre de linguistes, comme p. ex. KLEIN (1974: 77), COMRIE (1981: 5ss.), FLEISCHMAN (1982: 11s.) et STEPHANY (1985: 38) s'accordent pour définir l'aspect comme une catégorie non-déictique. Le fait que l'opposition aspectuelle n'ait pas comme point de départ le *hic et nunc* de l'énonciateur, ce qui est le cas pour toutes les catégories déictiques, comme p. ex. la catégorie des repérages temporels, leur permet d'étayer cette hypothèse. En effet, le problème devient très épineux dès que l'on se sert, comme HEGER, de l'axe temporel pour fournir une définition de l'aspect. L'aspect considéré comme catégorie temporo-déictique, si catégorie temporo-déictique il y a, se situe sur un tout autre plan que la déixis temporelle des repérages temporels. A notre avis, les deux perspectives différentes, c'est-à-dire la possibilité de présenter un procès de l'intérieur ou de l'extérieur, reposent avant tout sur la déixis axée sur l'instance du *moi* et sur une déixis locale soi-disant 'décalée' dans le sens

¹⁷Voir HEGER 1963: 22s.

d'un changement de position. Bien que la définition de l'aspect proposée par HEGER donne lieu à de nombreuses critiques, elle nous paraît remarquable en ce qu'elle lui permet, d'une part, de définir les deux catégories du repérage temporel et de l'aspect, à partir d'une seule opposition fondamentale et, d'autre part, de démontrer l'interaction des deux notions sous forme d'un schéma où figurent à la fois les repérages temporels et l'aspect. Toute tentative visant à trancher entre ces deux catégories court le risque de négliger, voire même de ne pas du tout tenir compte des traits communs à ces deux systèmes, à savoir des différenciations aspectuelles et temporelles que l'on peut mettre en rapport l'une avec l'autre¹⁸. En outre, la dichotomie bühlerienne distinguant le champ déictique du champ symbolique dans une langue permet à HEGER de différencier entre la catégorie déictique de l'aspect (ayant pour base le *hic et nunc* de l'énonciateur) et la catégorie définitoire (non-déictique) des modes d'action qui appartiennent à un tout autre domaine de la langue (n'ayant pas pour base le *hic et nunc* de l'énonciateur¹⁹).

Pour en revenir à WEINRICH: en excluant la notion d'aspect de sa conception textuelle et en la remplaçant par la notion de mise en relief, cet auteur ne réussit pas à éliminer des critères élémentaires faisant partie de la définition de l'aspect mentionnée ci-dessus. Ainsi, WEINRICH dit p. ex.:

Cependant le narrateur reste fondamentalement libre de faire jouer à sa guise la mise en relief. (1973: 146)

¹⁸Voir par exemple KLEIN (1974: 79) selon lequel l'aspect n'a rien à voir avec les repérages temporels; «Aspekt hat nichts mit Zeitstufen zu tun.» Nous rappelons qu'il faut relier cette position aux tentatives faites pour établir une distinction nette entre l'aspect et les repérages temporels. En outre, il s'avère difficile d'appliquer à des langues structurées différemment une définition de l'aspect établie à partir d'une langue particulière. Il semblerait judicieux d'utiliser ici une notion d'aspect noématique, c'est-à-dire une notion non liée à une langue particulière.

¹⁹Voir HEGER 1967: 562.

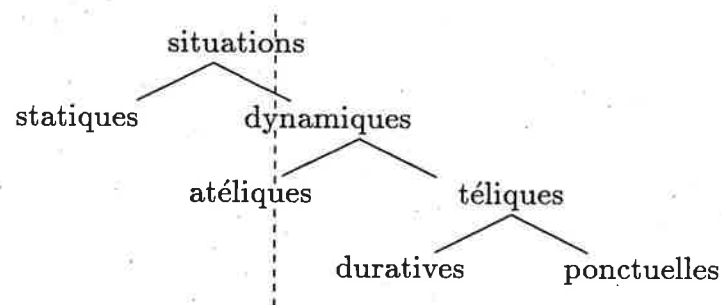
Dans *he was singing* n'est impliqué aucun aspect, en particulier aucun aspect duratif ou «progressif». C'est une forme parfaitement indifférente au déroulement de l'action, apte à désigner un événement ponctuel aussi bien que duratif, pourvu seulement qu'il appartienne à l'arrière-plan. (1973: 150)

Malgré les objections que nous venons de formuler, nous allons désormais considérer l'aspect comme une catégorie déictique définie indépendamment de catégories morphologiques appartenant à une langue particulière. Ainsi, selon la perspective qu'adopte un énonciateur, des procès peuvent être vus de l'intérieur ou de l'extérieur. La définition de l'aspect que nous adoptons est donc de nature binaire.

I.3 Les modes d'action

Les publications en langue française tout comme celles en langue anglaise ont, pendant très longtemps, rarement distingué la catégorie d'aspect de celle des modes d'action, qui sont dans la plupart des cas désignées toutes les deux par le terme d'aspect²⁰. Contrairement à l'aspect, les modes d'action constituent des catégories lexico-sémantiques du verbe et leur signification se différencie selon le contexte. Lorsqu'il s'agit de saisir différents types de situations, le verbe joue un rôle primordial. La structuration suivante, qui se base – à l'exception de quelques légères modifications – sur celle de STEPHANY (1985: 33s.), nous semble être une approche adéquate:

²⁰Cf. KLEIN 1974: 77; STEPHANY 1985: 39. FLEISCHMAN 1982 utilise le terme d'aspect également dans cette acception élargie.



Voici quelques exemples de verbes statiques: *savoir*, *aimer*, alors que *écrire*, *nager*, *crier* sont des verbes dynamiques atéliques. *S'habiller*, *se rétablir* sont des verbes dynamiques téliques duratifs. *Ouvrir*, *trouver* et *commencer* sont des verbes de caractère dynamique télique ponctuel etc. Dans ce contexte, STEPHANY (1985: 34) propose deux règles d'impli-

Während Zustände notwendig atelisch sind, (Implikation 1a), können Nichtzustände telisch oder atelisch sein. Atelische Situationen sind inhärent durativ (Implikation 1b). Für Zustände ist also nur das Merkmal statisch distinktiv.

- (1) (a) statisch – atelisch
(b) atelisch – durativ

Force nous est de mentionner ici les différentes terminologies en cours qui signifient plus ou moins la même chose:

cyclique	– non-cyclique	(BULL 1960:44ss.) ²¹
transformatif	– non-transformatif	(SÁNCHEZ RUIPÉREZ) ²²
télique	– non-télique	(KLEIN 1974: 107ss.) ²³
non-statif	– statif	(BICKERTON 1975: 28ss.)

Dans la plupart des langues, ce sont les verbes dynamiques qui prédominent, car les verbes ont avant tout pour tâche de représenter des changements de situations. C'est ce qui les distingue des adjectifs, car ces derniers servent plutôt à caractériser des états. Reste à souligner que, bien que chaque verbe possède une sorte de mode d'action caractéristique, ce dernier, dans bien des cas, n'acquiert sa signification véritable que dans un contexte concret. Ainsi le verbe *chanter* serait à ranger dans la catégorie des verbes atéliques, alors que *chanter* dans le syntagme verbal *chanter une chanson* atteint le statut d'un verbe télique duratif²⁴, ce qui permet à STEPHANY (1985: 48) de distinguer les verbes téliques au sens propre du terme, des verbes 'téliques en contexte', c'est-à-dire des verbes qui peuvent aussi être utilisés comme des verbes atéliques. Un autre groupe de modes d'action sert à mettre en relief des phases isolées d'une action, notamment les modes d'action inchoatifs, médians et terminatifs. Ces modes d'action désignant des phases particulières peuvent, à leur tour, être combinés avec les verbes dynamiques mentionnés ci-dessus. En dernier lieu, il nous faut mentionner un autre mode d'action qui dépend à un haut degré du contexte et que l'on désigne par la dichotomie suivante: se-

²¹Il est à noter que figureraient chez BULL parmi les verbes non-cycliques aussi bien les verbes statiques que les verbes dynamiques-atéliques du schéma précédent, c'est-à-dire tous les verbes figurant à gauche de la ligne pointillée.

²²Cité par HEGER (1967: 568), qui reprend la terminologie de SÁNCHEZ RUIPÉREZ.

²³KLEIN utilise la terminologie de GAREY. Ici aussi, les verbes statiques et les verbes dynamiques-atéliques du schéma ci-dessus sont à ranger dans la catégorie du mode d'action non-télique.

²⁴Cf. la remarque de BULL (1960: 46) à ce propos: «Many stems may label both cyclic and noncyclic events. The act of eating (*comer*), for example, is noncyclic and *comer manzanas* is likewise noncyclic. However, *comer una manzana* is cyclic; the action comes to an end because there is an end to an apple.»

melfactif/ itératif. Le caractère itératif d'un verbe constitue un cas à part dans la mesure où il ne décrit pas le procès en tant que tel, mais la réalisation répétée d'un procès dans sa globalité.

Pour conclure, soulignons une fois de plus que le mode d'action inhérent à chaque verbe n'a un sens bien déterminé que dans le contexte concret et ceci plus exactement par l'intermédiaire de plusieurs facteurs, comme p. ex. les temps, l'aspect, les adverbes et même l'intégration de passages entiers dans l'ensemble du texte²⁵. Au niveau d'une langue particulière, la catégorie des modes d'action est réalisée à l'aide de moyens d'expression linguistiques si nombreux et si variés qu'il nous semble plus approprié de considérer cette catégorie fort hétérogène comme une catégorie définitoire (non-déictique) existant en dehors d'une langue particulière²⁶.

I.4 Phénomènes d'interférence

I.4.1 Aspect – modes d'action

Pour commencer, nous voudrions revenir à l'affirmation mentionnée ci-dessus (cf. I.2), selon laquelle l'aspect dépend directement de la capacité de différencier entre des procès duratifs et ponctuels. Après tout ce qui a été dit jusqu'ici, on pourrait douter de la vérité de cette affirmation. Mais nous pensons que la dichotomie 'duratif-ponctuel' peut se référer

²⁵Voir GÜLICH/ RAIBLE 1979: 90ss.; COMRIE 1981: 45; STEPHANY 1985: 44.

²⁶Cf. à ce sujet l'attitude critique de HEGER (1967: 564ss.) à l'égard de la catégorie 'mode d'action'. HEGER préfère étudier de façon séparée les différentes modifications du procès, modifications quantitatives (p. ex. l'opposition duratif/ ponctuel et itératif/ semelfactif) et temporelles (p. ex. les modes d'action exprimant les différentes phases d'une action).

à la fois à deux systèmes différents, à savoir à la catégorie d'aspect et à celle des modes d'action. La catégorie d'aspect permet à l'énonciateur d'imposer sa propre perspective à un procès quelconque, c'est-à-dire que l'énonciateur le présente de l'intérieur, en quelque sorte dans sa durée, ou bien, contrairement à cela, il le présente de l'extérieur, c'est-à-dire d'une manière ponctuelle. Les modes d'action, par contre, se rapportent au procès même et servent à le caractériser en signalant si, oui ou non, il est duratif ou ponctuel. Pour mieux illustrer cette différence fondamentale, nous aimerions citer un autre passage de HEGER qui établit une distinction nette entre l'aspect en tant que catégorie déictique et le mode d'action en tant que catégorie définitoire, non-déictique:

Daß Abgeschlossenheit und Unabgeschlossenheit einer Handlung oder eines Vorgangs dem Bereich des Definitorischen und nicht dem des Deiktischen angehören, ist selbstverständlich. Als ebenso selbstverständlich kann aber auch gelten, daß es ein wesentlicher Unterschied ist, ob von einem Vorgang gesagt wird, daß er abgeschlossen oder unabgeschlossen ist, oder ob er als abgeschlossen oder unabgeschlossen vom Sprecher gesehen bzw. gezeigt wird. Im ersten Fall ist die Aussage über Abgeschlossenheit oder Unabgeschlossenheit nicht auf das Sprechereignis bezogen, im zweiten hingegen ist sie es; es liegt also genau die Opposition vor, nach der sich die Unterscheidung von 'definitorisch' und 'deiktisch' definiert²⁷.

Certes, il existe des affinités entre la catégorie de l'aspect et celle des modes d'action. Seules semblent se prêter à cette structuration aspectuelle les situations qui, en tant que telles, sont pourvues d'une structure interne. Etant donné que,

²⁷HEGER 1967: 562. Les différences 'ponctuel/ duratif' et 'accompli/ non-accompli' n'importent pas ici.

de par leur nature même, les verbes d'état ne remplissent en aucun cas cette condition, seuls les verbes dynamiques, c'est-à-dire exprimant une action au sens large du terme, permettent une différenciation aspectuelle. A l'intérieur de ce dernier groupe, les verbes téliques se prêtent tout particulièrement à une vue perfective. Modifiés par un élément renvoyant à l'aspect perfectif, ils expriment une action accomplie et indiquent que le but a été atteint. Ces verbes sont donc sujets à une transformation consistant à adopter un mode d'action résultatif ou terminatif, procès qui dépend cependant du mode d'action que possède le verbe au départ²⁸. Il va de soi que les actions s'écoulant dans un laps de temps plus long seront présentées plus facilement dans une perspective imperfective. Ceci ne revient cependant pas à dire qu'il existe une relation bi-univoque entre les catégories d'aspect et de modes d'action²⁹. En effet, il existe des affinités entre ces deux catégories, ce qui implique que les combinaisons contraires sont également possibles.

Ainsi BULL (1960: 46s.) remarque que la combinaison de l'aspect perfectif avec un verbe espagnol non-cyclique entraîne un changement du mode d'action du verbe, p. ex. *saber* 'savoir' - *yo supe* ce qui signifie 'je sus'³⁰. L'exemple classique auquel on a recours dans ce contexte est l'ancien grec où l'aoriste et l'imparfait expriment une différenciation aspectuelle. Lorsque ces deux temps modifient un verbe non-cyclique, on obtient les effets de sens suivants:

²⁸Il nous semble que c'est justement à cause de ces interférences que l'aspect perfectif est souvent associé au mode d'action terminatif ou à l'accomplissement réel d'une action.

²⁹Voir HILTY 1965: 277.

³⁰COMRIE (1981: 21) montre à partir de cette possibilité de combinaison que la perfectivité n'entraîne pas forcément l'accomplissement d'une action: <(...) whatever the event referred to by *supe* is the successful outcome of, it is not the situation referred to by *sabía*, 'I knew'; if anything, the reverse is true, with the situation referred to by the imperfective *sabía* being the result of the event referred to by *supe*.>

- | | |
|--------------------------------------|----------------------------|
| (a) <i>ebasileuon</i> [imparfait] | j'étais roi |
| <i>ebasileusa déka étē</i> [aoriste] | je fus roi pendant dix ans |
| (b) <i>ebasileuon</i> [imparfait] | j'étais roi |
| <i>ebasileusa</i> [aoriste] | je fus roi ³¹ |

En ce qui concerne le premier exemple (a), seule l'opposition aspectuelle (imperfectif/ perfectif) est à l'œuvre, sans provoquer un changement de sens. C'est-à-dire qu'il s'agit de rectifier l'hypothèse promulguée par BULL que selon le contexte, un verbe cyclique modifié par l'aspect perfectif pourrait prendre un sens inchoatif, car dans l'exemple cité ci-dessus, la locution temporelle 'pendant dix ans' exclut une interprétation ingressive³². Cependant, dans les exemples (b), l'observation de BULL se confirme. Dans ce cas-là, la différenciation est effectuée au niveau des modes d'action (duratif/ ponctuel ou ingressif). L'aspect perfectif, lui, sert à modifier les modes d'action: ainsi le verbe non-cyclique (statique) adopte un mode d'action ingressif. L'autre possibilité consiste à mettre un verbe cyclique (télique) à l'imparfait. Ce faisant, on peut observer les deux phénomènes suivants: d'une part, l'aspect imperfectif implique que le but inhérent au verbe n'est pas atteint ou, comme le dirait KLEIN (1974: 110), que dans ce cas-là, l'aspect imperfectif <ne nous renseigne pas de manière précise sur l'existence d'un telos impliqué>³³:

La dernière fois que je l'ai vu, il *mourait*; aujourd'hui il se porte à merveille.³⁴

D'autre part, il existe des cas où les verbes téliques expriment une action accomplie, tout en allant de pair avec l'aspect imperfectif. Prenons les exemples suivants:

³¹Cf. HEGER 1963: 104 et COMRIE 1981: 19.

³²Il faudrait en outre prendre en compte l'ensemble du passage dans lequel apparaissent ces phrases.

³³Traduction de la citation allemande par S. M.

³⁴KLEIN 1974: 110.

(a) Il macellaio uccideva il vitello

(b) Il macellaio uccideva i vitelli³⁵

Le pluriel 'i vitelli' dans l'exemple (b) implique sans aucun doute que le procès s'est déroulé à maintes reprises³⁶. Dans un tel contexte le verbe télique adopte le mode d'action itératif ou habituel en éliminant ainsi la fonction 'normale' de l'aspect imperfectif³⁷.

Ces quelques exemples montrent qu'il est indispensable d'interpréter la fonction de chaque forme linguistique à partir du contexte dans lequel elle est insérée et qu'il est de première importance de faire la part des choses en distinguant l'aspect des modes d'action.

I.4.2 Aspect – repérage temporel

Les considérations ultérieures doivent impérieusement tenir compte du fait que suivant le poids qu'une langue donne à la catégorie de l'aspect et à celle du repérage temporel, différentes possibilités d'interférences s'ensuivent³⁸. Il est facile de concevoir que, lorsque l'énonciateur présente le procès de l'extérieur, ce dernier doit nécessairement appartenir au passé. Présenter un procès dans une perspective intérieure est, cependant, lié à l'idée du présent d'où le schéma d'affinités possibles suivant:

³⁵ibid.

³⁶Il faut mentionner ici des marques d'itérativité comme *chaque jour*, *quand* etc. qui ont une fonction analogue. Par ailleurs, l'analyse doit tenir compte de la structure du texte, car une telle marque d'itérativité garde sa valeur tant qu'une autre marque ne vient pas la remplacer. Voir GÜLICH/ RAIBLE 1979: 90ss.

³⁷KLEIN illustre cela avec le schéma de condition télique suivant: «Il macellaio uccideva i vitelli. Se lo si interrompesse nell'atto di uccidere, ha ucciso? – Sì!»

³⁸A ce sujet, cf. texte théorique primordial: RAIBLE 1990.

perfectivité – non-présent
imperfectivité – présent.

Ces combinaisons entre l'aspect (et les modes d'action) d'une part et le repérage temporel d'autre part forment la base même du système TMA des langues créoles qui, selon BICKERTON, seraient de nature primordialement aspectuelle. Nous nous étendrons davantage sur ce sujet au chapitre suivant. Les combinaisons antinomiques sont les suivantes:

imperfectivité – non-présent
perfectivité – présent

La première possibilité ne pose pas de problème: dans ce cas, un procès présenté dans une perspective intérieure se trouve décalé sur l'axe temporel en direction du passé ou bien de l'avenir. Les difficultés surgissent là où il y a lieu de combiner l'aspect perfectif et le présent, étant donné qu'il semble tout à fait impossible de considérer un procès qui se déroule dans le présent comme étant accompli. La combinaison de l'aspect perfectif et du présent semble uniquement possible lorsque l'on projette l'accomplissement du procès dans l'avenir, ce qui donne un sens de postériorité. Ceci est le cas d'un grand nombre de langues slaves où la catégorie d'aspect, secondaire, est dominée par la catégorie primaire des repérages temporels.

Tournons-nous maintenant vers le parfait pour démontrer quelles sont les fonctions fondamentales de cette forme temporelle. Ce faisant, on se rendra compte une fois de plus à quel point les catégories de repérage temporel, de mode d'action et d'aspect sont imbriquées les unes dans les autres et que seul importe l'emploi qu'une langue fait du parfait, c'est-à-dire si elle l'utilise de façon primordialement temporelle ou aspectuelle, ou comme un mode d'action.

Au premier abord, on doit faire face à la difficulté suivante: le parfait est souvent considéré comme équivalent de

perfectivité et, par conséquent, comme faisant partie de l'opposition aspectuelle. Mais quels sont les rapports entre le parfait et l'aspect? Contrairement à l'aspect, le parfait permet de relier deux situations sur l'axe temporel, une situation présente au moment de l'énonciation (prenons comme point de repère le moment de l'énonciation) et une situation antérieure³⁹. Ce qui importe dans ce contexte, c'est l'accomplissement réel d'une action passée et son résultat qui reste valable jusqu'au présent⁴⁰. Le parfait permet donc de présenter une situation actuelle au moment de l'énonciation comme étant le résultat immédiat d'un état antérieur (cf. STEPHANY 1985: 57). Le parfait a, par conséquent, deux fonctions principales: la première permet d'effectuer le repérage temporel, c'est-à-dire que l'événement antérieur est présenté à partir du présent même et se perpétue au moment de l'énonciation. Comparons les deux exemples suivants:

(a) I have lost my penknife vs

(b) I lost my penknife⁴¹

L'exemple (a) implique que le canif n'a toujours pas été retrouvé au moment de l'énonciation, ce qui n'est pas le cas dans l'exemple (b). C'est que le parfait et l'aspect perfectif ne se recoupent que lorsque le point de repère, le point de référence chez REICHENBACH, se détache du moment de l'énonciation et se déplace en direction de l'antériorité; ainsi l'événement peut être présenté dans une perspective extérieure comme étant accompli, c'est-à-dire perfectif. Ceci n'est pas possible lorsque le point de référence se trouve ancré dans le *hic et nunc* de l'énonciateur. Prenons l'exemple du passé

³⁹Le phénomène 'parfait' peut être appliqué à tous les repérages temporels.

⁴⁰Voir COMRIE 1981: 52.

⁴¹ibid.

composé français: dans la langue parlée, on en fait, en grande partie, un emploi temporel, alors qu'il serait plus approprié de lui attribuer un caractère aspectuel là où il remplace le passé simple et s'oppose ainsi à l'imparfait.

Une deuxième fonction que remplit le parfait est celle d'un parfait résultatif. Dans ce cas-là, l'énonciateur souligne qu'un état existant au moment de l'énonciation est le résultat immédiat d'une situation antérieure. A notre avis, cet emploi se recoupe avec le mode d'action résultatif/terminatif. En français, les exemples d'un tel emploi du parfait comme dans 'j'ai fini' sont rares. Ici, le parfait n'a, en aucun cas, trait à l'aspect perfectif, car la perspective perfective ne vise justement pas à souligner une phase terminale d'un procès ou d'un état qui en résulte comme étant valable au moment de l'énonciation⁴².

Ces quelques remarques sommaires ont pour but de démontrer que le parfait, qui constitue une sorte de joint entre le présent et le passé, est la forme par excellence où les catégories d'aspect, de repérage temporel et de mode d'action sont étroitement liées les unes aux autres et que suivant l'emploi qu'en fait une langue, quelques-unes de leurs fonctions peuvent être neutralisées en faveur d'autres.

⁴²A ce propos, il faut citer CHRISTMANN (1968: 483), qui suit REID en distinguant les aspects des stades. C'est le caractère réellement accompli d'une action qui lui sert de critère. Ainsi CHRISTMANN considère le passé composé, au contraire du présent, comme faisant partie du stade accompli. A la différence des aspects (ponctuel/ duratif dans la terminologie de CHRISTMANN), les stades indiquent si une action est, à un moment donné, réellement accomplie ou non. HILTY (1965: 292s.) préfère le terme de 'niveau d'action' (Aktionsstand) à celui de 'stade' pour le rapprocher, à juste titre, de la catégorie définitoire des modes d'action.

I.5 Le système TMA prototypique d'après Bickerton

Dans son livre *Roots of Language* publié en 1981, BICKERTON avance, entre autres, l'hypothèse d'un système TMA prototypique des langues créoles⁴³ et affirme que dans une situation où les conditions socio-culturelles donnant lieu à un processus de créolisation sont réunies, seul le système linguistique prototypique qu'il préconise peut émerger. Cette idée fait partie d'un ensemble d'hypothèses plus complexe affirmant l'existence d'un programme génétique, d'un bioprogramme. Ce programme linguistique inné doit, selon BICKERTON, se développer pleinement lorsqu'une première génération d'enfants créoles se voit devant le problème de devoir créer sa propre langue maternelle. Bien que BICKERTON continue à défendre l'hypothèse d'un bioprogramme linguistique dans un article paru en 1984, il accorde néanmoins une place plus importante au rôle que jouent le substrat et/ou le superstrat lors d'un processus de créolisation.

Cet ouvrage ne se propose pas de commenter les hypothèses complexes de BICKERTON⁴⁴; il est toutefois indispensable d'en tenir compte dans une étude portant sur le système TMA d'une langue créole. Voici quelques brèves ex-

⁴³On trouve, dès 1975, un article de BICKERTON dans lequel il expose les caractéristiques fondamentales du système TMA des langues créoles à partir du créole guyanais.

⁴⁴A ce propos, GIVÓN (1982: 116) constate que «[whether] that capacity [i. e. the universal language-creating capacity of the human organism] is a mere automatic reflection of the innate genetic pre-wiring of specific linguistic structures, as Chomsky or Bickerton (1975) [Creolization, linguistic universals, natural semantax and the brain, paper read at the International Conference on Pidgins and Creoles, University of Hawaii, Honolulu, January 1975] seem to suggest, is indeed wide open. It is entirely possible that the innate specificity involves learning strategies and communicative-behavioral schemata that are general-cognitive rather than language-specific in nature.»

plications concernant le système TMA prototypique tel que le défend BICKERTON. Ce système se subdivise en trois oppositions fondamentales:

- (a) Temps: antérieur/ non-antérieur
- (b) Mode: irréel/ non-irréel
- (c) Aspect: non-ponctuel (habituel)/ ponctuel

Dans chacune des oppositions en question, le premier élément est marqué formellement à l'aide d'un morphème grammatical libre, d'une particule, qui précède la forme verbale non-fléchie. Ces marques se combinent dans l'ordre indiqué ci-dessus, à savoir temps - mode - aspect⁴⁵. Nous avons déjà mentionné que ce système se base sur des phénomènes d'interférences entre l'aspect/ le mode d'action et le repérage temporel. Les modes d'action y jouent un rôle primordial, car des différenciations de sens importantes peuvent résulter du choix que l'on fait dans la combinaison d'un type de verbe déterminé avec les marques en question. Prenons l'exemple d'un verbe Ø-marqué dynamique (non-statique) qui présente, sous une optique perfective, une relation d'antériorité, alors qu'un verbe statique, qui ne se prête pas à une différenciation aspectuelle, reste ancré au niveau du présent. Si l'on désire transposer ce verbe statique à un niveau de repérage temporel semblable à celui du verbe Ø-marqué dynamique, il faut le modifier par la particule d'antériorité. Lorsqu'on combine la marque d'antériorité avec un verbe non-statique, cette combinaison exprime l'antériorité dans le passé⁴⁶. L'emploi de la particule marquant l'aspect, c'est-à-dire la marque de non-ponctualité, ne s'avère efficace qu'à

⁴⁵Cf. BICKERTON 1975: 27ss.; 1981: 58; 1984: 182. Par la suite, nous nous servons des termes «verbe Ø (zéro)-marqué» et «particule Ø (zéro)» afin de pouvoir réserver le terme «non-marqué» au domaine sémantique.

⁴⁶Il est extrêmement délicat de traduire les différenciations sémanti-

l'intérieur du groupe des verbes dynamiques. Elle empêche le verbe d'action d'être interprété comme perfectif et par conséquent comme étant passé. Ainsi, le verbe dynamique est mis en rapport avec le présent. Pour faire passer ce verbe au niveau du passé, il faut ajouter la marque d'antériorité à la particule aspectuelle. BICKERTON attribue à la particule imperfective une valeur progressive-durative ainsi qu'une valeur habituelle-itérative⁴⁷. La particule marquant l'irréel peut se combiner aux verbes statiques, ainsi qu'aux verbes dynamiques et a la même signification dans les deux cas. Il faut mentionner que, dans la catégorie du mode, la postériorité et l'irréel/ le conditionnel peuvent être exprimés de la même façon. Dans ce système primordialement aspectuel, la forme verbale Ø-marquée est également non-marquée au niveau formel et au niveau sémantique à l'intérieur de ces trois oppositions: les verbes statiques Ø-marqués ont un rapport avec le présent, tandis que les verbes non-statiques, c'est-à-dire dynamiques, marquent un rapport avec le passé.

Malgré les différences structurelles des systèmes de particules TMA que l'on rencontre dans les langues créoles – la plupart d'entre elles sont dérivées de périphrases verbales dans la langue de source européenne respective – BICKERTON voit des concordances certaines au niveau syntaxique et sémantique. Ces concordances lui permettent d'étayer l'hypothèse d'un bioprogramme génétique qui aurait été à l'œuvre lors de la genèse des langues créoles et se serait réalisé par des universaux linguistiques. BICKERTON a recours, dans ce contexte, à des études portant sur l'acquisition du langage chez l'enfant – ce sujet étant en rapport di-

ques d'un système primordialement aspectuel par des notions de repérages temporels comme nous les connaissons dans nos langues. Il faut donc se contenter d'établir avec prudence un rapport d'équivalence.

⁴⁷Ici, les deux catégories 'aspect' et 'mode d'action' sont à nouveau confondues.

rect avec le surgissement des langues créoles – d'autant que les enfants commencent également par marquer les différences aspectuelles avant d'adopter, au cours des années, le système des adultes, système qui repose primordialement sur les repérages temporels⁴⁸.

Il est à noter que GIVÓN (1982; 1984: 290ss.) fournit des explications supplémentaires au sujet de l'hypothèse de BICKERTON concernant le système TMA des langues créoles. Partant de l'importance de la composante discursive-pragmatique des textes narratifs, il met l'accent sur la séquentialité en tant qu'élément constitutif d'un texte⁴⁹. Ce faisant, GIVÓN introduit la dichotomie *en séquence* (in-sequence)/ *hors séquence* (out-of-sequence). La narration présente normalement les événements dans l'ordre chronologique de leur apparition. On les raconte *en séquence*, d'où il résulte que l'événement présenté *hors séquence*, donc comme étant antérieur à un fait le précédent dans la narration, doit être marqué comme tel⁵⁰. Dans les langues créoles, les verbes Ø-marqués, les verbes *en séquence*, marquent la chaîne de l'action, c'est-à-dire qu'ils se situent au premier plan. Lorsqu'on insère des événements *hors séquence*, il faut ajouter la marque d'antériorité⁵¹. Contrairement aux verbes Ø-

⁴⁸Sous réserve que la langue des adultes dispose d'un système primordialement temporel. Cf. à ce propos STEPHANY (1985: 219ss.), qui, en ce qui concerne l'acquisition des catégories 'aspect' et 'repérage temporel' chez l'enfant, critique l'opposition absolue selon laquelle l'enfant acquiert les oppositions aspectuelles avant celles du temps. D'après elle, les deux catégories se trouvent dans un rapport d'interaction perpétuelle. Néanmoins STEPHANY considère l'aspect comme la catégorie acquise en premier.

⁴⁹Cf. II.1.1.1 ci-dessous.

⁵⁰Il s'agissait du même phénomène lors de la discussion du point de référence chez REICHENBACH (cf. I.1).

⁵¹Cf. également BICKERTON 1984: 182. Pour ce qui est de la dichotomie 'antérieur/ passé', cf. la citation suivante de BICKERTON (1975: 46): <A [+past] action can then be [-anterior] in that the past action was

marqués, ces derniers constituent l'arrière-plan du texte, les <background portions of the narrative> (GIVÓN 1982: 119).

Notre analyse des textes en CR SEY s'appuiera sur cette dichotomie introduite par GIVÓN.

Chapitre II

Partie pratique: Analyse des textes

Les chapitres qui suivent visent à étudier le système TMA du CR SEY à l'aide de trois sortes de textes. Les récits, première catégorie de textes, seront au centre de nos considérations. D'une part, le corpus de récits dont nous disposons est, de loin, le plus complet; d'autre part, ces récits servent en quelque sorte d'exemples pour démontrer de façon plus détaillée les fonctions des particules en question dans le texte. Les deux autres sortes de textes, la pièce de théâtre et les extraits de journaux, permettront, comme nous allons le voir plus loin, de mettre à l'épreuve les résultats obtenus lors de l'analyse du corpus de récits. Les résultats fournis par l'étude de la pièce de théâtre et des extraits de journaux ne pourront être présentés que d'une manière sélective.

II.1 Les récits

La littérature orale occupe une place très importante au sein des langues créoles, qui par leur nature sont des langues orales. Les récits oraux se rangent dans une situation de com-

the last to occur, or the last of its kind to occur, or the second of two in which the speaker is interested. Likewise, a [+anterior] action does not have to be a ,past-before-past', since it could be regarded as both related and prior to a state of affairs at present in existence.>

munication où les interlocuteurs se trouvent face à face et où le narrateur et son public disposent d'un savoir commun¹. Les gestes, la mimique et la participation du public jouent aussi un rôle important. Cette dernière peut se manifester par exemple, sous la forme d'un interrogatoire de la part du narrateur auquel le public doit fournir les réponses. La situation de communication se caractérise par l'informalité, car les interlocuteurs se trouvent dans un cadre familial. Nous adopterons ici la terminologie de KOCH/ OESTERREICHER (1985; 1990) qui différencie nettement l'écrit de l'oral, d'une part au niveau de la réalisation, et d'autre part au niveau de la conception du texte. Un texte peut être réalisé sous forme parlée ou graphiée. Ici, seul le moyen de réalisation est distinctif². Cette opposition est binaire, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de transition entre parlé et graphié. Il y a une deuxième approche pour distinguer l'oral de l'écrit: cette distinction se fait au niveau de la conception³. Contrairement à la définition de l'oral et de l'écrit au niveau de l'expression, on ne saurait traiter cette opposition conceptuelle d'une manière binaire. Il conviendrait plutôt de la présenter sous forme d'une échelle dont l'oral et l'écrit conceptuels représenteraient les deux extrêmes. Cette conception permet ainsi de concevoir des stades intermédiaires qui correspondent à des textes plutôt oraux ou plutôt écrits. Ainsi, KOCH/ OESTERREICHER distinguent le pôle de la *langue de distance* (l'écrit conceptuel) de celui de la *langue de proximité* (l'oral conceptuel). LUDWIG (1986; 1989) développe cette idée en distinguant l'oralité de la scripturalité sur le plan conceptuel du texte. Ce faisant, il se base

¹Cf. LUDWIG 1989: 16.

²En ce qui concerne cette dichotomie, cf. également la terminologie de Marie-Christine HAZAËL-MASSIEUX (1985): *langue parlée - langue graphiée*.

³Dans ce cas-là, Marie-Christine HAZAËL-MASSIEUX (1985) utilise les termes *langue orale vs langue écrite*.

sur des paramètres tant externes qu'internes au texte même. Tout comme KOCH/ OESTERREICHER, il place les caractéristiques de la langue écrite et celles de la langue orale aux extrêmes d'une échelle graduelle. Il parle d'*agrégation* en ce qui concerne l'oralité interne du texte et d'*intégration* en ce qui concerne la scripturalité interne du texte (LUDWIG 1989: 17ss.)⁴.

Ci-dessus, nous avons mentionné quelques traits de l'oral, externes au texte, et qui existent en dehors d'une langue particulière. L'examen des récits qui se placent en voisinage de la langue de proximité⁵, nous permet, comme nous allons le voir, de constater, au niveau interne du texte, le caractère agrégatif de cette sorte de textes. Nous nous limiterons ici à mentionner un phénomène syntaxique, à savoir celui de la juxtaposition des phrases⁶. Ainsi les rapports causaux et hypothétiques sont souvent réalisés sous forme de constructions paratactiques d'où résulte l'inventaire très limité des conjonctions de subordination. Le cadre dans lequel a été effectué ce travail ne nous a pas permis de nous arrêter plus longuement sur l'impact des différences entre les sortes de textes en question. Nous passons donc, sans plus attendre, à l'analyse des particules TMA.

⁴Dans la conception de RAIBLE (1992), ces deux termes *agrégation* et *intégration* constituent les deux pôles de la dimension universelle JONCTION.

⁵Cf. dans ce contexte NEUMANN-HOLZSCHUH 1989.

⁶En ce qui concerne une étude plus détaillée cf. LUDWIG 1989, MICHAELIS (à paraître) et RAIBLE 1992.

II.1.1 Les particules Ø vs ti

II.1.1.1 Ø vs ti dans les passages narratifs⁷

L'analyse des récits révèle que les verbes dits «introductifs», c'est-à-dire les verbes qui se trouvent dans l'introduction d'un conte, s'accompagnent de la particule *ti*, marque de l'antériorité⁸. Ce résultat n'a rien d'exceptionnel, car tout ce qui suit se situe dans le monde du passé ou au moins dans un monde qui se trouve en dehors du présent. La véritable action s'enchaîne avec le premier verbe Ø-marqué. Tout ce qui le précède est considéré comme étant déjà passé ou comme étant déjà en vigueur⁹.

Les exemples suivants sont en grande partie tirés du premier récit figurant dans le corpus établi par BOLLÉE. Le premier récit peut être considéré, quant à sa structure linguistique, comme étant prototypique pour bon nombre de récits de ce corpus. Des exemples supplémentaires relevés dans d'autres récits permettront également d'approfondir ou de contredire les observations faites, car la structure linguistique de tous ces récits nous permet de distinguer deux, voire trois sortes de textes.

Les tableaux 1b et 1c joints en annexe (cf. IV.1) nous révèlent l'importance des verbes Ø-marqués pour les passages narratifs. Près de 90% des marques utilisées dans les pas-

⁷Les treize contes édités chez A. BOLLÉE 1977a et provenant de dix auteurs créoles différents servent de base à l'analyse linguistique. Ces derniers avaient envoyé leurs *zistwar* comme contribution au programme de «Radio Seychelles». – On utilisera la notion de *passages narratifs* en opposition à la notion de *discours direct*.

⁸La particule temporelle *ti* a pour origine une forme du verbe «être», probablement celle de l'imparfait ÉTAIS; ÉTAIT; cf. BOLLÉE 1977b: 75s. et BOLLÉE 1982: 397. Ce marquage de *ti* est valable pour les douze premiers contes. Cf. aussi GIVÓN (1982: 150) qui observe le même phénomène dans le Krio.

⁹Ici on peut négliger la question du mode d'action des verbes en question. On verra cela en détail ci-dessous.

sages narratifs sont des marques Ø. Après avoir dépouillé les onze premiers récits du corpus de BOLLÉE 1977a, WAITE (1981: 14) obtient un pourcentage de 65% de verbes Ø-marqués non seulement dans les passages narratifs mais aussi dans le discours direct. Les verbes Ø-marqués constituent donc au plus haut degré la cohérence du texte¹⁰. En ce qui concerne les marques TMA dans les langues créoles, GIVÓN (1982: 119) attribue aux verbes dynamiques Ø-marqués la fonction suivante: selon lui, ils serviraient de «backbone of the action narrative». Voici deux exemples¹¹

- (1) Sùgula¹² i vini, i prâ tu-le de
 Soungoula il Ø venir, il Ø prendre toutes les deux
 lasjet mâze, i mâz tu. I lav lasjet bjê
 assiettes manger, il Ø manger tout. Il Ø laver assiette bien
 prop i met là-ba, i tom dâ kwê e i
 propre il Ø mettre là-bas, il Ø tomber dans coin et il Ø
 alôze.
 allonger. I/82ss.¹³

¹⁰WEINRICH (1973: 198-205) parle de «transitions temporelles homogènes» et de la «textualité» ainsi créée dans le texte.

¹¹Nous utiliserons les abréviations suivantes:

Ø	= marque zéro
ASP	= particule aspectuelle
COMP	= particule complétive
IMP	= impératif
MOD/FUT	= particule modale/ de futur
NEG	= particule de négation
OBJ	= pronom objet
PLUR	= marque de pluriel
POSS	= adjectif possessif
PROG	= particule progressive
REL	= pronom relatif
SUB (i)	= marque de subordination implicite
TEMP	= particule temporelle

(Soungoula vint, il prit les deux assiettes pleines et mangea tout. Il lava les assiettes bien comme il faut, les rangea, se mit dans un coin et s'allongea.)¹⁴

- (2) Vremâ, nenen ek msje zot al dâ lakaz Sûgula
Vraiment, bonne avec monsieur ils Ø aller dans case S.
ek Zako, zot komâs rode partu, zot pa
avec Jacquot, ils Ø commencer chercher partout, ils NEG Ø
war narjê. Me nenen i dir ek msje: <Mô
voir rien. Mais bonne elle Ø dire avec monsieur: <Je Ø
sâti loder pul par la.> Zot rod âkor, e la
sentir odeur poule par là.> Ils Ø chercher encore¹⁵ et là
nenen ki lev ê blêket i war tu sa
bonne REL Ø lever une couverture elle Ø voir toutes ces
ban depuj âba blêket.
PLUR plumes sous couverture. I/141s.

(De fait, la bonne et Monsieur allèrent dans la case de Soungoula et de Jacquot, ils commencèrent à chercher partout, ils ne trouvèrent rien. Mais la bonne dit à Monsieur: <Je sens une odeur de poules par là.> Ils cherchaient encore et voilà la bonne qui soulève une couverture et voit toutes les plumes qui y étaient cachées.)

¹²Le protagoniste des contes créoles seychellois est *Soungoula*, trompeur par excellence; ce personnage est né dans la littérature orale est-africaine. Dans la tradition seychelloise, Soungoula est devenu un être de fable indéfinissable. En revanche à la Réunion et à Maurice, le héros du même nom a l'apparence d'un lièvre, comme le mot swahili le décrit. Cf. NEUMANN 1979: 2s. – On remplacera par la suite la tilde utilisée dans l'orthographe de BOLLÉE par l'accent circonflexe.

¹³Cette indication se réfère au conte I in BOLLÉE 1977a, ligne 82ss.

¹⁴Dans la suite, nous citons la traduction française des exemples tirés des contes selon BOLLÉE 1977a.

Quel est donc, en CR SEY, le rapport entre les verbes Ø-marqués et ceux pourvus de la particule *ti*? A ce sujet, BICKERTON (1981: 85) remarque que:

Thus, the distribution of *ti* and zero in SC [i. e. le créole seychellois] texts follows exactly the same rule of anterior marking that affects stative and nonstative pasts in GC, HC, SR, etc. [i. e. le créole guyanais, le créole haïtien, le sranan, toutes des langues créoles qui – selon BICKERTON – possèdent le système TMA prototypique].¹⁶

Les exemples cités ci-dessus n'ont fait qu'étayer l'hypothèse bickertonienne. Accompagnée d'un verbe non-statique, la marque Ø assumerait une fonction perfective. En plus, on pourrait, ici, avancer des arguments disant que la marque perfective permet de transformer un verbe à l'origine atélique en un verbe télique comme dans l'exemple suivant:

- (3) I prâ tu sa depuj i met âba
Il Ø prendre toutes ces plumes il Ø mettre sous
blêket frer Zako, epi i tôte i dormi¹⁷.
couverture frère Jacquot, puis il Ø tomber il Ø dormir.
I/131s.

(Il prit les plumes et les cacha sous la couverture de Jacquot, puis il tomba à terre et s'endormit.)

¹⁵Lorsque *âkor* est placé après le verbe, il signifie <à nouveau>.

¹⁶Dans deux articles parus en 1989 et 1990, BICKERTON ne change pas considérablement sa position.

¹⁷Ces deux phrases sont juxtaposées, c'est-à-dire non reliées par une conjonction de coordination, et constituent ainsi une construction grammaticale spécifique qui apparaît fréquemment dans les contes créoles en question (cf. p. ex. I/193; I/231; I/269s.). Ce qui caractérise ces constructions, c'est que le premier verbe est en général un verbe de mouvement. Cf. à ce sujet BICKERTON 1989; 1990 et MICHAELIS (à paraître).

Ici, la marque Ø ne précise pas si seule la lecture télique est possible ou si le fait de dormir est présenté sans viser une phase déterminée de l'action, c'est-à-dire comme une entité présentée de l'extérieur. Pour en décider, il est donc indispensable d'avoir recours au contexte. Prenons également l'exemple suivant:

- (4) Sûgula i bate pu lavil, i al
 Soungoula il Ø se mettre en route pour ville, il Ø aller
 direk dâ bar e i komâs fer fize¹⁸ ziska
 direct dans bar et il Ø commencer jusqu'à ce que
 larzâ i fini. Apre i môt dâ bwa, i
 argent il Ø finir. Après il Ø monter dans bois, il Ø
 tom dâ sô pti pajot, i dormi
 tomber dans POSS petit paillotte, il Ø dormir. I/183

(Soungoula se mit en route vers la ville, il alla droit dans un bar et se mit à boire jusqu'à ce que l'argent soit épuisé. Après, il monta dans le bois, il tomba dans sa petite paillotte et dormit.)

Si dans cette occurrence-là le verbe *i dormi* clôt la première partie du récit, dans l'exemple (3), en revanche, l'action continue le lendemain au lever. Quoi qu'il en soit, il semble incontestable que des verbes atéliques accompagnés de la marque Ø puissent, dans certains contextes, être lus simultanément comme téliques et atéliques. Mais avant tout, soulignons le fait – et nous ne cesserons d'attirer l'attention du lecteur sur ce point – que les verbes d'action, téliques ou atéliques, s'insèrent toujours dans une séquence à l'aide de la marque Ø.

Nous allons maintenant considérer dans les passages narratifs la façon dont sont marqués les verbes statiques, les

¹⁸Cf. BOLLÉE 1977a: 104, note 61: «*Fer fize*, néol. fam. ‚s'amuser en dépensant tout son argent; boire son souûl' < fusée; le transfert de sens reste à expliquer>».

verbes, qui contrairement aux verbes non-statiques, exigeraient, selon BICKERTON, la particule d'antériorité:

- (5) Ler Sûgula i tan sa nenen fer tapaz
 Quand Soungoula il Ø entendre cette bonne faire tapage
 avek lasjet, i kone la pre pu ler mâze.
 avec assiette il Ø savoir SUB (i) là près pour heure manger.
 I fer sô figir pitje, i met sô lamê âba
 Il Ø faire POSS figure pitié, il Ø mettre POSS main sous
 sô lamaswar, e i komâs plere: <Ajojo, ajojo
 POSS mâchoire, et il Ø commencer pleurer: <Ajojo, ajojo,
 mô jedâ zot!>
 POSS dent (exclamation)!> I/74ss.

(Quand Soungoula entendit la bonne remuer les assiettes, il sut que le repas était presque prêt. Il se mit à grimacer, il soutint sa mâchoire de la main et il commença à pleurer: <Aïe, aïe, aïe! Ma dent!>)

Dans ce cas-là, comme dans bien d'autres, la lecture perfective est de rigueur. Le mode d'action du verbe statique adopte en effet un sens télique/ingressif lorsque le verbe s'accompagne de la marque Ø. Dans ce contexte, il nous faut mentionner un exemple, extrait d'un autre récit, qui conduit à infirmer ce qui vient d'être dit, puisqu'ici le verbe *kone* est alors Ø-marqué, tout en étant employé comme verbe statique:

- (6) Frer Torti i fer ê servât pas sa coal tar
 Frère Tortue il Ø faire une servante passer ce goudron
 partu lo li. Zis ler i kone frer Sûgula
 partout sur lui. Juste quand il Ø savoir frère Soungoula
 pu vini grâmatê, i âtre dâ basê, i
 MOD/FUT venir grand matin, il Ø entrer dans bassin, il Ø
 ramas sô lapat bjê âba li e i fer râtre
 ramasser POSS patte bien sous lui et il Ø faire rentrer

sô liku; i espere.
POSS cou; il Ø attendre. II/34ss.

(Frère Tortue se fit badigeonner de goudron par une servante. Juste au moment où il savait que Soungoula venait de grand matin, il entra dans le réservoir. Il rentra bien ses pattes et son cou sous son corps, il attendit.)

Nous pourrions citer bien d'autres exemples où *kone* Ø-marqué et à la forme négative garde son mode d'action statique. Selon BICKERTON, ces verbes d'état devraient cependant s'accompagner de la particule temporelle pour se référer, dans le texte, au même niveau temporel que les verbes dynamiques Ø-marqués. Citons un autre exemple pertinent:

- (7) Zot rod âkor, e la nenen ki lev è
Ils Ø chercher encore, et là bonne REL Ø lever une
blèket i war tu sa ban depuj âba
couverture elle Ø voir toutes ces PLUR plumes sous
blèket. Prezâ zot pa kone pu ki, si pu
couverture. A présent ils NEG Ø savoir pour qui, si pour
Sûgula uswa pu Zako. Msje i âvoj
Soungoula ou pour Jacquot. Monsieur il Ø envoyer
nenen apel tu-le de.
bonne appeler tous les deux. I/143ss.¹⁹

(Ils cherchaient encore, et voilà la bonne qui soulève une couverture et voit toutes les plumes qui y étaient cachées. Alors ils ne savaient pas si elles étaient à Soungoula ou à Jacquot. Monsieur envoya la bonne les appeler tous les deux.)

Pour répondre à la question de savoir pourquoi l'on n'emploie pas, dans ce cas-là, la particule temporelle, nous aurons brièvement recours à un passage dans le discours direct:

¹⁹Cf. les passages analogues, p. ex. III/40; VIII/74; XI/65s.

- (8) Torti i di: «Alor Zako in mor? Mô
Tortue il Ø dire: «Alors Jacquot COMP²⁰ mourir? Je
pa ti kone mwa.»
NEG TEMP savoir OBJ.» I/279s.

(Tortue dit: «Alors, Jacquot est mort? Je ne savais pas!»)

Auparavant, Tortue ne savait pas que Jacquot était mort, maintenant il le sait. C'est pourquoi l'emploi de *ti* s'impose. Dans l'exemple (7), au moment où l'histoire est racontée, les deux personnes en question ne connaissent pas encore le possesseur des plumes. C'est pourquoi *ti* ne peut être utilisé dans ce contexte. Donnons un dernier exemple:

- (9) Ler siz-er i sone, zot zis Lâsopê²¹
Quand six heures il Ø sonner, ils Ø juste Anse aux Pins.
Sûgula i di: (...)
Soungoula il Ø dire: (...) I/55

(Quand six heures sonnèrent, ils étaient seulement à Anse aux Pins.)

Une fois de plus, le verbe statique être à *Lâsopê*, est dépourvu de la marque *ti*.

Nous avons tenu à citer plusieurs exemples pour révéler une caractéristique cruciale du système TMA en CR SEY. Indépendamment du mode d'action qui leur est inhérent, les verbes dynamiques et statiques constituant la chaîne d'action s'accompagnent de la particule Ø et expriment ainsi le même rapport d'antériorité au niveau du repérage temporel²². A

²⁰A propos de la particule complétive, cf. II.1.4.

²¹Dans les langues créoles, on ne trouve la copule que dans peu de contextes. Cf. BOLLÉE 1977a: 64s. et BOLLÉE (à paraître a).

²²Le fait qu'il s'agisse du repérage temporel de l'antériorité nous importe beaucoup moins dans ce contexte que le fait que les verbes insérés dans la chaîne d'action soient marqués indépendamment de leur mode d'action.

partir du moment où les verbes atéliques ou statiques se combinent avec la particule Ø, il est possible de les interpréter dans notre optique comme des verbes téliques. Le CR SEY cependant ne marque pas ces cas particuliers au niveau linguistique. Mais, et ceci est très important à souligner, il laisse le contexte décider de l'interprétation à donner.

A l'issue de cette première tentative d'analyse, il nous semble que l'idée de séquence occupe une place importante en CR SEY. Contrairement à ce qu'affirme BICKERTON, le système TMA du CR SEY ne connaît apparemment pas les dites interférences entre l'aspect/ le mode d'action et les repérages temporels.

Dans un deuxième temps, il reste à étudier où apparaît précisément la particule temporelle dans les passages narratifs. Au début du chapitre II.1.1.1, nous avons mentionné le fait que les verbes introduisant un récit s'accompagnent de *ti*. Ici, l'interprétation de BICKERTON disant que les verbes statiques marqués de *ti* auraient une autre signification que les verbes dynamiques marqués de *ti* s'avère en partie correcte²³. Le récit IV commence comme suit:

- (10) Ê zur ti ana ê kok bjê malê-bug. I ti
 Un jour TEMP avoir un coq bien malin (bougre). Il TEMP
 reste pre ek lakaz Sûgula. Ê zur i ti
 rester près avec case Soungoula. Un jour il TEMP
 évit Sûgula pu vin dezene avek li. Kok i dir
 inviter Soungoula pour venir déjeuner avec lui. Coq il Ø dire
 avek sô madam, Pul: (...)
 avec POSS femme, Poule: (...) IV/1ss.

(Il était une fois un coq bien malin. Il habitait près de la maison de Soungoula. Un jour, il avait invité Soungoula à déjeuner avec lui. Coq dit à sa femme, Poule: [...])

²³Cela dépend à nouveau du transfert de la conception de l'aspect à notre conception du repérage temporel.

Ici, le verbe dynamique *i ti évit* pourrait être considéré comme marquant l'antériorité dans le passé, alors que les deux premières formes verbales statiques ne marqueraient qu'un rapport de passé simple (à ne pas confondre avec le passé simple français). Dans ce contexte, la césure nette entre le dernier verbe accompagné de *ti* et le premier verbe accompagné de la marque Ø, constitue un fondement solide pour l'argumentation ultérieure. Cette césure sépare la description initiale qui constitue la toile de fond sur laquelle se détache le début de la chaîne, et donc de l'action proprement dite. C'est ainsi que le premier récit débute:

- (11) Alors ê zur ti truv ana ê Sûgula, me
 Alors un jour TEMP trouver SUB (i) avoir un S., mais
 Sûgula ti ana ê kâtite metje parej ,Jack of
 Soungoula TEMP avoir un quantité métiers, pareil ,Jack of
 all trades'. Ê zur i ti tâde ki ti ana ê
 all trades'. Un jour il TEMP entendre SUB TEMP avoir un
 msje Lâs Rwajal ki ti pe rod dimon
 monsieur Anse Royale REL TEMPASP chercher des gens
 pu sje dibwa kot li. Ler ki Sûgula ti' n
 pour scier bois chez lui. L'heure REL S. TEMP COMP
 tan sa, i kalkile ki li i kapab sje,
 entendre ça, il Ø calculer SUB OBJ il Ø pouvoir scier,
 me i napa dalô sjer. Alors dâ li-mem
 mais il Ø NEG avoir copain scieur. Alors dans lui-même
 i dir: (...)
 il Ø dire: (...) I/1ss.

(Il était une fois un Soungoula, et Soungoula exerçait de nombreux métiers, c'était une sorte de *Jack of all trades*. Un jour il entendit qu'un monsieur, à Anse Royale, cherchait quelqu'un pour scier du bois chez lui. Quand Soungoula entendit cela, il réfléchit qu'il pourrait scier le bois, mais qu'il n'avait pas de copain pour scier avec lui. Alors, il se dit en lui-même: [...])

La plupart des récits ne présentent au départ que des verbes statiques qui s'accompagnent, sans exception aucune, de la particule *ti*. Raconter la toile de fond d'une chaîne d'événements, à l'aide de verbes statiques semble, en effet, être tout à fait plausible: il *était* une fois..., il *vivait*..., il *avait*..., elles *étaient* toutes belles et riches... BICKERTON, lui, rejetterait l'opinion affirmant que ces parties «introductives», de par leur fonction, se distinguent nettement du reste du texte, et attribuerait cette différence à la nature primordialement aspectuelle des langues créoles²⁴. Nous cependant, nous adopterons cette opinion pour le CR SEY²⁵. Pour nous, en effet, ces parties «introductives» ont une double fonction. D'une part les verbes accompagnés de *ti* ont pour tâche de communiquer à l'énonciataire le passage au monde raconté (d'après la terminologie de WEINRICH²⁶). D'autre part la particule *ti* sert, en CR SEY, à marquer tout ce qui appartient au passé au moment où commence l'action en tant que telle. Cette deuxième fonction de la marque d'antériorité s'avère utile pour l'analyse ultérieure du texte. Les verbes accompagnés de *ti* marquent donc des passages significatifs dans le texte:

- (12) Zot prâ zot karjol e zot ale. Ler zot
 Ils Ø prendre POSS sac et ils Ø aller. Quand ils Ø
 ariv kot zot lâdrwa banan, Sûgula i kas
 arriver chez POSS endroit bananes, Soungoula il Ø casser
 tu sa ki mir, i met dâ sô karjol e i
 tous ces REL Ø mûr, il Ø mettre dans POSS sac et il
 kuver avek fej bilèbi. Zako i kas tu
 Ø couvrir avec feuilles bilimbi²⁷. Jacquot il Ø casser tous

²⁴BICKERTON (1981: 84) doit par conséquent uniquement attribuer le marquage par la particule *ti* à la présence de verbes statiques.

²⁵Cf. aussi BOLLÉE (1977a: 54) et CORNE (1977: 102s.), qui distinguent également l'introduction du conte, comportant des verbes marqués par la particule *ti*, du reste de ce même conte.

²⁶WEINRICH 1973: 46s.

sa ki ver, i met dâ sô karjol e i
 ces REL Ø vert, il Ø mettre dans POSS sac et il Ø
 kuver avek fej banan, parej Sûgula ti fer
 couvrir avec feuilles banane, pareil Soungoula TEMP faire
 jer, e zot ale. Ler zot ariv lamwatje semê,
 hier, et ils Ø aller. Quand ils Ø arriver moitié chemin,
 Sûgula i dir: «Anu prâ nu
 Soungoula il Ø dire: «IMP (1^{ère} ps. pl.) prendre POSS
 gadjak.»
 petit déjeuner.» I/99ss.

(Ils prirent leurs sacs et partirent. Quand ils arrivèrent dans la plantation de bananes, Soungoula cueillit toutes celles qui étaient mûres et les mit dans son sac, il les couvrit avec des feuilles de bilimbi. Jacquot cueillit toutes les vertes, les mit dans son sac et les couvrit de feuilles de bananier, comme Soungoula l'avait fait le jour précédent. Ils s'en allèrent. Quand ils eurent fait la moitié du chemin, Soungoula dit: «Prenons notre petit déjeuner.»)

Le verbe accompagné de *ti* se réfère sans aucun doute à un événement passé. Etant donné qu'il est antérieur au point de référence du texte indiqué par le dernier verbe Ø-marqué, il doit porter la marque qui le situe *hors séquence*. Cette marque attribue ainsi au verbe une sorte de sens d'antériorité dans le passé, ce qui s'insère facilement dans le cadre de l'hypothèse de BICKERTON disant que les verbes non-statiques pourvus de la marque d'antériorité expriment un rapport d'antériorité dans le passé. L'exemple suivant semble également s'accorder avec ce système TMA prototypique:

²⁷C'est le nom d'un fruit local.

- (13) Letâ ki Zako .ti' n dormi ek sa lafatig
 Temps REL Jacquot TEMP COMP dormir avec cette fatigue,
 ek sa lafê, Sûgula i leve i al dâ kazo pul
 avec cette faim, Soungoula il Ø lever il Ø aller dans poulailler
 sa msje, i vol âkor de-trwa pul, i kroze.
 ce monsieur, il Ø voler encore quelques poules, il Ø plumer.
 I ti abitje mâz lavjan kri, i mâz sô
 Il TEMP habituer manger viande crue, il Ø manger POSS
 pul I prê tu sa depuj i met âba
 poules. Il Ø prendre toutes ces plumes il Ø mettre sous
 blêket frer Zako, epi i tôte i dormi.
 couverture frère Jacquot, puis il Ø tomber il Ø dormir.
 I/129ss.

(Pendant que Jacquot dormait avec sa [cette] fatigue, avec sa [cette] faim, Soungoula se leva, il alla dans le poulailler de ce monsieur, il vola encore quelques poules et les pluma. Il avait l'habitude de manger la viande crue, donc il mangea les poules telles quelles. Il prit les plumes et les cacha sous la couverture de Jacquot, puis il tomba à terre et s'endormit.)

Dans les deux situations (exemples 12 et 13), on cherche à signaler à l'énonciataire que l'événement ou la situation en question doivent impérieusement être considérés comme antérieurs ou en vigueur au moment où se situe le point de référence du discours. Dans le cas de l'exemple (13), le fait suivant pourrait jouer un rôle important: des prédicats tels que *alôze*, *debut*, *asize* adoptent dans les passages narratifs un mode d'action dynamique-télique, lorsqu'ils sont présentés *en séquence*, donc 's'étendre', 'se mettre debout', 's'asseoir'. Lorsqu'ils sont présentés *hors séquence*, c'est-à-dire accompagnés de *ti*, ils adoptent un mode d'action statique, ce qui pourrait bien être le cas de *abitje*. Dans cet exemple, *ti* sert donc à signaler que le prédicat ne doit pas

être considéré comme télique. Il nous semble que dans ce cas-là une sorte d'opposition aspectuelle pourrait rentrer en ligne de compte.

En CR SEY on distingue, comme nous allons encore le voir par la suite, les états qui résultent de processus achevés des états quasi permanents, comme p. ex. les traits de caractère. Font également partie de ce dernier groupe les états formant l'arrière-plan de l'action. Sont exclus tous les états qui résultent immédiatement de l'action en cours. L'exemple (13) serait à placer dans ce même contexte comme le montre la paire minimale suivante:

- (14) Ban solda i tir Sûgula, i amar li
 PLUR soldats ils Ø tirer Soungoula, ils Ø attacher OBJ
 i met li dâ goni, zot amen li. Kot fur
 ils Ø mettre OBJ dans sac, ils Ø enlever OBJ. Près four
 laso ti ana ê ta lezo ki .ti' n met
 chauds TEMP avoir un tas os REL TEMP COMP mettre
 la pu brile. Ban solda i met Sûgula
 là pour brûler. PLUR soldats ils Ø mettre Soungoula
 ater.
 à terre. II/53ss.

(Les soldats retirèrent Soungoula de la Tortue, ils l'attachèrent, le mirent dans un sac et l'enlevèrent. Près du four à chaud, il y avait un tas d'os qu'on avait mis là pour être brûlés. Les soldats déposèrent Soungoula.)

Cette scène traite de la punition, du supplice du feu au bûcher que subit Soungoula pour avoir commis un délit. Les os étaient déjà là avant que l'action ne commence et font ainsi partie de l'arrière-plan. Voyons, au contraire, l'exemple (15):

Pendant la nuit, Soungoula a volé et mangé les poules.
 Le lendemain matin la situation est la suivante:

- (15) Vremâ ler nenen i ariv kot kazo, i
 Vraiment quand bonne elle Ø arriver devant poulailler, elle
 war laport kazo in kase, e i
 Ø voir SUB (i) porte poulailler COMP casser, et elle Ø
 remarke ki ti ana trwa pul blâ, e tu-le
 remarquer SUB TEMP avoir trois poules blanc, et tout les
 trwa pa la. I returne e i raport sa
 trois NEG Ø là. Elle Ø retourner et elle Ø rapporter ça
 ek msje.
 avec monsieur. I/135ss.

(Eh bien, quand la bonne arriva devant le poulailler, elle vit que la porte du poulailler était cassée et elle remarqua que les trois poules blanches qui y étaient avaient disparu. Elle revint et raconta la chose à Monsieur.)

La phrase *i remarke ki ti ana trwa pul blâ* pourrait à première vue être interprétée comme suit: 'elle remarquait qu'il y avait trois poules', c'est-à-dire simultanément des deux situations. La phrase qui suit *e tu-le trwa pa la* nous amène cependant à modifier cette hypothèse, car apparemment la marque Ø indique un rapport de simultanéité: *ti* marque dans ce cas-là un état antérieur qui n'est plus en vigueur. Il faut souligner dès maintenant que le CR SEY ne connaît pas la concordance des temps. Contrairement à l'exemple (14), le verbe statique, accompagné de *ti* dans l'exemple (15) se trouve dans une subordonnée, et plus exactement dans une complétive. Ici entrent en jeu, si on veut, des règles sur la concordance des temps du discours direct. Ainsi s'explique la différence de sens des deux exemples. Si dans l'exemple (14) l'état en question continue de jouer un rôle pour la suite de l'action, ce n'est pas le cas dans l'exemple (15). L'état nouvellement atteint, c'est-à-dire l'absence des poules (exemple 15), est Ø-marqué au niveau morphologique, bien qu'il s'agisse d'un

état aussi statique que celui parlant de la présence des os dans l'exemple (14). Lorsqu'il s'agit de marquer dans les passages narratifs les verbes statiques figurant dans la principale, entre en vigueur la différenciation en *arrière-plan* (Quelle était la situation au départ?) et en *premier plan* (Que s'est-il passé ensuite?). Certes, ces critères peuvent se recouper dans bien des cas avec la différenciation selon les modes d'action de BICKERTON. Mais, vu le grand nombre de verbes statiques Ø-marqués qui, tout comme les verbes non-statiques, s'insèrent dans la chaîne d'action et sont ainsi présentés en *séquence* (tout en portant le mode d'action statique), une explication d'un tout autre ordre s'impose. Il apparaît que c'est la *séquence* d'actions qui forme le principe de base en CR SEY. comme nous avons pu l'observer, les combinaisons possibles entre les modes d'action et la particule Ø n'ont pas permis de mettre au jour les interférences qu'a prévues BICKERTON. Ainsi l'hypothèse affirmant le caractère primordialement aspectuel du CR SEY serait à mettre en doute, d'autant plus si l'on analyse également, à cette fin, le discours direct.

II.1.1.2 Ø vs ti dans le discours direct

Nous avons pu démontrer ci-dessus que le *ti* seychellois ne correspond pas exactement à la particule d'antériorité prototypique comme BICKERTON l'avait affirmé. Dans ce contexte, il nous paraît tout particulièrement intéressant de comparer les fonctions des marques Ø et *ti* dans le discours direct.

Suivant l'analyse minutieuse que fournit BOLLÉE (1977a: 54) des fonctions de la particule Ø²⁸, il existe au moins quatre significations de base:

²⁸BOLLÉE a été par ailleurs la seule à en faire une analyse aussi détaillée.

- (a) La particule Ø constitue un rapport avec le présent lorsqu'elle se combine avec des verbes statiques ainsi qu'avec certains verbes dynamiques.
- (b) Elle exprime la prospectivité immédiate.
- (c) Elle constitue un rapport avec le passé dans les passages narratifs (cf. ci-dessous) ou bien dans des récits insérés dans le discours direct.
- (d) Elle exprime le mode d'action itératif/ habituel.

ad (a) L'écart le plus frappant par rapport au système TMA prototypique et ainsi par rapport à d'autres langues créoles peut être décrit de la façon suivante: non seulement les verbes statiques mais également les verbes non-statiques expriment un rapport avec le présent lorsqu'ils s'accompagnent de la particule Ø, c'est-à-dire que de tels verbes n'expriment en aucun cas un rapport avec le passé, ce qui serait le cas dans une perspective perfective:

- (16) Sùgula i dir: <(…) Nu p' àkor ni
 Soungoula il Ø dire: <(…) Nous NEG encore Ø même pas
 komâs travaj u komâs kum sa?> I
 commencer travailler tu Ø commencer comme ça?> II Ø
 dir: <Be la mô don u zis en, demê
 dire: <Ben là je Ø donner OBJ juste un, demain
 gâj lespri>.
 IMP avoir esprit>. I/58ss.

(Soungoula dit: <[...] Nous n'avons même pas commencé à travailler et déjà tu te conduis comme ça?>
 Et il ajouta: <Voilà, je t'en donne juste une, tâche d'être plus malin demain!>)

- (17) <Frer Zako, u kone dâ u latet i
 <Frère Jacquot, tu Ø savoir SUB (i) dans POSS tête il

ana zis delo parej koko u. La mô môtre u
 Ø avoir juste eau pareil coco tu. Là je Ø montrer OBJ
 sa zerb, i bô pu mal-o-dâ sa.>
 cette herbe, elle Ø bonne pour mal de dents ça.>
 I/64ss.

(<Frère Jacquot, tu sais, dans ta tête il n'y a que de l'eau, comme dans une noix de coco. Voilà, je te montre cette herbe, elle est bonne contre le mal de dents.>)

Dans les deux exemples, il s'agit de verbes dynamiques-ponctuels. Dans le corpus se trouvent d'autres exemples de verbes non-statiques, comme p. ex. *komâs* (VIII/58s.; I/77), *amen* (II/11), *âbras* (XI/23), *war* (VIII/36ss.), *dir* (VI/165s.), *fer* (VIII/37). Bien que les exemples de ce type ne soient pas très nombreux, il apparaît clairement que la possibilité de créer un rapport avec le présent en accompagnant des verbes dynamiques de la marque Ø est profondément ancrée dans le système du CR SEY. D'après la conception de BICKERTON partant de l'idée d'un système primordialement aspectuel pour le CR SEY, les verbes cités ci-dessus devraient soit aller de pair avec la particule aspectuelle (c'est-à-dire *pe* dans le cas du CR SEY), soit être accompagnés de la particule indiquant le mode/ le futur (*a/pu* en CR SEY) pour empêcher le verbe non-statique d'opérer un glissement de sens vers le passé. De toute évidence, le CR SEY a emprunté une toute autre voie.

ad (b) Il y a quelques cas rares d'un verbe Ø-marqué ayant un sens de prospectivité immédiate. BOLLÉE est la seule à mentionner cette fonction de la particule Ø:

- (18) <Mô vini, mô frer, mô pe met mô ,diary
 <Je Ø venir, POSS frère, je ASP mettre POSS ,diary
 météorologique' dâ mô sak>.
 météorologique' dans POSS sac>. I/32

(«J'arrive, mon frère, je vais mettre mon *diary météo-orologique* dans mon sac.»)

Dans le passage suivant, la combinaison *al + verbe* semble inciter l'énonciataire à situer l'événement en question dans un avenir proche. Le fait qu'une langue exprime le futur à l'aide du verbe 'aller' n'a rien d'exceptionnel comme nous le montre l'exemple du futur proche en français ou du futur en anglais (*going + infinitif*). En CR SEY, comme dans toutes les langues créoles à base du français, la particule modale/prospective remonte à une forme du verbe 'aller'²⁹. Cependant le nombre réduit d'exemples du type *al + verbe* ayant un rapport avec la postériorité dans les récits en question ne permet pas d'y voir le surgissement d'une nouvelle périphrase verbale; le principe compositoire semble néanmoins être inhérent au système verbal:

(19) Avâ dormi Torti i dir: «Mô al mars-marse
Avant dormir Tortue il Ø dire: «Je Ø aller promener
ê pti ku, prê ler, fer desan sa meni.»
un petit coup, prendre l'air, faire descendre ce repas.»
I/251s.

(Avant de se coucher, Tortue lui dit: «J'irai me promener un petit peu, prendre l'air, faire descendre ce repas.»)

ad (c) Les mêmes mécanismes semblent être à l'œuvre lorsqu'un personnage du conte commence à raconter au discours direct, c'est-à-dire qu'on trouve les mêmes marquages que dans les passages narratifs (cf. II.1.1.1 ci-dessus). Après l'indice épisodique (*en fwa*) accompagné de la marque *ti* les verbes qui suivent restent Ø-marqués:

Soungoula raconte à Jacquot, comment il s'est procuré le journal météorologique en question.

²⁹Cf. STEIN 1984: 78 et 81. L'étymologie de la particule *ke* en créole guadeloupéen (CR GUA) n'est pas claire.

(20) «Dalô, pa koz sa ek person. Ê fwa mô
«Copain, IMP NEG causer ça avec personne. Une fois je
ti pe pen abor ê jot, mô war sa pti
TEMP ASP peindre au bord un yacht, je Ø voir ce petit
liv, prezâ mwa, mô kon gete, u kone
livre, maintenant OBJ, je Ø savoir regarder, tu Ø savoir
u-mem, mô dir a-ja-ja, sa i a bô pu mwa,
toi-même, je Ø dire a-ja-ja, ça il MOD/FUT bon pour OBJ,
zis mô glis li dâ mô pos. (...)»
juste je Ø glisser OBJ dans POSS poche. (...)» I/38ss.

(«Copain, ne le dis à personne. Une fois, j'étais en train de peindre à bord d'un yacht; je vois ce petit livre; alors, je sais regarder, comme tu sais; je dis a-ja-ja, ça sera bon pour moi, je le glisse dans ma poche. [...])»

La négation constitue, à notre avis, un autre domaine dans le discours direct où les verbes d'action Ø-marqués établissent un rapport avec le passé³⁰:

(21) «Tu lanwit u pa dormi ditu, zis pu ekut
«Tout nuit tu NEG Ø dormir du tout, juste pour écouter
zaksjô sa blâ ki pe pase se li?»
actions ces blancs REL ASP passer chez eux?» I/264s.

(«Toute la nuit, tu n'as pas dormi du tout, juste pour écouter ce qui se passait chez les blancs?»)

Ici, il nous faut également mentionner l'adverbe *p'âkor* «pas encore». Si celui-ci va de pair avec un verbe dynamique Ø-marqué, il indique un rapport d'antériorité³¹:

³⁰Cette remarque vaut probablement également pour les phrases interrogatives, cf. l'exemple suivant (21) et I/15.

³¹Voir PAPEN 1978: 369; cf. également l'exemple (16). GIVÓN

- (22) <Nu p' âkor rekolte nu manjok pu nu van
 <Nous NEG encore Ø récolter POSS manioc pour OBJ vendre
 pu nu gâj larzâ>.
 pour OBJ gagner l'argent.> VI/135s.

(<Nous n'avons pas encore récolté notre manioc pour
 le vendre et pour gagner de l'argent.>)

ad (d) Contrairement au système TMA prototypique, le CR SEY exprime le mode d'action itératif par la particule Ø et non par la particule aspectuelle³². BICKERTON (1981: 256s.) remarque à ce sujet que les langues marquent ce mode d'action à l'aide de l'aspect imperfectif ou bien perfectif ou encore à l'aide de la particule modale suivant l'interprétation respective qu'elles font du concept d'itérativité. Voyons un exemple en CR SEY:

- (23) Lera i dir li: <Me malerezmâ mô pa
 Rat il Ø dire OBJ: <Mais malheureusement je NEG Ø
 fîme, mô frer, mô sik taba>.
 fumer, POSS frère, je Ø chique tabac.> VI/95s.

(Rat lui dit: <Mais malheureusement, je ne fume pas,
 mon frère, je chique.>.)

L'analyse du discours direct a démontré clairement que la particule Ø assumait différentes fonctions dans ce domaine. Vu la complexité fonctionnelle – à ne pas mentionner les multiples fonctions que la particule Ø assume dans les passages narratifs – la présentation sommaire qu'en donne p. ex. CORNE (1977: 102) étonnera le lecteur:

(1982: 122) indique qu'en créole hawaïen le lexème <never> a en plus de son sens premier ('jamais') la fonction de marquer l'antériorité, c'est-à-dire que la particule d'antériorité *bin* n'apparaît pas dans la phrase en question.

³²Dans ce contexte, il n'est pas nécessaire de distinguer le mode d'action <itératif> de celui de l'<habituel>. Voir à ce propos les explications concernant la particule *pe* (II.1.2).

A zero particle generally marks the Present tense, which is usually the permanent (i. e. universal, habitual present): (...)

Empruntant une approche onomasiologique, PAPEN (1978: 352) se pose la question de savoir comment on exprime le présent en CR SEY. Sa réponse est encore beaucoup plus laconique:

The Present tense is as in Mauritian Creole: (Ø)

En revenant quelques pages en arrière on peut lire au sujet du créole mauricien (CR MAU) (1978: 334):

Present tense is marked by the absence of any particle (...).

Les deux premiers exemples que cite PAPEN pour le CR SEY contiennent des verbes statiques, le troisième exemple est, selon toute apparence, extrait d'un conte. Dans ce dernier exemple aussi, les verbes Ø-marqués sont rendus en anglais par un 'Present Tense' anglais³³.

Après avoir analysé la particule Ø dans le discours direct, trois remarques s'imposent:

La particule Ø possède une polyfonctionnalité spécifique. Contrairement aux langues créoles des Caraïbes, les verbes dynamiques peuvent 'garder' un rapport avec le présent lorsqu'ils sont accompagnés de la particule Ø. Ce fait constitue un argument supplémentaire au détriment de l'hypothèse affirmant le caractère primordialement aspectuel du CR SEY. On trouve cependant quelques rares exemples d'un emploi prototypique de la particule Ø marquant ainsi un rapport d'antériorité.

³³En traitant le sujet des temps du passé, PAPEN (1978: 335) indique sans plus d'explications: <In a story, once past time has been established, *ti* may be omitted.> CORNE (1977: 102s.) formule la même hypothèse.

Par la suite, il nous faudra analyser des contextes dans le discours direct où la particule temporelle *ti* s'oppose à la particule \emptyset . Citons dès maintenant les exemples suivants:

Soungoula avait fait croire à Jacquot qu'il pouvait tranquillement cueillir les bananes encore vertes, et qu'il suffisait de les recouvrir de leurs feuilles pour qu'elles mûrissent. Le lendemain Jacquot suit docilement les indications de Soungoula. Alors qu'il prennent leurs petit déjeuner, les bananes de Jacquot sont toujours vertes. Soungoula, qui s'est sciemment muni de bananes mûres, demande à Jacquot:

- (24) <Avek kwa u ti tuf pu u³⁴?> Zako i dir:
 <Avec quoi tu TEMP couvrir pour OBJ?> Jacquot il \emptyset dire:
 <Ek fej banan!> Sûgula i dir: <Mô frer,
 <Avec feuilles bananes!> Soungoula il \emptyset dire: <POSS frère,
 jer ti le wit, jer ki ti zur fej banan.
 hier TEMP le huit, hier REL TEMP jour feuilles bananes.
 Ozordi le nef, ozordi zur fej bilêbi>.
 Aujourd'hui \emptyset le neuf, aujourd'hui \emptyset jour feuilles bilimbi>.
 I/104 ss.

(<Avec quoi as-tu couvert les tiennes?> Jacquot dit:
 <Avec des feuilles de bananier.> Soungoula dit: <Mon frère, hier nous étions le huit, hier c'était le jour de la feuille de bananier. Aujourd'hui nous sommes le neuf, aujourd'hui il faut prendre des feuilles de bilimbi.>)

Dans un autre conte (IV), Soungoula veut imiter le coq. Ce dernier avait demandé à sa femme de dire à Soungoula, lorsqu'il viendrait, que sa tête était allée à la pêche et que son corps était resté derrière la cuisine. Le coq avait tout simplement mis sa tête sous

³⁴Il s'agit ici d'une construction possessive du CR SEY: *pu u*, le tien/la tienne', cf. BOLLÉE 1977b: 112.

ses ailes. Alors que Soungoula demande à sa femme de lui couper la tête, elle refuse avec véhémence. Soungoula répond:

- (25) <Nô, kupe, kôper kok osi ti fer parej
 <Non, IMP couper, compère Coq aussi TEMP faire pareil
 lot zur>.
 l'autre jour>. IV/13s.

(<Non, coupe-la [la tête], Compère Coq a fait pareil l'autre jour.>)

La femme de Soungoula lui coupe alors la tête, la mort dans l'âme. Lorsque le coq l'apprend, il lui dit:

- (26) <Me Madam, Sûgula i 'n mor! Me mô pa
 <Mais Madame, Soungoula il COMP mourir! Mais je NEG
 ti fer kom sa. Mô pa ti kup mô latet;
 TEMP faire comme ça. Je NEG TEMP couper POSS tête;
 mô ti met mô latet âba mô lezel>.
 je TEMP mettre POSS tête en-bas POSS ailes>. IV/19s.

(<Mais Madame, Soungoula est mort! Moi, je n'ai pas fait comme ça. Ma tête n'était pas coupée, je l'avais mise sous mes ailes.>)

Ces exemples révèlent clairement, à notre avis, que la marque d'antériorité assume les mêmes fonctions dans le discours direct que dans les passages narratifs. A chaque fois qu'un verbe renvoie à un événement passé qui n'a plus de rapport direct avec le moment de l'énonciation, il porte la marque *ti* indiquant son emploi *hors séquence* quel que soit le mode d'action du verbe. Souvent des adverbes temporels, tels que *jer*, *lot zur* indiquent que cette antériorité n'a plus aucun rapport avec le présent. Dans la conception de REICHENBACH ceci revient à dire que le point de référence

coïncide avec le moment où l'événement a eu lieu, ce qui pourrait être représenté comme suit: R, E – S (cf. I.1 ci-dessus). PAPEN (1978: 335) souligne que *ti* marque toujours un événement qui est déjà accompli au moment de l'énonciation sans pour autant apporter, selon STEIN (1984: 81), d'autres précisions sur son déroulement et son résultat. Ici, il importe seulement de voir que la marque temporelle remplit les mêmes fonctions dans les passages narratifs que dans le discours direct. La question de savoir de quel genre de passé il s'agit exactement sera abordée ultérieurement. Dans les deux domaines, la même particule, à savoir *ti*, se réfère à un événement antérieur au degré zéro (le moment de l'énonciation ou le point de référence du récit), et ceci indépendamment du mode d'action du verbe³⁵.

Si l'hypothèse de BICKERTON s'avérait correcte dans le cas du CR SEY, il serait inutile dans le discours direct de marquer un verbe de la particule *ti*, notamment quand celui-ci se réfère uniquement à un événement antérieur sans faire référence, implicitement ou explicitement, à un événement antérieur à ce dernier³⁶. Apparemment, la particule temporelle *ti* n'assume pas les fonctions de la particule d'antériorité prototypique que BICKERTON lui assigne. Dans le système TMA prototypique tel que le conçoit BICKERTON, il serait amplement suffisant de combiner, dans les exemples cités ci-dessus (24–26), les verbes dynamiques avec la mar-

³⁵Cette constatation doit être faite avec les mêmes réserves émises à propos du marquage par la particule *ti*, particule employée avec les verbes statiques dans les passages narratifs (cf. p. 11s.). – Les verbes statiques marqués de *ti* en discours direct décrivent un état qui n'est plus en vigueur au moment de l'énonciation. Contrairement à cela, les verbes statiques marqués de *ti* dans les passages narratifs indiquent que l'état auquel ils se réfèrent existait déjà avant le point de référence du discours, mais qu'ils sont tout de même encore en vigueur à ce moment précis.

³⁶Cf. BICKERTON 1981: 91s.

que Ø. Ces conclusions n'ont rien de surprenant dans la mesure où nous avons déjà pu constater que les verbes dynamiques Ø-marqués du discours direct se réfèrent au repérage temporel du 'présent', ce qui ne correspond pas non plus au modèle proposé par BICKERTON³⁷. Les trois phénomènes suivants pourraient – sous toutes réserves, bien entendu – être considérés comme étant les traces d'un système TMA prototypique. A savoir: 1° les verbes dynamiques Ø-marqués dans les passages narratifs, 2° les verbes statiques accompagnés de *ti* dans les passages narratifs qui semblent rentrer partiellement dans le cadre du système bickertonien et 3° les verbes d'action Ø-marqués qui, dans certains contextes bien déterminés, marquent un rapport d'antériorité dans le discours direct. Ceci nous laisse supposer que le système TMA du CR SEY a été sujet à des bouleversements profonds au cours de son développement.

Avant de nous étendre davantage sur la particule qui pourrait avoir été à l'origine de cet éventuel changement du système verbal, nous allons nous tourner vers la particule aspectuelle (imperfective) et ses fonctions.

II.1.2 La particule *pe*

II.1.2.1 La particule *pe* dans les passages narratifs

La particule aspectuelle du CR SEY remonte à la périphrase verbale française 'être après à'³⁸. Nous lui donnerons ici pour

³⁷D'après Annegret BOLLÉE (à paraître a), la forme Ø-marquée du verbe exprime dans toutes les langues créoles de l'océan Indien un rapport avec le présent, tandis que ce marquage crée le rapport au passé dans les créoles antillais et guyanais. La même auteur précise que dans les créoles louisianais et haïtiens, les deux interprétations sont possibles.

³⁸Cf. BOLLÉE 1977a: 55, note 80. BORETZKY (1983: 138), qui analyse l'influence d'un substrat africain sur les langues créoles, constate que le français ne fournit pas de modèle quant au développement de la particule aspectuelle imperfective. A ce propos, BOLLÉE (1984: 252) avance à juste

l'instant un sens imperfectif: l'énonciateur présente un procès dans une perspective intérieure en effaçant le point de départ et le point final.

Il est frappant que *pe* ne figure que très rarement dans les passages narratifs. Après avoir analysé les onze premiers récits du corpus de BOLLÉE (1977a), WAITE (1981: 14) en conclut que la particule *pe* et la forme composée *ti pe* ne représentent que 4% du pourcentage total des particules³⁹. Les données de notre étude nous amènent à constater que ni les passages narratifs ni le discours direct n'emploient de préférence *pe*. Dans ce contexte nous aimerions pourtant souligner que la distribution des particules respectives est étroitement liée aux différents genres de textes. Ainsi BICKERTON (1975: 39) remarque que:

For instance, process-descriptions generally contain many a tokens and few if any *bin* ones [i. e. les particules aspectuelle et temporelle du créole guyanais]. Conversely, accounts of past experience will contain more *bin* and relatively little *a*.⁴⁰

A partir des données relevées dans nos récits, nous pouvons mentionner pour les passages narratifs tout d'abord l'emploi de *pe* comme marquant un verbe en séquence. Ceci signifie que l'on se tourne en quelque sorte vers une nouvelle action:

(27) Sûgula i profit sa ler la, i zwe ê twis,
Soungoula il Ø profiter cette heure là, il Ø jouer un twist,

titre que BORETZKY «a raison pour ce qui est du français standard actuel, mais certainement pas pour le français parlé des XVI^e/XVII^e siècles.»

³⁹WAITE ne distingue pas les passages narratifs du discours direct.

⁴⁰Cf. GIVÓN (1982: 158, note 7) et BORETZKY (1983: 112) qui voient également un rapport entre la répartition des particules verbales et les sortes respectives de textes.

tu ban dimun *pe* twis. Sûgula i prâ sô
tout PLUR gens ASP twister. Soungoula il Ø prendre POSS
kanif, i kup lagel sak, Ljô i sorti, i
canif, il Ø couper gueule sac, Lion il Ø sortir, il Ø
komâs tuj zot.
commencer tuer OBJ. III/42ss.

(Soungoula profita de ce moment et joua un twist, tout le monde se mit à twister⁴¹. Soungoula prit son canif, il coupa l'ouverture du sac, et Lion en sortit et commença à les tuer.)

Il importe de relever que dans l'exemple en question la forme verbale *ti pe twis* ne figure pas, forme verbale à laquelle on s'attendrait pourtant selon les affirmations de BICKERTON. En adoptant une perspective intérieure, la particule aspectuelle maintient le procès au niveau du présent, ce qui devrait en principe entraîner la particule temporelle à exprimer un repérage temporel semblable à celui des verbes dynamiques Ø-marqués. Voyons à ce sujet les exemples suivants:

(28) Vremâ⁴², frer Zako i al lav li ê *pe*.
Vraiment, frère Jacquot il Ø aller laver OBJ un peu.
Letâ i *pe* prâ sô bê, nenen osi *pe*
Pendant que il ASP prendre POSS bain, bonne aussi ASP
servi mâze.
servir manger. I/117s.

⁴¹Etant donné que le verbe marqué de *pe* s'insère dans la chaîne d'action, on est tenté d'en conclure que de telles formes verbales expriment un mode d'action inchoatif, 'se mettre à twister'. Cf. à ce propos également III/29ss. – Cet exemple montre en outre qu'il n'y a pas de parties du discours bien définies en créole. En effet, l'ajout d'une particule verbale fait du «substantif» *twis* 'le twist' un «verbe», *twister*; dans ce contexte cf. aussi le lexème *travaj*.

(Alors frère Jacquot alla se laver un peu. Pendant qu'il était en train de prendre son bain, la bonne servit le dîner.)

- (29) Lanmê matê zot leve zot komâs travaj.
Lendemain matin ils Ø lever ils Ø commencer travailler.

Letâ zot pe travaj, nenen i dir avek
Pendant que ils ASP travailler, bonne elle Ø dire avec

msje: <Msje, napa bujô ozordi.>

Monsieur: <Monsieur, NEG avoir bouillon aujourd'hui.>
I/133s.

(Le lendemain matin, ils se levèrent et se mirent au travail. Pendant qu'ils travaillaient, la bonne dit à son maître: <Monsieur, il n'y a pas de bouillon aujourd'hui.>)

- (30) E i desan lo brâs e i mars obor
Et il Ø descendre sur branche et il Ø marcher au bord
larivjer ziska i ariv lâdrwa kot Bwaja
rivière jusqu'à ce que il Ø arriver endroit où Buaya
ti pe dormi e i dir: (...)
TEMP ASP dormir et il Ø dire: (...) VII/6s.

(Et il descendit de la branche et marcha au bord de la rivière jusqu'à ce qu'il arrive à l'endroit où Buaya dormait. Il dit: [...])

Dans l'exemple suivant la mère est préoccupée par sa fille, qui est rentrée en pleurant et qui s'est précipitée dans sa chambre.

⁴² *Vremâ* est souvent placé après un passage du discours direct ou indirect. Il semble assumer la fonction d'un signal de réintégration au passage narratif. Dans ce cas, l'adverbe *vremâ* est quasi vidé de son sens. Ce changement de valeur est typique pour les signaux d'organisation du discours.

- (31) Ê momâ apre, sô mamâ i al kot i
Un moment après, POSSmère elle Ø aller où elle [la fille]
ti pe dormi lo lili deman avek li: (...)
TEMP ASP dormir sur lit elle Ø demander avec OBJ: (...)
XI/175s.

(Un moment après, sa mère s'approcha du lit où elle était couchée et lui demanda: [...])

Dans l'exemple (28), *pe* figure dans la subordonnée temporelle tout comme dans la principale et, dans les deux cas, en rapport avec un verbe dynamique. Il s'agit de deux actions simultanées. Tout comme dans l'exemple (27) la marque temporelle que postule la théorie prototypique de BICKERTON n'y apparaît pas. Dans l'exemple (29) l'action de dire, *i dir*, renvoie à l'action de travailler, *zot pe travaj*, qui était déjà en cours et dure toujours. Ici, nous sommes amenés une fois de plus à nous demander pourquoi la relative antéposée ne contient pas la marque *ti*. Les exemples (30) et (31) nous en fournissent la réponse: les verbes d'action Ø-marqués qui renvoient à une autre action sont ici antéposés; dans ce cas-là, il faut signaler de façon univoque que les actions présentées dans une perspective imperfective étaient déjà en cours avant le début d'un autre événement. C'est pourquoi il faut mettre la particule temporelle: Buaya dormait déjà, lorsque Jacquot s'en est allé (30)⁴³. Ces exemples montrent clairement que le CR SEY cherche à indiquer en premier lieu la séquence et tout particulièrement les événements *hors séquence* qui vont, pour ainsi dire, à l'encontre de la séquence naturelle dans la présentation des événements⁴⁴. Il nous faudra néanmoins revenir au rôle que

⁴³ Ce phénomène est comparable à celui des verbes statiques marqués de *ti* dans les passages narratifs. On a avancé les mêmes arguments pour justifier l'emploi de la particule temporelle.

⁴⁴ Cette règle comporte des exceptions, p. ex. *ti pe + verbe* peut ap-

joue l'aspect dans les exemples cités ci-dessus. La particule Ø peut, lorsqu'elle s'accompagne de verbes dynamiques, être interprétée, dans certains contextes, comme ayant une valeur perfective s'opposant ainsi par exemple à *pe*. Contrairement à ce qu'affirme BICKERTON, la particule Ø ne peut pas, sans restriction aucune, être interprétée comme étant perfective. Le cas des verbes Ø-marqués non-statiques dans le discours direct, qui établissent alors un rapport avec le présent, le montrent clairement. Ce qui importe ici, c'est de souligner une fois de plus que cette particule est non-marquée au niveau sémantique. *Pe* s'emploie le plus souvent lorsque deux actions sont simultanées ou lorsqu'une des deux actions est mise en relief, comme l'entend WEINRICH. Ainsi *pe* marque l'arrière-plan, surtout dans les subordinées temporelles et dans les relatives⁴⁵. Même si l'on tient compte des différents genres de textes et de leur rapport avec la distribution des particules, il reste à souligner que contrairement aux langues créoles parlées dans les Caraïbes, comme par exemple le créole guadeloupéen (CR GUA), le CR SEY emploie la particule aspectuelle nettement moins souvent, même dans les genres de textes où les langues créoles des Caraïbes l'emploient⁴⁶. Tout ce qui a été dit jusqu'ici nous amène à supposer que le système TMA du CR SEY dispose d'une toute autre structure que le système verbal prototypique. Les observations faites concernant l'emploi de *pe* dans le discours direct nous serviront à étayer cette hypothèse.

L'emploi de la particule imperfective dans des constructions qui ne contiennent pas le maximum des marques préver-

paraître dans la subordinée antéposée lorsque c'est précisément dans cette phrase que se produit la transition entre l'exposition du conte et le début de la chaîne d'action (cf. VII/2s.). Ceci vaut également pour le début d'une narration dans le discours direct (voir exemple [20]).

⁴⁵Cf. GIVÓN 1982: 119.

⁴⁶Cf. p. ex. les contes in Sylviane TELCHID, *Ti Chika ... et d'autres contes antillais*, Paris 1985.

bales (constructions 'partiellement conjuguées'⁴⁷) constitue une innovation quasi pancréole⁴⁸. En CR SEY ce phénomène s'observe souvent dans le cas des verbes de perception. Ici, un principe très économique rentre en ligne de compte: l'objet qui dépend du verbe de perception constitue en même temps le sujet du verbe qui le suit immédiatement. On pourrait faire preuve d'une certaine réticence à l'égard de cette interprétation en objectant qu'il ne s'agit, ici, que de complétives implicites, c'est-à-dire de complétives sans conjonction de subordination. Certes, ce problème de segmentation se pose dans l'exemple (32); l'exemple (33) tranche cependant nettement cette question:

- (32) À arivâ kot lakaz frer Torti, i war frer Torti
En arrivant à case frère Tortue, il Ø voir frère Tortue
pe met sô palto nwar ek sô sapo-d-fet.
ASP mettre POSS veston noir avec POSS chapeau de fête.
VIII/51s.

(En arrivant à la maison de frère Tortue, il vit frère Tortue qui était en train de mettre son veston noir et son chapeau de fête.)

- (33) I get dâ delo e i truv Bwaja *pe dormi.*
Il Ø regarder dans l'eau et il Ø voir Buaya ASP dormi.
VII/5

(Il regarda dans l'eau et aperçut Buaya qui dormait.)

⁴⁷Cf. la notion de 'teilfinite Konstruktionen' en allemand (LUDWIG 1988: 12).

⁴⁸Voir LUDWIG (1988: 12) qui considère cette construction en CR GUA et en créole dominicain comme technique intégrative, c'est-à-dire une technique faisant partie des stratégies de la 'scripturalité interne du texte'. Cf. également BORETZKY 1983: 128; la particule imperfective du créole de Principe *sa* et du créole guyanais *ka* semblent assumer la même fonction.

Les langues créoles parlées dans l'océan Indien ont la possibilité de véhiculer une information syntaxique par l'intermédiaire de la soi-disant forme longue ou forme courte du verbe⁴⁹. La forme longue s'emploie lorsque l'élément suivant ne représente pas un constituant immédiat du verbe ou lorsqu'une phrase/ subordonnée se termine. La forme courte signale, selon CORNE que «the following element falls within the scope of the verb»⁵⁰, c'est-à-dire qu'un complément d'objet ou un infinitif le suivent. Etant donné que la forme longue correspondant à *truv* dans l'exemple (33) est *truve*, il ne peut s'agir d'une complétive implicite. Ainsi *Buaya* a fonction d'objet et *pe dormi* peut être considérée comme une forme partiellement conjuguée (,teifinit').

II.1.2.2 La particule *pe* dans le discours direct

Il s'avère difficile de distinguer les fonctions de *pe* de celles de la particule Ø. A propos du 'Present Tense', CORNE (1977: 102) cite les exemples suivants:

(34) *Zâ i apran sâte* 'John learns (is learning) to sing'

In such cases the progressive⁵¹ is also used:

Zâ pe apran sâte 'John is learning to sing'⁵²

Le passage qui suit, relevé dans le récit XI, prête autant à confusion:

Une des filles de la famille Lamour est informée par une agence matrimoniale qu'un Français veut l'emmener en France pour l'épouser. Elle est déjà en route pour la France.

⁴⁹La plupart des verbes portent en eux une telle différenciation.

⁵⁰CORNE 1981: 121, note 7.

⁵¹Nous reviendrons ultérieurement sur la notion de progressivité.

⁵²Il serait intéressant de savoir dans quels contextes de telles énonciations pourraient se trouver.

- (35) Madam Lamur osi i plere i dir: «A wi, Madame Lamour aussi elle Ø pleurer elle Ø dire: «Ah oui, ma fij, u ale, mô pa kone si mô pu POSSfille, tu Ø aller, je NEG Ø savoir si je MOD/FUT truvu âkor». Bonom Lamur i dir: «Kôsol voir OBJencore». Monsieur Lamour il Ø dire: «IMP con- u, Titin, kôsol u, ma fij, pa bezwê soler OBJ, Titine, IMP consoler OBJ, POSS fille, NEGbesoin ki zot plere, zot ti a plere si i SUB vous Ø pleurer, vous TEMP MOD/FUT pleurer si elle ti a' n fer vilen⁵³, me nô pa plere TEMP MOD/FUT COMP ,mais non NEG IMP pleurer kâ i pe al fer sa ki prop!» quand elle ASP aller faire ça REL Ø propre!»
- Madam Lamur i dir â plerâ: «A be, Fij Madame Lamour elle Ø dire en pleurant: «Eh bien, Fifille mô ser, u pe ale u kit nu, u pe al POSSchère, tu ASP aller tu Ø quitter OBJ, tu ASP aller gâj u ê mari frâse (...)». avoir OBJ un mari français (...)». XI/128ss.

(Mme Lamour pleura aussi, elle dit: «Ah oui, ma fille, tu t'en vas, et je ne sais pas si je te reverrai encore». M. Lamour leur dit: «Console-toi, Titine, console-toi, ma fille, il ne faut pas pleurer, vous devriez pleurer si elle était partie avec un homme, mais ne pleurez pas si elle fait ce qui est convenable». Mme Lamour dit en pleurant: «Eh bien, Fifille, ma chère, tu t'en vas, tu nous quittes, tu auras un mari français, [...]». Sa sœur est triste, elle aussi, et pleure:

⁵³Cf. *fer vilen se conduire mal*; BOLLÉE 1977a: 216.

(36) <Papa, mô pa pe plere⁵⁴ akoz mô âvi marje
 <Papa, je NEG ASP pleurer parce que je Ø envie marier
 mwa, me mô plere akoz mô abitje avek
 OBJ, mais je Ø pleurer parce que je Ø habituer avec
 mô ser e ki ozordi i pe kit mwa ki
 POSSsœur et SUB aujourd'hui elle ASP quitter OBJ SUB
 mô pa kone si nu pu gâj sâs war
 je NEG Øsavoir si nous MOD/FUT avoir chance voir
 kamarad âkor>.
 nous encore>. I/139ss.

(<Papa, je ne pleure pas parce que j'ai envie de me marier, mais je pleure parce que j'étais habituée à ma sœur, et parce qu'aujourd'hui elle me quitte et je ne sais pas si nous aurons la chance de nous revoir un jour>.)

En comparant *u ale* et *u pe ale* dans l'exemple (35), il apparaît clairement que dans les deux cas, il existe un rapport avec le présent. Lorsque l'énonciateur utilise la particule Ø, il ne cherche pas autant à viser l'action concrète de partir que lorsqu'il emploie *u pe ale*. Ceci s'applique également à l'exemple (35) *u kit nu* ou encore à l'exemple (36) *ki ozordi i pe kit mwa*. D'une part l'événement est présenté comme quelque chose d'abstrait, de non-actuel; d'autre part l'emploi de l'adverbe de temps et de la subordonnée présente le procès dans son déroulement. La paire minimale qui suit sert à confirmer ce que nous venons de constater: *mô pa pe plere* montre l'action dans son déroulement, alors que *me mô plere* vise surtout à présenter le fait de pleurer en tant que tel.

C'est au plus tard ici que l'on découvre que *pe* est loin d'assumer la fonction d'une marque imperfective au sens bic-kertonien du terme, ce qui signifie qu'il ne s'agit pas là d'un

⁵⁴Ceci est, dans l'ensemble du texte, le seul exemple de verbe marqué à la fois par la particule de négation *pa* et par la particule *pe*.

système aspectuel primaire qui prédomine sur le système secondaire des repérages temporels. Si la conception de BICKERTON s'avérait correcte pour le CR SEY, la particule imperfective serait toujours de rigueur, lorsque les verbes dynamiques doivent indiquer un rapport avec le présent, comme c'est p. ex. le cas dans des langues créoles des Caraïbes. Pourtant, nous avons démontré ci-dessus, tout comme à l'aide des derniers exemples, que l'emploi de la particule Ø s'est apparemment étendue à des domaines jusqu'alors réservés à la particule imperfective. Ceci n'est néanmoins valable que si on part de l'hypothèse selon laquelle le CR SEY aurait disposé, à un stade antérieur, d'un système TMA prototypique. A quelles fonctions la particule *pe* s'est-elle réduite? Tout comme CORNE, BOLLÉE (1977: 54s.) et PAPEN (1978: 362) soulignent le caractère progressif de cette particule, ce qui signifie que *pe* appuie l'idée d'une action en voie de progression:

(37) <I ana de smen mô pe sers apre u>.
 <II Ø avoir deux semaine SUB (i) je ASP chercher après OBJ>.
 I/9

(<II y a deux semaines que je te cherche.>)

Si l'on cherche à établir le rapport qui existe entre l'idée d'imperfectivité et celle de progressivité, on peut conclure que la première implique la dernière, ce qui n'est pas le cas lorsqu'on renverse la relation. Ainsi COMRIE (1981: 25) considère l'aspect progressif comme une sous-catégorie de l'aspect imperfectif⁵⁵.

Comme il nous sera impossible de nous étendre davantage sur les recoupements entre l'imperfectif et le progressif, il reste seulement à souligner que la particule *pe* du CR SEY

⁵⁵Il serait envisageable de mettre la progressivité en relation avec les modes d'action, notamment avec le mode d'action médian (cf. I.3). 'Imperfectivité' et 'progressivité' sont des notions qui doivent impérativement être interprétées dans le contexte des systèmes temporo-aspectuels respectifs, cf. à ce propos II.1.7.

se situe à un tout autre niveau que la particule imperfective du système TMA bickertonien. Une partie de la fonction prototypique de la particule aspectuelle a été transférée à la particule Ø, qui, à son tour, n'établit plus à elle seule le rapport avec le présent, et ceci, pour des raisons qui seront discutées postérieurement. Désormais nous appellerons la particule *pe* progressive pour mieux exprimer la fonction réduite qu'elle assume par rapport à la particule imperfective prototypique dans les langues créoles⁵⁶.

La particule progressive *pe*, qui normalement ne va de pair qu'avec des verbes dynamiques⁵⁷, a cédé sa fonction itérative/ habituelle à la particule Ø. Avec certains verbes dynamiques, cette dernière peut en outre établir un rapport avec le présent et ainsi prendre en charge un domaine qui est dans d'autres langues créoles réservé à la particule imperfective.

En rapport avec des prédicats non-verbaux, la particule progressive sert à changer le mode d'action statique en non-statique. Ces prédicats adoptent ainsi le mode d'action inchoatif. Etant donné que l'analyse de notre corpus n'a pas décelé d'exemples pour étayer ce qui vient d'être dit, nous aurons recours aux exemples dont font état les publications à ce sujet:

- (38) Mò pe lafê. ,Je commence à avoir faim.
 Nu pe bjê ek kamarad. ,Nos relations s'améliorent,
 deviennent amicales'
 (BOLLÉE 1977a: 54)⁵⁸

⁵⁶Etant donné les considérations qui viennent d'être développées, on peut désigner la particule *pe* – cette fois-ci aussi pour sa fonction dans les passages narratifs – comme étant *progressive* et non pas *imperfective*.

⁵⁷En CR SEY, les verbes épistémiques ne permettent pas la particule *pe*; *mò pe kòne, *mò pe krwar.

BICKERTON (1981: 68s.) observe le même phénomène pour le créole guyanais:

- (39) i a wiiri ,He is getting tired'

Contrairement au CR SEY, les verbes statiques du créole guyanais (p. ex. ,no' – savoir) sont sujets au même changement de sens, lorsqu'ils s'accompagnent de la particule imperfective:

- (40) mi no , I know'
 mi a no am , I am getting to know him'
 (BICKERTON 1984: 186)⁵⁹

CORNE (1981: 105) limite le nombre de prédicats non-verbaux qui peuvent s'accompagner de *pe*; ainsi les combinaisons suivantes ne seraient pas possibles:

- (41) *i pe andâ ,he + (a)pe + inside'
 *i pe bet ,he + (a)pe + stupid'
 *i pe sarpâtië ,he + (a)pe + carpenter'

Apparemment, le CR SEY distingue nettement des états permanents de ceux qui résultent d'une action antérieure⁶⁰. Ces derniers se prêtent à l'emploi de la particule progressive.

Résumons donc:

⁵⁸Lorsqu'une telle construction prend une particule temporelle, l'information inchoative doit être lexicalisée: *i pe malad* ,he is getting sick' – *i ti pe komâs malad* ,he was beginning to get sick' (CORNE 1977: 110). PAPAN (1978: 362s.), par contre, exclut cette possibilité dans le cas suivant: *Mò ape biê* ,I'm getting better' – **I ti ape komâs biê* ,He was beginning to get well'.

⁵⁹Dans une parution antérieure, BICKERTON (1975: 29s.) considère un exemple similaire comme inacceptable: **mi a no da* ,I am knowing that'.

⁶⁰Nous avons déjà mentionné ce critère ci-dessus (II.1.1.1 Ø vs *ti* dans les passages narratifs) et nous ferons appel à lui lors de la discussion concernant la particule complétive (cf. II.1.3).

- *Pe* peut seulement accompagner des verbes dynamiques. Lorsque cette particule s'accompagne d'un prédicat non-verbal, elle entraîne un changement de mode d'action, c'est-à-dire qu'elle le transforme en mode d'action inchoatif.
- La particule progressive *pe* assume d'autres fonctions que la particule imperfective dans le système bickertonien à caractère primordialement aspectuel. Cela est en rapport étroit avec le fait que la particule \emptyset assume dans le système en question la fonction itérative-habituelle et sert également à constituer un rapport avec le présent lorsqu'elle accompagne des verbes dynamiques⁶¹.
- Tout comme pour la particule \emptyset et la particule *ti* dans les passages narratifs, nous avons pu constater que le CR SEY cherche en premier lieu à marquer la séquence, c'est-à-dire qu'en CR SEY les relations séquentielles l'emportent sur les différenciations aspectuelles.
- Le progressif peut s'exprimer à tous les niveaux du repérage temporel⁶². *Pe* peut donc s'accompagner de *ti* ainsi que de *a/pe*. Bien que cette dernière combinaison soit possible, elle n'apparaît jamais dans le présent corpus⁶³.

II.1.3 La particule *fin*

Tout le long de notre étude, nous avons mentionné que le CR SEY ne se prête pas à l'interprétation universaliste qu'applique BICKERTON au système TMA des langues créoles. Par la

⁶¹Cf. WAITE 1986: 148ss.

⁶²Une restriction s'impose ici: la particule *pe* ne peut pas être combinée avec la particule *fin*, qui sera traitée dans le paragraphe II.3.

⁶³Cf. BOLLÉE (1977a: 58): «Les combinaisons *pu pe*, *ava pe*, pour exprimer le futur progressif, sont rares.»

suite, nous allons analyser la particule qui, selon quelques créolistes⁶⁴, aurait contribué au bouleversement du système TMA prototypique en CR SEY – si système TMA prototypique il y a eu. Il s'agit de la particule *fin/in/n* qui dérive de la périphrase verbale française 'finir de' et dont le système TMA de BICKERTON ne fait pas état⁶⁵. Dans toutes les publications à ce sujet, *fin* est considérée comme une particule *complétive*, car peu importe que cette marque s'accompagne de verbes dynamiques ou de verbes statiques, elle a trait dans toutes ses fonctions à l'accomplissement d'une action. Contrairement à la démarche que nous avons adoptée jusqu'ici, nous allons d'abord examiner l'emploi de la particule *fin* dans le discours direct, puis l'opposition *fin* – *ti* et les possibilités de combinaisons avec *fin* avant de passer à l'analyse de ses fonctions dans les passages narratifs.

II.1.3.1 La particule *fin* dans le discours direct

Les tableaux 1 et 2 en annexe (cf. IV.1) nous montrent que *fin* s'emploie plus souvent dans le discours direct que dans les passages narratifs. Voici quelques exemples où la particule *complétive* s'accompagne de verbes dynamiques:

- (42) <Les mwa war sa let ki sa garsô frâse
 <IMP laisser OBJ voir cette lettre REL ce garçon français
 in ekrir u, Madam>.
 COMP écrire OBJ, Madame>. XI/186

⁶⁴Cf. BICKERTON 1981: 88ss.; CORNE 1983: 67ss.; WAITE 1986: 152ss.

⁶⁵Voir BOLLÉE 1977b: 82. La forme *fin* dans le CR SEY actuel est obsolète et ne figure plus que dans les textes écrits. Toutefois la particule *fin* existe dans le CR SEY parlé sous forme des variantes *in* et *n*. Samuel ACCOUCHE p. ex., dont A. BOLLÉE a publié plusieurs contes, utilise la forme *fin* dans ses textes écrits tandis qu'il utilise les variantes *in/n* lorsqu'il raconte ses histoires en public; cf. BOLLÉE 1977a: 56.

(«Laissez-moi voir la lettre que ce jeune Français vous a écrite, Madame».)

- (43) <Jer swar mô'n perdi mô trwa pul blâ dâ
<Hier soir je COMP perdre POSS trois poules blanc dans
mô kazo ki' n kase⁶⁶.
POSS poulailler REL COMP casser>. I/163

(«Hier soir, j'ai perdu mes trois poules blanches dans mon poulailler qui a été cassé».)

Dans ces exemples la particule *fin*, qu'elle s'accompagne de verbes téliques ou de verbes qui adoptent un sens télique, a pour fonction d'indiquer l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation. Le point de référence se situe ici dans le *hic et nunc* de l'énonciateur. Ce qui importe dans ce contexte, c'est que l'état, qui constitue le résultat immédiat d'une action antérieure, continue à être en vigueur au moment de l'énonciation. L'exemple (43) sert parfaitement à démontrer cette fonction, car les poulets n'ont toujours pas été retrouvés au moment de l'énonciation. *Fin* sert donc à signaler à l'énonciataire qu'une action passée et ses résultats sont en rapport direct avec le présent et continuent à être décisifs pour l'action à venir, ce qui est une caractéristique inhérente au parfait, comme nous venons de le voir ci-dessus.

Dans un autre emploi de *fin* avec un verbe dynamique, l'idée d'antériorité se trouve presque entièrement effacée en faveur de l'état actuel. Des adverbes de temps comme *la, ici/maintenant* renforcent le rapport avec le présent. Au paravant nous avons analysé la première partie de l'exemple suivant qui nous permet d'observer les différences de sens résultant de l'emploi de *fin*:

⁶⁶Plus de détails seront donnés ci-dessous à propos de cette construction.

Soungoula avait caché les plumes des poules déplumées sous la couverture de Jacquot. Lorsque Monsieur voit les plumes, il croit avoir trouvé le voleur:

- (44) <Jer swar mô'n perdi mô trwa pul blâ dâ
<Hier soir je COMP perdre POSS trois poules blanc dans
mô kazo ki' n kase. La mô'n war laprev
POSS poulailler REL COMP casser. Là je COMP voir preuve
kôviksjô, sa ki' n vole.>
conviction, ça REL COMP voler.> I/163s.

(«Hier soir, j'ai perdu mes trois poules blanches dans mon poulailler qui a été cassé. Voilà la preuve, je vois qui les a volées.»)

Voici un autre exemple:

Soungoula et Tortue cueillent chacun quelques bananes et les empochent. Au bout d'un moment Soungoula dit à Tortue:

- (45) <Anu ale, mô dalô, u' n gâje.>
<IMP (1ère ps. pl.) aller, POSS copain, tu COMP gagner.>
I/204

BOLLÉE (1977a: 107) traduit cet exemple comme suit: «Al-lons-nous en, mon ami, tu en as assez maintenant». Cette traduction s'avère intéressante dans la mesure où BOLLÉE a recours à un verbe statique auquel elle ajoute cependant «maintenant» qui lui sert à marquer clairement qu'il s'agit d'un état nouvellement atteint. En CR SEY nous pouvons exprimer cet état de choses par *fin*. Cette fonction du parfait résultatif devient plus claire dans les contextes où des verbes statiques s'accompagnent de *fin*:

Soungoula a joué un bon tour à Jacquot. Ce dernier avait, en effet, cueilli des bananes vertes sur le conseil de Soungoula, croyant naïvement que, recouvertes des feuilles appropriées, elles mûriraient. Il fut victime d'une déception:

- (46) Zako i uver sô sak, i dir: «Mô dalô, u Jacquot il Ø ouvrir POSS sac, il Ø dire: «POSS copain, tu kone tu pu mwa i âkor ver?» Sûgula Ø savoir tout pour OBJ ils Ø encore vert?» Soungoula i dir: «Me mô dalô, u pa i⁶⁷ kone ozordi il Ø dire: «Mais POSS copain, tu NEG savoir aujourd'hui, le wit, u bezwê tuf banan ver avec sô fej le huit, tu Ø besoin couvrir bananes vert avec POSSfeuille pu mir vitmâ? Be, get pu mwa, tu pu pour mûrir vite? Mais, IMP regarder pour OBJ, tout pour mwa i' n mir!» OBJ ils COMP mûr!» I/57ss.

(Jacquot ouvrit son sac et dit: «Mon ami, tu sais que toutes les miennes sont encore vertes?» Soungoula dit: «Mais, mon ami, tu ne sais pas qu'aujourd'hui nous sommes le huit, il faut couvrir les bananes vertes de leurs feuilles pour qu'elles mûrissent vite? Mais, regarde les miennes, elles sont toutes mûres!»)

Voyons également l'exemple suivant relevé dans un autre récit:

- (47) «Ah, ah, ah. Mô wa in fatigue veje, ek sa i' «Ah, ah, ah. POSS roi COMP fatigué surveiller, avec ça il n met ê zoji pti wos pu mwa asize jo ja». COMP mettre un joli petit roche pour OBJ asseoir sur là». II/38s.

(«Ah, ah, ah. Mon roi est las de faire surveiller, maintenant il a mis une jolie roche pour que je puisse m'asseoir là-dessus.»)

⁶⁷Cf. à ce sujet BOLLÉE 1977a: 79: «Dans les interrogations oratoires négatives, on relève parfois un segment *i* dont l'origine reste à expliquer.»

Et voici un troisième exemple relevé dans le premier récit:

Jacquot arrive en retard au repas. Soungoula lui dit:

- (48) «(...) La lasjet in lave, kâ-mem mô dir ek «(...) Là assiette COMPLaver, quand même je Ø dire avec sa nenen, don mwa pu mô dalô, i cette bonne, IMP donner OBJ pour POSS copain, elle Ø dir mwa nô, i don mâze zis sa ki la». direOBJ non, elle Ø donner manger juste ça REL Ø là». I/122ss.

(«[...] Maintenant la vaisselle est faite, et bien que j'aie dit à la bonne de me donner à manger pour mon copain, elle m'a dit non, elle ne donne à manger qu'à ceux qui sont là.»)

Comme nous avons pu le voir dans les exemples cités ci-dessus, il nous faudra encore différencier davantage l'emploi de *fin* accompagné d'un verbe statique, car il s'agit ici d'un emploi de *fin* où la particule s'accompagne de prédicats non-verbaux⁶⁸. Dans le cas des exemples (46) et (47) on pourrait en quelque sorte parler d'«adjectifs»⁶⁹. Dans l'exemple (48), il s'agit d'une construction faisant partie d'un passif d'état. La caractéristique des trois exemples cités ci-dessus est qu'ils mettent en valeur l'état comme étant le résultat d'une action antérieure (résultatif). En CR SEY, il semble donc être de première importance qu'un état ne soit pas uniquement présenté en tant que tel, mais pourvu d'une information supplémentaire visant à indiquer que l'état est resté le même

⁶⁸Dans les présents contes, la particule *fin* n'est utilisée que très rarement avec des prédicats verbaux statiques; cf. *mô'n fini kone* 'Je suis parvenu à la conviction' (I/9ss.). Il s'agit ici d'un changement de sens.

⁶⁹Nous tenons parfaitement compte du fait que l'on ne peut pas partir de classes de mots bien définies en CR SEY comme dans les langues créoles en général; cf. CORNE 1982; HAZAËL-MASSIEUX 1983.

ou bien a subi des changements. Au niveau du texte, on rencontre très fréquemment des indices qui précèdent le prédicat accompagné de *fin* et servent ainsi à signaler qu'un état donné n'a pas encore été atteint. Dans la phrase *tu pu mwa i âkor ver* (exemple 46), le lexème *âkor* sert d'indice; c'est dans ce même contexte qu'il faut situer *tu pu mwa i'n mir*. Vu cette possibilité de différenciation en CR SEY, CORNE distingue entre des verbes statiques [+/- duratifs]:

(...) statives which are generally true are [+durative],
those which have come to be true [-durative]. (1977:
61)

Dans des publications ultérieures, CORNE parle de ,processif pour désigner le mode d'action de prédicats non-verbaux qu'il avait appelés auparavant non-duratifs/ statiques⁷⁰. Au niveau de la sémantique du verbe ces prédicats disposent d'une caractéristique commune: ils expriment <the idea of a possible modification over a given time span> (BAKER & CORNE 1982: 36). Etant donné qu'un prédicat non-verbal peut, selon le contexte dans lequel il figure, s'employer en tant que prédicat statique ou processif, il semble plus approprié de parler de ,processifs' virtuels:

(49) *tu le zur, mâze i pare ver midi*
tous les jours, le déjeuner est prêt vers midi
nu mâze in pare komela
notre déjeuner est prêt maintenant⁷²

Tout en étant réticente à l'égard de la première interprétation que donne CORNE à la combinaison *fin* + processif

⁷⁰WAITE (1986: 156, note 12) utilise le terme de ,destativised predicates'.

⁷²Cf. CORNE 1977: 62; CORNE 1983: 68; BAKER & CORNE 1982: 36s. Cet état de choses n'autorise cependant pas à conclure que les contextes itératifs excluent systématiquement le marquage par *fin*. Dans le cas d'événements se répétant régulièrement, l'accent peut naturellement être mis sur une action terminée ou bien sur un état qui est le résultat d'un

(comme p. ex. dans *tu pu mwa i'n mir*) et qu'il rend en anglais par ,to become + their own meaning', nous approuvons son interprétation ultérieure. Dans cette dernière, il traduit ladite combinaison par ,to have become'; (en effet les bananes ne sont pas en train de mûrir, mais elles ont atteint l'état de maturité au moment de l'énonciation, c'est-à-dire qu'elles *sont mûres*). La première interprétation que nous donne CORNE semble impossible par le simple fait qu'il est possible d'opposer les deux phrases d'une paire minimale dont l'une emploie *pe* et l'autre *fin*:

(51) *mô pe fatigue* ,je me fatigue'
 mô fin fatigue ,je suis fatigué'

Dans les deux cas, chaque particule sert à présenter le verbe d'état (être fatigué) sous forme d'un procès. Dans le premier cas, elle indique le début du procès de ,se fatiguer' et dans le deuxième cas, elle véhicule une information supplémentaire, à savoir que le procès vient de se terminer. CORNE (1983: 68) constate que contrairement aux ,processifs' les verbes statiques et duratifs ne peuvent s'accompagner de *fin*:

(52) *lerwa i bet* ,le roi est bête'⁷³

processus antérieur. Cette observation nous permet de rejeter l'opinion de MOORGHEN (1975: 5; cf. le paragraphe II.1.3.2) selon laquelle *fin* ne pourrait pas figurer dans un contexte itératif.

(50) *Kâ blâ in fini mâze, tu mâze sal i*
Quand blancs COMP finir manger, tout manger sal ils
don lisjê, e nenen i lav tu lasjet.
donner chiens, et bonne elle Ø laver tout assiettes. I/39s.

(Quand les blancs ont fini de manger, ils donnent les restes aux chiens, et la bonne lave toutes les assiettes.)

Mais comment cette fonction de *fin* a-t-elle pu s'enraciner dans le système du CR SEY? Cet emploi de *fin* avec des prédicats non-verbaux⁷⁴ serait dû, selon CORNE⁷⁵, à l'influence des langues d'Afrique de l'Est, qui auraient, dans une phase cruciale de la genèse du créole mauricien (CR MAU), servi de substrats. C'est également dans ces langues que la différence entre ,processif et ,état' joue, toujours selon CORNE, un rôle important⁷⁶. Deux autres facteurs d'égale importance s'ajouteraient à cela, à savoir le lexème malgache *efa* (,fini') et la périphrase française ,finir de'. La particule complétive *fin* aurait pu s'ancrer dans le système TMA du Isle de France Créole (IDE FC), et donc aussi en CR SEY, par superposition du lexème malgache et par le renforcement de la périphrase française, accompagnée de verbes dynamiques. Reste encore quelques observations à faire au sujet des adjectifs. BORETZKY fait remarquer que:

⁷³Un peu plus haut, nous avons indiqué une série de prédicats non-verbaux qui ne prennent pas la particule *pe*. Il serait bon de vérifier s'il s'agit ici de la même classe de prédicats que celle qui exclut l'emploi de *fin*.

⁷⁴Selon CORNE, ce phénomène n'aurait pas d'égal dans d'autres langues créoles parlées en dehors de l'océan Indien.

⁷⁵Cf. CORNE 1983; BAKER & CORNE 1982: 100s., note 3; BAKER & CORNE 1986: 176s.

⁷⁶Cf. CORNE 1983: 63ss. BORETZKY (1983: 134) n'exclut pas non plus l'influence d'un substrat, qu'il soit est-africain ou malgache, sur la particule *fin*. – Contrairement à la thèse de CHAUDENSON (1974; 1979), selon laquelle le créole réunionnais (CR REU) serait à l'origine de tous les créoles de l'océan Indien, BAKER & CORNE (1982) présentent à juste titre le CR MAU comme s'étant développé de façon autonome et par conséquent indépendamment du CR REU. Les îles des Seychelles et Rodrigues auraient été peuplées par une population venue essentiellement de l'Isle de France (l'ancien nom de l'île Maurice). Cela explique pourquoi BAKER & CORNE ont choisi le terme de ,Isle de France Creole' (IDE FC) pour désigner le CR MAU, CR SEY et créole rodriguais. Ainsi ils distinguent ce groupe de créoles du CR REU. – D'après CORNE, la particule complétive *fin* serait employée selon les mêmes critères en CR MAU et en CR SEY.

Adjektive bezeichnen ja sehr oft Zustände als Ergebnisse von Vorgängen, d. h. eine Präsensform kann als resultatives Präteritum interpretiert werden. (BORETZKY 1983: 114)⁷⁷

Il nous semble approprié d'appliquer cette explication au CR SEY. Ce faisant, l'exemple (47) nous incite à considérer les deux ,actions' qui sont exprimées à l'aide d'un prédicat accompagné de *fin* comme appartenant à différents niveaux du repérage temporel. Le sens que nous donnons aux repérages temporels nous amène à interpréter *mô wa in fatigue veje* comme étant en rapport avec le présent, tandis que *i'n met ê zoji pti wos* se traduit par une forme qui marque l'antériorité (,il a posé une jolie petite pierre'). Cette différence d'interprétation est étroitement liée au mode d'action du verbe⁷⁸. A première vue, nous souscrivons donc à l'opinion affirmant que *fin* entraînerait des significations différentes selon le mode d'action du verbe en question. Cependant la fonction de cette particule est similaire dans les deux combinaisons: il s'agit notamment de marquer l'accomplissement d'une action ou d'un processus qui débouche sur un état et de marquer la validité du résultat respectif au moment de l'énonciation. C'est ainsi qu'il faut interpréter

⁷⁷A ce sujet cf. COMRIE 1981: 57: <The nature of the perfect of result can be examined by comparing translation equivalents across languages where the one uses Perfect (or, in the absence of a distinct perfect, a past tense) and the other uses the Present of a stative verb (or adjective), i. e. one language expresses this as a (state resulting from a) past action, while the other just expresses it as a present without any overt mention of how this state came about.>

⁷⁸Cf. les deux exemples suivants tirés du swahili, qui rappellent la situation en CR SEY:

(53) a – me – fika	,he has arrived'
a – me – choka	,he is tired' (literally ,he has got tired')
	(COMRIE 1981: 57)

les adjectifs ou, dans un sens plus large, les prédicats non-verbaux accompagnés de *fin*: l'état actuel est le résultat d'un processus antérieur.

II.1.3.2 Les particules *fin* vs *ti*

Comme nous avons déjà pu le démontrer antérieurement, le CR SEY dispose de deux possibilités pour marquer le rapport d'antériorité: soit un événement est présenté comme étant passé par rapport à un point zéro – il s'agit là, ou du moment de l'énonciation, ou du point de référence du texte narratif – (emploi de *ti*); soit l'énonciateur veut signaler qu'un événement passé a un impact immédiat sur le point zéro (emploi de *fin*). La distance temporelle réelle qui sépare l'événement passé du point de départ n'entre pas en ligne de compte dans ce contexte, car seul importe si dans la conscience de l'énonciateur l'événement est encore en rapport avec le moment de l'énonciation⁷⁹.

Voici deux exemples:

Tortue n'a pas suivi le conseil de Soungoula de cueillir des bananes vertes. Ce dernier lui dit alors:

- (54) <Mô ti dir u kas tu sa ki ver, e la
<Je TEMP dire OBJ casser tout ceux REL Ø vert, et là
u' n kas sa ki mir e u ti pâse fer
tu COMP casser ceux REL Ø mûr et tu TEMP penser faire
mwa krwar?>
OBJ croire?> I/211s.

(<Je t'ai dit de cueillir les vertes, et voilà que tu as cueilli les mûres, et tu as pensé que tu me duperais?>)

L'action de 'dire' se réfère à un passé non-déterminé. L'action de 'cueillir', peu importe sa place sur l'axe temporel, est

⁷⁹Cf. FLEISCHMAN 1982: 18s.

en revanche en rapport direct avec le *hic et nunc* de l'énonciateur⁸⁰.

- (55) – Me oli u ser Sesil ki mô ti fer tu
– Mais où Ø POSS sœur Cécile REL je TEMP faire tout
fre pu fer li vin isi â Frâs pu li
frais pour faire OBJ venir ici en France pour OBJ
marje avek mwa?
marier avec OBJ?
– Me mwa ki u ti dir vini, nô Sesil!
– Mais OBJ REL vous TEMP dire venir, non Cécile!
Petet u' n trôpe, olje met nô Sesil
Peut-être vous COMP tromper, au lieu mettre nom Cécile
u' n al met Fij?
vous COMP aller mettre Fille? XI/152ss.
– Mais où est votre sœur Cécile pour qui j'ai fait tous les frais afin de la faire venir ici en France pour l'épouser?
– Mais vous avez dit que moi, je devais venir, pas Cécile! Peut-être vous vous êtes trompé, vous avez mis le nom de Fille au lieu de Cécile.

Ici, nous n'avons donc pas affaire à une différenciation passé proche/ passé éloigné, mais seul l'impact de l'événement passé sur le moment de l'énonciation est un critère important pour l'emploi de la marque *fin*. Ainsi l'exemple *u' n trôpe* implique l'idée d'une possible erreur de la part du jeune Français jusqu'au moment de l'énonciation. Dans ce contexte CORNE (1977: 107) fait état de la paire minimale suivante:

- (56) mô n vin isi pur eksplik zot sa ki guvernma pu fer
,I have come here to explain to you what the government
will do' (I am still here)

⁸⁰L'adverbe de temps *la* renforce ce rapport.

mô ti vin isi pur eksplik zot...
 ‚I have come/ I came (and then went away again) to explain
 to you ...‘

Pour saisir l'opposition entre *fin* et *ti*, MOORGHEN (1975: 5)⁸¹
 a recours au concept de ‚processus‘ et ‚résultat‘:

Les marqueurs *fin*, *n* (...) s'opposent aux précédents
 (i.e. *ti*, *tei* [CR REU]) en ce qu'ils ne peuvent en aucune
 façon exprimer une action itérative ou habituelle im-
 plicitement terminée ou non. (...) Par contre, ces mar-
 queurs permettent d'envisager l'action en tant que
 processus et non en tant que résultat et s'opposent
 de ce fait à *ti* (...). L'action conçue en tant que ‚proc-
 essus‘ n'implique absolument pas l'aspect progressif
 qui est exprimé par le marqueur *ap(r)e*, mais plutôt
 un aspect ‚duratif‘.⁸²

Afin d'illustrer ce qui vient d'être dit, MOORGHEN cite
 les exemples suivants:

(57) mô n marse tut lazurne
 ‚J'ai marché toute la journée‘
 mô ti marse tut lazurne

Dans la première phrase, l'action serait présentée sous forme
 d'un processus, tandis que dans la deuxième, elle serait pré-
 sentée dans sa ‚globalité‘ (1975: 6). Le fait qu'il s'agit, dans
 l'exemple cité, d'un verbe non-télique, non-transformatif,
 permet à MOORGHEN de parler dans ce contexte de proces-
 sus. En outre, l'adverbe de temps *tut lazurne* se prête à une

⁸¹Le CR MAU est la langue maternelle de P.-M. J. MOORGHEN.

⁸²PAPEN (1978: 341), qui cite le même passage de MOORGHEN
 sans le commenter, parvient à des conclusions qui, selon nous, sont
 diamétralement opposées: <The completive aspect thus envisages an ac-
 tion or state as completed with reference to a given time (Present, Past
 or Future).>

telle interprétation. Le terme de ‚globalité‘ s'avère plus ap-
 proprié en parlant du verbe marqué de *ti* que le terme de
 ‚résultat‘ qui prête ici à confusion.

Pour conclure, nous tenons à souligner une fois de plus
 l'existence de deux particules en CR SEY marquant l'antériorité
 par rapport au moment de l'énonciation: la répartition
 de *fin* et *ti* se fait selon que l'événement à présenter prend
 son point de référence dans le *hic et nunc* de l'énonciateur
 (*fin*) ou pas (*ti*).

II.1.3.3 Possibilités de combinaison avec *fin*

Comme nous avons pu démontrer ci-dessus, *fin* sert, entre
 autres, à marquer l'accomplissement d'une action par rap-
 port au moment de l'énonciation. Combiné avec *ti* et *a* (la
 dernière étant l'une des deux particules modales/ prospecti-
 ves), ce phénomène se trouve transposé à d'autres niveaux
 de repérages temporels⁸³. Ces combinaisons font fortement
 penser aux systèmes des repérages temporels dans les lan-
 gues européennes. En effet, si l'on qualifie *fin* de marque de
 ‚parfait‘, il en résulte à différents niveaux du repérage tem-
 porel les relations suivantes: on établit alors un rapport tem-
 porel entre un état passé, actuel ou à venir et un événement
 qui lui est antérieur, tout en présentant ce dernier comme
 étant accompli:

(58) <Sa msje frâse ti ana rezô fer li
 <Ce monsieur français TEMP avoir raison faire OBJ
 return Sesel parski i vre pa
 retourner Seychelles parce que il Ø vrai SUB (i) NEG Ø
 li ki i ti' n dir fer môte, ti
 OBJ REL il TEMP COMP dire faire monter, TEMP

⁸³Cf. la citation de PAPEN (1978: 341) dans la note précédente. BO-
 RETZKY (1983: 132ss.) mentionne une particule complétive en créole
 de Principe ainsi que dans une série de langues créoles à base lexicale
 anglaise.

sô ser Sesil, (...) >
 POSS sœur Cécile, (...) > XI/206s.

(«Ce monsieur français avait raison de la renvoyer aux Seychelles parce qu'il est vrai que ce n'était pas elle qu'il avait dit de faire venir, que c'était sa sœur Cécile, [...]».)

Ti'n combiné avec un verbe dynamique s'emploie à la fois dans le discours direct et dans les passages narratifs pour y marquer explicitement un rapport d'antériorité dans le passé. A elle seule, la particule *ti*, employée dans le discours direct, sert à marquer un rapport dans le passé sans aucun rapport avec le présent ce qui exige l'emploi d'autres moyens pour exprimer le rapport d'antériorité dans le passé.

(59) <Ler nu a fin ariv Lás Rwajal, tu i
 <Quand nous MOD/FUT COMP arriver Anse Royale, tout ils
 a' n fini mir⁸⁴. I/51s.

(«Quand nous serons arrivés à Anse Royale, elles seront toutes mûres».)

L'exemple cité ci-dessus met un «état-à-venir» en rapport avec un «état-qui-le-précède». Ici, il importe de souligner une fois de plus que *fin* ne peut en aucun cas aller de pair avec la particule progressive *pe*⁸⁵, problème auquel il nous faudra revenir ci-dessous (cf. II.3).

⁸⁴Dans son énumération, WAITE (1981: 14) indique cinq fois la combinaison *a + fin* (=0,2% de toutes les particules des onze premiers contes publiés par A. BOLLÉE (1977a). On n'a relevé aucune combinaison *pu + fin* dans l'ensemble des textes traités.

⁸⁵Cf. aussi BOLLÉE 1987: 491.

II.1.3.4 La particule *fin* dans les passages narratifs

Revenons donc brièvement aux formes avec *fin* dans les passages narratifs. En premier lieu, il nous faudra mentionner une fois de plus l'emploi plutôt rare de verbes accompagnés de *fin* dans les passages narratifs, alors qu'ils sont plus nombreux dans le discours direct. Si l'on considère ensuite les tableaux 1b et 1c (cf. annexe, IV.1), on en arrive à la conclusion qu'il existe des contextes syntaxiques spécifiques pour l'emploi des différentes formes avec *fin* et que ceci est en rapport étroit avec le mode d'action du verbe. Beaucoup de prédicats non-verbaux s'accompagnent de la particule complétive dans la principale, tandis que les verbes dynamiques apparaissent dans cette combinaison de préférence dans les subordonnées, à savoir dans les complétives, dans des relatives (restrictives), dans le discours indirect, dans les interrogatives indirectes ainsi que dans les temporelles. Si dans la principale un verbe dynamique s'accompagne de *fin* il renvoie, à notre avis, à un passage important du texte.

Quant aux prédicats non-verbaux marqués de *fin* dans les passages narratifs, nous avons pu constater qu'ils s'insèrent en séquence dans la chaîne d'action au même titre que les verbes dynamiques Ø-marqués:

(60) Ler midi i sone, frer Zako i fin fatigue e i
 Quand midi il Ø sonner, frère Jacquot il COMP fatigué et il
 lafê, i dir: (...)
 Ø faim, il Ø dire: (...) I/70s.⁸⁶

⁸⁶Cf. BOLLÉE 1977a: 97, note 32. A. BOLLÉE modifie le manuscrit de l'exemple cité de la façon suivante: Ler midi i sone, frer Zako in fini fatigue, i'n lafê, i dir: (...). Il semblerait qu'une nouvelle construction *in + fini + verbe (statique/non-statique)* se soit établie en CR SEY étant donné que la signification des variantes *in/n* n'est plus transparente. C'est le même processus, qui avait contribué à la formation de la particule complétive (< finir de), qui se réitère ici.

(Quand midi sonna, frère Jacquot était fatigué [s'était fatigué], il avait faim et il dit: [...])

L'énonciataire saisit immédiatement l'idée d'un processus qui précède le résultat de *se fatiguer*. Jacquot n'avait quasiment rien mangé ce jour-là et s'était donc fatigué assez vite au travail. Dans le manuscrit du conte, *lafé* ne s'accompagne cependant pas de *fin*. Ici, l'énonciateur ne vise donc pas à fournir l'information supplémentaire indiquant qu'il s'agit d'un état nouvellement atteint⁸⁷.

Analysons la situation suivante:

La bonne a préparé une tisane pour Soungoula sur la demande de Tortue:

- (61) Vremâ, nenen i fer sa, e ler i' n pare i
 Vraiment, bonne elle Ø faire ça, et quand il COMP prêt elle
 amene, i don Torti. Torti i kasjet sa
 Ø amener, elle Ø donner Tortue. Tortue il Ø cacher cette
 latizan. Ler siz-er, laklos i sone pu dine,
 tisane. L'heure six heures, cloche elle Ø sonner pour dîner
 Sùgula i get Torti par kote. Torti i dir:
 Soungoula il Ø regarder Tortue par côté. Tortue il Ø dire:
 <Mô dalô, u lerb dir in pare, la-la.
 <POSS copain, POSS herbe dur COMP prêt, là.
 Kek-fwa u a dormi bjê>.
 Peut-être tu MOD/FUT dormir bien>. I/245ss.

(En effet, la bonne prépara la tisane, et quand ce fut prêt, elle l'apporta; elle la donna à Tortue, qui cacha cette potion. A six heures, la cloche sonna pour le dîner. Soungoula regarda Tortue de côté, Tortue lui dit: <Mon ami, la tisane est prête, voilà. Tu dormiras peut-être bien>.)

⁸⁷L'interprétation proposée par A. BOLLÉE (voir la note précédente) est cependant tout à fait pertinente.

Cet exemple sert de nouveau à étayer l'hypothèse affirmant qu'en principe, les marques TMA se distribuent selon les mêmes critères fonctionnels, dans les passages narratifs comme dans le discours direct. C'est pourquoi *in pare* figure dans les deux contextes dont une fois dans la séquence ayant un rapport avec le passé⁸⁸ et l'autre fois en discours direct ayant un rapport avec le présent. Un prédicat non-verbal accompagné de *ti'n* dans les passages narratifs sert cependant à marquer que l'état en question était déjà en vigueur depuis un certain temps et ne constitue donc pas le résultat immédiat d'une action qui le précède:

Soungoula avait déjà l'estomac plein depuis le petit déjeuner, qui avait été copieux:

- (62) Zis sa zur zot sje kat pjes dibwa, e
 Juste ce jour ils Ø scier quatre pièces bois, et
 Sùgula sô vât ti' n plé, i pa
 Soungoula POSS ventre TEMP COMP plein, il NEG
 ni al rod dezene.
 même pas Ø aller chercher déjeuner. I/111ss.

(Rien que le premier jour ils avaient déjà scié quatre morceaux de bois, et Soungoula, dont le ventre était plein, n'alla même pas chercher le déjeuner.)⁸⁹

Si l'on avait rencontré, dans l'exemple cité, la forme *in plé*, l'action qui précède l'état aurait dû impliquer un processus qui mènerait au résultat immédiat. Mais ceci n'est pas le cas.

Nous nous contentons de citer l'exemple suivant pour le cas où un verbe dynamique en subordonnée s'accompagne de *fin*. Il s'agit d'un exemple en discours indirect:

⁸⁸Cela suppose toujours que les verbes dynamiques Ø-marqués doivent être rendus dans un contexte au passé.

⁸⁹Des constructions paratactiques expriment souvent une relation *cause - effet*; cf. également I/207ss. Nous avons évoqué ce fait comme étant un trait caractéristique de l'oralité interne du texte.

- (63) Ler lerwai deman solda, solda i kami⁹⁰ i
 Quand roi il Ø demander soldat, soldat il Ø gêné il Ø
 pa kapab dir, i dir è bebet in
 NEG. Ø pouvoir dire, il Ø dire SUB (i) un bête COMP
 bat li e i' n amar li.
 battre OBJ et elle COMP attacher OBJ. II/26s.

(Quand le roi questionna le soldat, le soldat, gêné, ne put rien dire, il dit qu'un animal l'avait battu et attaché.)

Comme nous l'avons noté précédemment, le CR SEY ne connaît pas de concordance des temps, ce qui signifie que dans l'exemple (63) il ne nous faudra pas changer les particules lors du passage au discours direct. Les deux seuls indices du discours indirect sont la marque de subordination *ki* qui, par ailleurs, peut être omise, comme nous le montre l'exemple cité ci-dessus, et le changement dans la déixis personnelle. Seul le dernier indice décide si, oui ou non, il s'agit du discours direct ou du discours indirect, car dans l'exemple ci-dessus, «*è bebet in bat mwa*» n'apparaît pas⁹¹. Dans le cas de l'exemple (63), on pourrait néanmoins faire l'objection suivante: si l'on considère *i Ø dir* comme étant une forme non-passée, la nécessité de marquer selon la concordance des temps s'avère inutile. Pourtant nous pouvons nommer de nombreux exemples qui contredisent cette affirmation:

- (64) <U rapel è pe lôtâ u ti deza dir mwa
 <Tu Ø rappeler un peu longtemps tu TEMP déjà dire OBJ
 ki sak zur e dat i ana sô kalite
 SUB chaque jour et date ils Ø avoir POSS qualité

⁹⁰Cf. BOLLÉE 1977a: 114, note 6.

⁹¹Des expressions déictiques à caractère temporel exprimées dans le discours direct ne changent pas lors du passage au discours indirect. C'est pour cela qu'elles ne peuvent pas servir d'indices pour reconnaître un discours indirect, cf. p. ex. *demé I/228s*.

fejaz ki u tuf sa ki ver pu fer
 feuillage REL tu Ø couvrir ceux REL Ø vert pour faire
 mir deswit?>
 mûrir tout de suite?> I/212ss.

(<Tu te souviens que, il y a quelque temps, tu m'as expliqué que chaque jour et chaque date avait son feuillage spécial pour couvrir les bananes vertes afin de les faire mûrir tout de suite?>)

Le verbe ,diré' qui sert à introduire le discours direct a un rapport net avec le passé, ce qui n'affecte pas la marque Ø dans la subordonnée. Si l'on y trouvait une particule temporelle du genre (...) *ki sak zur e dat ti ana sô kalite fejaz*, ceci impliquerait qu'au moment de l'énonciation il n'y aurait plus de rapport entre la date et le genre de feuilles qui servent à couvrir les bananes. La marque Ø en subordonnée (dans le discours indirect ou dans la complétive en général) sert donc à indiquer une simultanéité par rapport à la principale⁹².

Dans un troisième type d'emploi, la particule *fin* accompagne des verbes dynamiques, mais ceci n'est valable qu'en principale. Dans ce cas, il est de rigueur de tenir compte de l'ensemble du contexte dans lequel se trouve un tel verbe. A ce propos, nous aimerions citer un exemple un peu plus long:

⁹²WAITE (1986: 151s.) évoque des exemples qui contredisent le système TMA bickertonien. Pour ce qui est du «unmarked past for stative predicates» il cite la phrase suivante: *Mizèr ti di ki pa bezwê oken plas dà lesyèl*, 'Misère said that he had no need of a place in heaven'. Ici, WAITE devrait mentionné le fait que les constructions subordonnées ne nécessitent souvent pas les mêmes marquages temporels que les principales. C'est en cela que la différenciation en proposition principale et subordonnée s'avère indispensable. Selon notre connaissance, c'est CORNE (1977: 151; 1981: 123, note 15) qui a été le premier à indiquer que certaines particules ne figurent pas dans les subordonnées.

- (65) Zot ariv dâ karo banan, Torti i get
 Ils Ø arriver dans plantation banane, Tortue il Ø regarder
 Sûgula âmisuk, i war Sûgula pe kas sa
 Soungoula en secret, il Ø voir Soungoula PROG casser ceux
 ki mir, i met dâ sô karjol e i kuver
 REL Ø mûr, il Ø mettre dans POSS sac et il Ø couvrir
 ek fej mâztu. Torti osi i kas tu sa
 avec feuilles mangetout. Tortue aussi il Ø casser tout ceux
 ki mir, i met dâ sô karjol, e li osi
 REL Ø mûr, il Ø mettre dans POSS sac, et OBJ aussi
 kouver ek fej mâztu. Sûgula pa' n war
 couvrir avec feuilles mangetout. Soungoula NEG COMP voir
 si Torti in kas sa ki mir li osi.
 SUB Tortue il COMP casser ceux REL Ø mûr OBJ aussi.
 I/200ss.

(Ils arrivèrent dans la plantation. Tortue observa Soungoula en secret, il vit que Soungoula cueillait les mûres, les mit dans son sac et les couvrait avec des feuilles de mangetout. Tortue cueillit aussi des bananes mûres, les mit dans son sac et lui aussi, il les couvrit de feuilles de mangetout. Soungoula ne voyait pas que Tortue cueillait aussi les mûres.)

Ces passages explicatifs aident l'énonciataire à mieux comprendre la structure du texte. L'énonciateur abandonne le caractère séquentiel de son récit pour s'arrêter en faveur d'une rétrospective. Ce qui est mis en relief dans ce texte, c'est que Soungoula continue à croire qu'il a mis une autre intrigue en route. Les verbes qui figurent dans un tel passage ne s'accompagnent pas de la marque *ti*, car *ti* présenterait l'action passée, pour ainsi dire, comme un état accompli ou *clos*⁹³, alors que *fin* vise, au contraire, à marquer que

⁹³Dans ce contexte, cf. WEINRICH (1973: 76), qui mentionne le

l'action passée a une incidence sur la suite du récit⁹⁴. Nous avons également pu relever dans d'autres récits des exemples qui montrent clairement que dans les passages narratifs, les verbes dynamiques s'accompagnent de *fin* dans la principale là où l'énonciateur abandonne l'attitude de narration normale qu'il avait jusqu'alors adoptée. Souvent l'énonciateur cherche, à l'aide d'adverbes de temps, à condenser l'action, afin de mettre en relief son résultat et l'importance de ce dernier pour la suite de l'action⁹⁵.

Pour conclure nous aimerions nommer les fonctions suivantes de la particule complétive: *fin* a pour fonction de mettre un état actuel en rapport avec une action passée sur l'axe temporel; le point de référence se trouve alors dans le *hic* et *nunc* de l'énonciateur ou dans le point de référence inhérent au texte narratif. Qu'elle accompagne des verbes statiques ou des verbes dynamiques, la particule complétive sert toujours à relever l'accomplissement réel et vise ainsi à souligner la phase finale d'une action d'un état et le résultat nouvellement atteint. Le phénomène décrit fait penser à la notion du parfait résultatif. Des formes verbales qui s'accompagnent de *fin* ne se prêtent pas à la narration, mais marquent des passages dans le texte où l'énonciateur a recours à une autre attitude de locution et/ ou un autre temps narratif⁹⁶.

fait suivant à propos du parfait (Perfekt) allemand: «On rencontre fréquemment cette formulation, <se prolongeant dans le présent>; elle décrit, mais de façon bien insuffisante, un fait réel: le Perfekt permet de commenter le passé, de l'ouvrir à notre emprise, au lieu de le refermer et de l'y soustraire comme fait le récit. (...) En d'autres termes: le passé n'y est pas traité en perfectum mais en imperfectum (c'est donc dans l'Imperfekt qu'il est traité en perfectum).»

⁹⁴De telles insertions s'accompagnent souvent de l'adverbe de temps *sa ler* la pour mettre en évidence qu'il s'agit d'une rétrospective dont le point de référence se trouve dans le *hic* et *nunc* de l'action.

⁹⁵Cf. p. ex. VI/82ss.; IX/38s.

⁹⁶Cf. WEINRICH 1973: 22.

C'est en raison de ces caractéristiques que nous attribuons à la particule *fin* le statut de marque du parfait et non celui de marque *perfective*. A l'intérieur de l'opposition binaire *perfective/imperfective*, nous ne saurons lui attribuer une fonction aspectuelle, car l'action n'est pas présentée comme accomplie par rapport à un point de référence situé en dehors de l'énonciateur, mais comme antérieure par rapport au *hic et nunc* de l'énonciateur.

II.1.4 La question du marquage par *ti/ti'n* au début d'un nouveau paragraphe dans les récits

Selon BOLLÉE (1977a: 54), une des quatre fonctions de la particule Ø est la suivante:

- le présent 'historique'; un regard rapide sur les textes de notre anthologie montrera que le présent est le temps narratif par excellence du conte créole. Après une brève introduction au passé, le reste du récit se déroule au présent (...).

Par la suite, BOLLÉE fait la restriction suivante:

- Ceci n'est pas tout à fait exact: le passé réapparaît souvent au début d'un nouveau paragraphe. (BOLLÉE 1977a: 54, note 77)

BICKERTON (1981: 83s.) critique cette interprétation de BOLLÉE en citant de façon incomplète deux phrases relevées dans un des contes publiés par BOLLÉE. Selon son interprétation déjà mentionnée ci-dessus, le CR SEY marquerait, sans exception aucune, des verbes statiques et non-statiques suivant les critères du système TMA prototypique. Ainsi, il constate que:

- (...) past-reference nonstatives are unmarked, while past-reference statives receive anterior marking. (BICKERTON 1981: 84s.)

Au cours de la présente étude, nous avons pu, à maintes reprises, réfuter cette hypothèse. Mais pour le moment, il s'agit de mettre à l'épreuve l'hypothèse avancée par BOLLÉE à l'aide des textes. S'appuyant selon toute probabilité sur l'hypothèse de BOLLÉE, STEIN (1984: 81) remarque à ce sujet:

In den FKS [i. e. les langues créoles à base lexicale française] mit einer neutralen, unmarkierten Form tritt diese häufig an die Stelle der *te/ti*-Form, wenn der Zusammenhang eindeutig ist. *Te/ti* erscheint dann jeweils nur zu Beginn eines neuen (Erzähl-)Abschnitts, um das Folgende wiederum in die Vergangenheit zurückzuverlegen oder, um zu erinnern, daß es sich weiterhin um ein vergangenes Geschehen handelt.

A ce sujet nous aimerions faire les observations suivantes. Après avoir dépouillé les récits édités par BOLLÉE (1977a) dans cette perspective, nous avons pu remarquer que les récits No. VI et XI (les deux contes de Samuel ACCOUCHE) constituent un cas à part⁹⁷. Bien qu'ACCOUCHE marque également en premier lieu en accord avec le modèle de séquence verbale développé au cours de la présente étude, il marque souvent de nouveaux paragraphes qui sont normalement introduits par une conjonction temporelle (*ler* ou *ká*) par *ti'n*⁹⁸, tout en employant aussi la marque Ø et *fin*. Quant au marquage de nouveaux paragraphes dans le récit, nous avons pu constater qu'un autre groupe de textes⁹⁹ marque ces passages à l'aide d'un verbe accompagné de la particule Ø et plus rarement de la particule *fin*. En outre, il nous faut tenir compte du fait que la particule *ti'n* apparaît beaucoup plus souvent dans les récits du groupe A2 que dans ceux du groupe A1¹⁰⁰.

⁹⁷Nous regroupons ces deux contes sous le terme de groupe A2.

⁹⁸Cf. p. ex. VI/48; VI/89; VI/117; VI/122; VI/190; VI/199.

⁹⁹Voir les contes I, II, III, IV, VII, VIII, IX, XIII. Nous appelons ce groupe A1.

¹⁰⁰Voir les tableaux 1b et 2b en annexe (IV.1).

Il nous semble que dans les cas cités *ti'n* commence à s'établir, dans les passages narratifs, en tant que marque explicite de l'antériorité par rapport au passé. Nous pourrions mettre ce phénomène en rapport avec la structure syntaxique nettement plus complexe dont font état les textes d'ACCOUCHE. Ces textes disposent d'un inventaire de stratégies syntaxiques plus intégratives, comme p. ex. diverses conjonctions de subordination et des constructions participiales. Les textes d'ACCOUCHE s'accordent néanmoins, tout comme les récits du groupe A1, avec le système TMA décrit ci-dessus.

Mais revenons à la marque *ti'n* au début de nouveaux paragraphes dans le récit: à notre avis, il est impossible de déceler des régularités dans l'emploi de *ti'n*, *fin* et \emptyset dans le contexte de phrases (souvent il s'agit de temporelles) qui servent à introduire un nouveau paragraphe. Ni des critères concernant la technique narrative, ni des critères liés au contenu du conte ne servent à résoudre le problème. C'est pourquoi BICKERTON a tort de reprocher à BOLLÉE d'avoir mal interprété l'emploi des marques *ti* et *ti'n* qui, d'après nous, ne peut être généralisé. Selon BICKERTON les subordonnées qui servent à introduire de nouveaux paragraphes, devraient exiger des verbes statiques qui justifieraient donc l'emploi d'une marque d'antériorité. Une telle hypothèse s'avère cependant fautive.

Quant à l'interprétation de STEIN citée ci-dessus, qui semble fort plausible, on ne peut ni l'étayer, ni la réfuter. Il reste à savoir pourquoi dans quelques-uns des récits l'emploi de la particule *ti* ou *ti'n* pour marquer sporadiquement des coupures dans les passages narratifs est plus fréquent. Dans l'état actuel de nos recherches, nous pouvons seulement avancer l'hypothèse suivante: il semble y avoir un rapport de corrélation entre le nombre de verbes marqués de *ti/ti'n* vus dans l'ensemble du récit et ceux où *ti/ti'n* sert à marquer un nouveau paragraphe dans les passages narratifs respectifs.

Pour conclure, il nous faudra nommer les récits No. X et XII¹⁰¹ figurant dans le corpus de BOLLÉE, car, quant à la répartition de \emptyset et de *ti*, les deux récits ne peuvent être insérés dans le système postulé ci-dessus. Ce qui nous frappe ici, c'est le pourcentage très élevé de verbes marqués de *ti* dans les passages narratifs¹⁰².

Ces verbes n'apparaissent pas hors séquence, mais en séquence, à côté d'autres verbes dynamiques \emptyset -marqués. Serait-ce un indice qui prouverait que la marque *ti* est en train de s'établir dans cette fonction dans les passages narratifs au détriment de la marque \emptyset ? Nous pouvons affirmer que contrairement à la fonction qu'elle remplit dans les autres récits, la marque \emptyset à elle seule, ne sert plus dans les récits en question à établir la cohérence au niveau du texte narratif¹⁰³.

II.1.5 Les particules *a(va)* et *pu*

Dans le cadre de cette étude nous ne pouvons qu'esquisser le problème du système modal en CR SEY. Le système TMA prototypique tel que nous le propose BICKERTON prévoit une particule modale¹⁰⁴ qui servirait à marquer à la fois le futur et le conditionnel. Ici, deux catégories se recoupent, à savoir celle du repérage temporel et celle de la modalité. Nous définissons, dans ce contexte, «modalité» comme une

¹⁰¹ Les contes X et XII sont appelés dès lors groupe B. Les deux textes sont de deux auteurs différents. Voir aussi tableau 3 en annexe (IV.1).

¹⁰² Toute une série de passages comportant des marquages par *ti* peut être interprétée de la façon suivante: la particule temporelle suit directement les passages de discours direct pour indiquer que l'action en cours se place à nouveau dans le passé.

¹⁰³ Cf. BOLLÉE (1989: 191-193) qui constate le même phénomène pour les contes en CR SEY rédigés à l'Institut Pédagogique National des Seychelles. Ces contes sont destinés aux enfants du primaire.

¹⁰⁴ Selon la terminologie de BICKERTON, il s'agit ici de la dichotomie [irréel] - [non-irréel] (cf. I.5 ci-dessus).

BOLLÉE (1977a: 57) estime que dans 80% des cas où a et pu s'emploient dans des contextes identiques ou du moins similaires, il est impossible de déceler une différenciation de sens. A notre avis, cet emploi identique des deux particules se limite pourtant à des principales affirmatives¹⁰⁹:

(66) Sùgula i dir: <Mô daló, nu al tu¹¹⁰.Nu
 Soungoula il Ø dire: <POSS copain, nous Ø aller tout. Nous
 pu al komâse dimê bômâtê>
 MOD/FUT aller commencer demain bon matin>. I/22s.

(Soungoula lui dit: <Mon ami, voilà qui est fait. Nous allons commencer demain matin.>)

(67) Sùgula i dir: <Demê mem mô a môte, mô
 S. il Ø dire: <Demain même je MOD/FUT monter, je
 a fer kôdisjô. U kon mwa, mô pu
 MOD/FUT faire condition. Tu Ø connaître OBJ, je MOD/FUT
 tap li âler-âler¹¹¹ â fasô ler nu a sorti la
 de façon quand nous MOD/FUT sortir là,
 nu a pare>.
 nous MOD/FUT prêt.> I/16ss.

(Soungoula dit: <Demain même, j'irai là-bas pour discuter les conditions. Tu me connais, je vais discuter âprement la chose afin que nous soyons à l'abri de tous soucis quand nous aurons fini.>)

direct que dans une proposition complétive restent <sous-marqués> (cf. exemple 73). Par conséquent, c'est ensemble que nous traiterons les dialogues (discours direct) et les passages narratifs.

¹⁰⁹La répartition des particules s'effectue indépendamment du mode d'action du verbe respectif.

¹¹⁰Voir BOLLÉE 1977a: 94, note 16: <Nu al tu, tout va bien, rien ne peut nous retenir>, expression familière.>

¹¹¹Cf. BOLLÉE 1977a: 215: <tap âler, tirer le maximum de qqn en négociant>.

catégorie qui existe en dehors d'une langue particulière:

Modality, as traditionally defined, has to do with the speaker's attitude toward the propositional content of the utterance. (FLEISCHMAN 1982: 13)

Au niveau des repérages temporels, le passé et le futur occupent une place différente, car ce qui est passé se prête à l'assertion, alors que le prospectif prend un sens modal par le simple fait qu'il ne se prête justement pas à l'assertion¹⁰⁵. Ainsi beaucoup de langues grammaticalisent le concept de 'postériorité' à l'aide de la catégorie du mode, plutôt que d'avoir recours à la catégorie des temps grammaticaux¹⁰⁶. C'est la voie qu'auraient également adoptée, selon BICKERTON, les langues créoles. D'un autre côté les langues qui disposent d'une forme temporelle pour marquer le repérage temporel 'futur' lui attribuent dans la plupart des cas une fonction modale à côté de sa fonction temporelle. Nous ne pouvons nous étendre davantage sur les interférences existant entre la catégorie du prospectif et celle de la modalité, mais nous tenons seulement à souligner que ces deux catégories sont étroitement liées dans le cas des langues créoles.

Contrairement au système TMA prototypique, le CR SEY dispose de deux particules, a(va) et pu¹⁰⁷, que l'on qualifie généralement de particules prospectives. Quelles sont donc les différences de sens qu'entraîne l'emploi de l'une ou de l'autre d'entre elles¹⁰⁸?

¹⁰⁵STEPHANY (1985: 54) attribue aux repérages temporels 'passé' et 'futur' deux statuts épistémiques différents.

¹⁰⁶Voir FLEISCHMAN 1982: 24.

¹⁰⁷Cf. a(va) < va(s) (BOLLÉE 1982: 397), pu < être pour (BOLLÉE 1977a: 57).

¹⁰⁸A la lecture des tableaux 1b, 2b et 3b en annexe (IV.1), on observe que a et pu ne figurent pratiquement que dans le discours direct. Ainsi qu'il a été mentionné à plusieurs reprises, il n'y a pas de concordance des temps en CR SEY. C'est pourquoi les verbes employés tant au discours

Dans le domaine de l'affirmation/négation (interrogation), les deux particules occupent chacune une place bien déterminée. Peu importe qu'il s'agisse d'une principale ou d'une subordonnée, la présence de verbes négatifs entraîne le plus souvent la particule *pu*¹¹². *Pu* s'emploie également plus fréquemment dans la phrase interrogative. Quant au problème de savoir quelles sont les implications modales dont disposent *a* et *pu*, c'est-à-dire la certitude ou l'incertitude dont fait preuve l'énonciateur à l'égard d'un état de choses à venir, les créolistes concernés sont fortement divisés. En CR MAU, l'opposition entre *pu* et *a* semble être la suivante: *pu* = ,certains futurés' - *a* = ,uncertain futuré'¹¹³. En CR SEY, il est très difficile de trancher, car la situation est beaucoup plus complexe. Examinons les exemples suivants relevés dans CORNE (1977: 104):

- (68) *i* à gay é baba ,she will have a baby' (if she is not careful)
i pu gay é baba ,she will have a baby' (if she is not careful,
 or: she is already pregnant)

Ici, on pourrait considérer *pu* comme moyen pour l'énonciateur d'exprimer sa certitude. BOLLÉE (1977a: 58) nomme cependant une autre paire minimale où *pu* exprime l'incertitude de l'énonciateur, c'est-à-dire où l'interprétation contraire s'impose:

- (69) Mò pu vin ris é zur ,Je serai riche un jour'(je l'espère)
 Mò a vin ris é zur ,Je serai riche un jour'(c'est certain,
 puisque mes affaires vont très bien)

L'analyse des récits ne contribue pas le moins du monde à y voir un peu plus clair:

¹¹²PAPEN (1978: 355) constate que <[many] of our informants did not allow *a(va)* after the negative particle *pa*, though some did allow it: (...)>

¹¹³Cf. MOORGHEN 1975: 14; PAPEN 1978: 337ss., 354s.; BAKER & CORNE 1982: 42.

- (70) <(…) mò kon é vje dalò, frer Zako, mò
 <(…) je Ø connaître un vieux copain, frère Jacquot, je Ø
 sir ki nu de frer Zako¹¹⁴ nu a fer bó
 sûr SUB nous deux frère Jacquot nous MOD/FUT faire bon
 travail>.

travaj>. I/5s.

(<[...] je connais un vieux copain, frère Jacquot, je suis sûr que, à nous deux, nous ferions du bon travail.>)

- (71) <Fer tuzur bó fij, kon amen u
 <IMP faire toujours bon fille, IMP savoir amener POSS
 lekor, petet é zur u osi u a kapab
 corps, peut-être un jour OBJ aussi tu MOD/FUT pouvoir
 gâj é pti marjaz kâ-mem dâ lavjejes>.
 recevoir un petit mariage quand même dans vieillesse>.
 XI/143s.

(<Sois toujours une bonne fille, sache te conduire comme il faut, peut-être un jour, toi aussi, tu pourras te marier, même dans ta vieillesse.>)¹¹⁵

PAPEN (1978: 354s.) avance les arguments suivants: l'opposition *pu/a*, c'est-à-dire celle entre ,certainty' et ,incertainty' qui existe en CR MAU¹¹⁶ aurait été neutralisée en CR SEY, voire réinterprétée dans un sens contraire. Cette apparence pourrait nous fournir une explication plausible pour

¹¹⁴A ce propos cf. BOLLÉE 1977a: 49: <Dans la spécification des deux personnes en cause après *nu* de ,nous deux', *zot de* ,vous deux', le locuteur et l'auditeur respectivement sont sous-entendus.>

¹¹⁵Les exemples évoqués par CORNE (1977: 104) confirment que les particules *a* et *pu* ne servent pas de point de repère quant à la certitude de l'énonciateur à propos du fait qu'il évoque: *mò bié sir (ki) mò a/ pu fer sa* ,I am positive that I shall do it' - *ketfwa mò a/ pu fer sa* ,perhaps I shall do that'.

¹¹⁶Selon PAPEN (1978: 354), cette opposition aurait déjà existé aux différents stades du CR MAU.

lesdits changements de sens. Une autre approche qui vise, elle, à interpréter les particules *a* et *pu* selon l'opposition postériorité proche - postériorité éloignée¹¹⁷ est tout aussi insatisfaisante¹¹⁷.

Ici, il nous faudra faire quelques remarques supplémentaires quant à la répartition de *a/pu* en subordonnée. Dans des subordonnées temporelles qui expriment un rapport avec la postériorité, on trouve la particule *a* et non pas *pu*¹¹⁸:

- (72) <Ler nu ava fini mâze, nu ava al
 <Quand nous MOD/FUT finir manger, nous MOD/FUT aller
 lav nu è pe avâ dormi, avek sa ban loder
 laver OBJ un peu avant dormir, avec ces PLUR odeur
 trâspirasjô ki ek nu>.
 transpiration REL avec OBJ>. I/113s.

(<Quand nous avons fini de manger, nous irons nous laver un peu avant de nous coucher à cause de cette odeur de transpiration qui nous colle à la peau.>)

A part *ler*¹¹⁹, il nous faudra encore mentionner dans ce texte les conjonctions *pâgar*, de peur que' (II/69s.; XI/162s.), *é fasô*, afin que' (XI/15s.) et *ziska* jusqu'à ce que' (VIII/77; VI/65ss.; IX/20) qui entraînent également la marque *a*¹²⁰. Par contre, *pu* semble être de rigueur lorsqu'il s'agit de complétives qui dépendent d'un verbe épistémique. CORNE (1977: 103) cite l'exemple suivant:

(73) i pa ti kone ki i pu fer 'he didn't know what he would do'

¹¹⁷Cf. MOORGHEN 1975: 14; CORNE 1977: 103.

¹¹⁸Pour exprimer le futur, il suffit souvent de marquer le verbe par la particule Ø du fait que le contexte permet de situer clairement l'événement en question dans le temps.

¹¹⁹Voir également l'exemple (67), I/26 et VI/170.

¹²⁰Il convient de noter que l'équivalent en français des trois dernières conjonctions créoles demandent l'emploi du subjonctif.

Selon CORNE les locuteurs créolophones rejettent, dans ce cas-là, *a* en subordonnée. BICKERTON (1981: 95) cite ce même exemple pour démontrer que *pu* sert à marquer l'irréel. En effet, on pourrait attribuer à la particule *pu* en compagnie avec *a* une fonction temporelle ainsi qu'une fonction modale. Cette dernière nous semble plus importante:

- (74) <Mô kone ki mô pu fer avek u. Mô
 <Je Ø savoir SUB je MOD/FUT faire avec OBJ. Je
 a rod kat koko, mô a met
 MOD/FUT chercher quatre noix de coco, je MOD/FUT mettre
 avek u, mô a bjê dezene ziska mô liku>.
 avec OBJ, je MOD/FUT bien déjeuner jusqu'à POSS cou>.
 V/25

(<Je sais ce que je vais faire avec toi. Je vais chercher quatre noix de coco, je te ferai cuire avec, et je vais m'en mettre plein la panse.>)

En combinaison avec la particule temporelle *ti*, le CR SEY marque le futur du passé (*ti pu*)¹²¹ et le conditionnel (*ti a*). Dans ce contexte nous aimerions tout simplement nous arrêter sur les phrases conditionnelles. Les exemples de notre corpus nous permettent de classifier la répartition des particules selon les trois types de phrases hypothétiques suivants:

¹²¹Dans les subordonnées, le futur du passé ne peut être marqué que par *pu*. Le marquage par *ti* n'est pas nécessaire, la concordance des temps n'existant pas en CR SEY. Cf. III/25s.; X/33s.; XI/11s.

	Protase	Apodose
Réel	Ø	a/pu a
Potentiel	a ti a ti	a ti a ti a
Irréel	ti	ti a/ti a'n

Voici quelques exemples:

Réel:

- (75) <Mô a esej al rode, si mô a war,
<Je MOD/FUT essayer aller chercher, si je MOD/FUT voir,
mô a desan avek>.
je MOD/FUT descendre avec>. VIII/96s.

(<Je vais essayer d'aller la [la boîte] chercher, et si je la trouve, je descendrai avec.>)

Potentiel:

- (76) <Si par egzâp mô a krij mô ban dalô i
<Si par exemple je MOD/FUT crier crier POSS PLUR copains ils
a don mwa lamê rode, pa ti a
MOD/FUT donner OBJ main chercher, NEGTEMP MOD/FUT
bô?>
bon?> VIII/104s.

(<Si par exemple j'appelais mes copains, ils m'aideraient à chercher, ce ne serait pas mal.>)¹²²

¹²²CORNE (1977: 106) cite l'exemple suivant: *si u ti aste lavian, i ti a mâze - if you bought some meat, he would eat it'. On trouve cet exemple souvent comme étant le seul modèle du potentiel.*

Irréel:

- (77) <Si u ti ana figir parej mwa, u ti a'
<Si tu TEMP avoir visage pareil OBJ, tu TEMP MOD/FUT
n¹²³ gâj ê marjaz u osil>
COMP recevoir un mariage OBJ aussi!> XI/71s.

(<Si tu avais un visage comme le mien, toi aussi, on t'aurait aussi demandée en mariage.>)

Ces exemples nous montrent clairement qu'il est difficile de trancher entre les trois types d'hypothétiques, car le réel et le potentiel, tout comme le potentiel et l'irréel peuvent, en partie, être marqués par les mêmes moyens formels. Reste à souligner qu'en CR SEY la particule prospective/modale s'emploie également dans la protase. Des études plus approfondies portant sur les particules *a* et *pu* devraient avoir pour but d'interpréter les résultats jusqu'alors obtenus dans un contexte plus vaste.

II.1.6 Possibilités de combinaison entre les particules TMA en CR SEY

Comme nous l'avons souligné ci-dessus lors de notre présentation du système TMA prototypique bickertonien, les particules respectives du système suivent un ordre bien déterminé, lorsqu'elles se combinent; à savoir l'ordre suivant: temps-mode-aspect. Notre étude nous a amené à constater que le système du CR SEY montre deux points de divergence par rapport au système TMA prototypique. Le CR SEY dispose notamment d'une particule complétive ou bien d'une particule du parfait *fin*, et de deux particules modales/prospectives *a* et *pu*. Reste à mentionner une troisième particule *fek*¹²⁴

¹²³Cette combinaison de particules ne figure en tout et pour tout que deux fois dans le corpus de A. BOLLÉE.

¹²⁴*Fek* < ne faire que (de), cf. BOLLÉE 1977a: 94.

dont nous n'avons pas encore fait état dans le présent ouvrage, car cette dernière n'apparaît quasiment jamais dans les récits. Accompagnée d'un verbe dynamique, *fek* exprime le passé immédiat et *a*, ainsi, une valeur purement temporelle:

(78) Zasmé i deman avek Akonor: <Msje,

Jasmin il Ø demander avec Akonor: <Monsieur,

eski¹²⁵ u fin tâde sa ki mô
particule interrogative vous COMP entendre ce REL POSS

madam in fek dir lo u size?>

femme COMP PAS/IM dire à POSSsujet?> XIII/38s.

(Jasmin demanda à Akonor: <Monsieur, est-ce que vous avez entendu ce que ma femme vient de dire à votre propos?>)

BAKER (1972: 110) range *fek* en CR MAU dans le groupe des soi-disant <préverbes> auxquels appartiennent également *âkor*, *tuzur*, *nek* etc., préverbes qui assumeraient, selon lui, la fonction d'adverbe. C'est BOLLÉE (1977a: 59, note 96) qui avance un argument allant à l'encontre d'une simple transposition de l'interprétation donnée par BAKER au CR SEY. Contrairement à *deza*, *osi*, *nek*, *zis*, etc. la particule *fek* occupe une place bien déterminée, lorsqu'elle s'insère dans une suite de particules, et ne peut changer librement de position dans la phrase. En outre *fek* peut s'accompagner d'autres particules, ce qui nous amène à lui accorder le statut d'une particule verbale.

Dans le cas d'une éventuelle combinaison de particules, l'ordre, selon BOLLÉE (1977a: 69), serait le suivant:

¹²⁵ *Eski* peut être considéré comme un emprunt au français, voir à ce propos BOLLÉE 1977a: 78s.: <*Eski* n'est pas fréquent dans notre corpus, plusieurs auteurs n'en usent jamais, et CORNE et PAPEN ont formulé des doutes quant à son statut de 'vrai' mot créole.>

$$\left\{ \begin{array}{l} i/\emptyset \\ ti \end{array} \right\} + \left\{ \begin{array}{l} a(va) \\ pu \end{array} \right\} + in + \left\{ \begin{array}{l} nepli \\ deza \\ âkor \\ osi \\ etc. \end{array} \right\} + fek + pe$$

Tout comme CORNE (1977: 96) et PAPEN (1978: 367s.), WAITE (1981: 17) compte pour le CR SEY 25 possibilités de combinaison tout en soulignant qu'il n'en avait trouvé que sept dans son propre corpus¹²⁶:

<i>ti + a/pu</i>	<i>a/pu + in</i>	<i>in + fek</i>	<i>fek + pe</i>
<i>ti + in</i>	? <i>a/pu + fek</i> ¹²⁷	(<i>in + pe</i>)	
<i>ti + fek</i>	<i>a/pu + pe</i>		
<i>ti + pe</i>			
<i>ti + a/pu + in</i>	<i>a/pu + in + fek</i>	(<i>in + fek + pe</i>)	
<i>ti + a/pu + fek</i>	? <i>a/pu + in + pe</i>		
(<i>ti + a/pu + pe</i>)	? <i>a/pu + fek + pe</i> ¹²⁸		
<i>ti + in + fek</i>			
(<i>ti + in + pe</i>)			
<i>ti + fek + pe</i>			
? <i>ti + a/pu + in + fek</i>			
<i>ti + a/pu + in + pe</i>			
? <i>ti + a/pu + fek + pe</i>			
(<i>ti + in + fek + pe</i>)			
(<i>ti + a/pu + in + fek + pe</i>)			

¹²⁶ Cf. les combinaisons en italiques du tableau ci-dessous. Dans le contexte de son analyse linguistique, WAITE se base sur les contes I à XI de A. BOLLÉE (1977a). Si on y inclut les deux derniers contes XII et XIII, on obtient une huitième possibilité de combinaison: *ti + in + fek* (XII/1). Le signe ?¹²⁷ se réfère au tableau synoptique de PAPEN (1978). Les possibilités entre parenthèses ne figurent pas chez PAPEN.

¹²⁷ Selon CORNE (1977: 96), la combinaison *pu + fek* serait possible.

¹²⁸ CORNE (1977: 96) affirme que la combinaison *a + fek + pe* est acceptable contrairement à la combinaison **pu + fek + pe*.

Selon toute apparence, la particule complétive et la particule progressive (*fin* et *pe*) ne peuvent aller de pair¹²⁹. Les particules *fek* et *pe* peuvent être employées en même temps, mais seulement dans l'ordre qui vient d'être indiqué. En général, nous pouvons constater que dans le cas de toute combinaison possible avec la particule progressive, cette dernière se place toujours directement devant le verbe.

L'analyse des textes nous a permis de constater que l'emploi isolé de particules est beaucoup plus fréquent que d'éventuelles combinaisons de particules. Si combinaison de particules il y a, elles se composent dans bon nombre de cas de deux particules. Voici les combinaisons de particules les plus fréquentes: *ti'n*, *ti pe*, *ti a*¹³⁰. Des combinaisons comportant plus de deux marques ne s'emploient pratiquement jamais dans le langage spontané. CORNE et PAPEN ont cherché à mettre au jour l'acceptabilité de certaines combinaisons de particules par l'intermédiaire d'une enquête menée auprès de locuteurs créoles. PAPEN (1978: 361s.) dit à ce sujet:

(79) *Zâ (i) ava n fek pe mâze. 'John will have just been eating.'*

Zâ ti a n fek pe mâze. 'John would just have been eating.'

However, both forms were hesitantly given and were rejected by other informants.

WAITE (1981: 23s.) s'oppose à cette démarche pour mettre au clair les combinaisons de particules possibles en CR SEY (et en IDE FC), tout en soulignant où repose l'essentiel de chacune des approches:

My results lead me to conclude that there is indeed quite a considerable distinction between the 'acceptability' of combinations and their actual usage (...). I

¹²⁹PAPEN et CORNE citent une seule combinaison de *fin* et *pe*: *ti + a + in + pe*. BOLLEÉ (1987: 491) ajoute à ce propos: «(...) the alleged combination of *fin* and *pe* in SC does not occur in authentic texts».

¹³⁰Voir WAITE 1981: 23; cf. également les tableaux 1, 2 et 3 en annexe (IV.1).

am not claiming that the larger combinations do not exist in IdFC; in fact, I do not consider it to be a question of existence vs. non-existence; it is rather a matter of the relative frequency of usage.

Ici, il s'agit de distinguer nettement les buts que les deux approches se proposent d'atteindre. WAITE cherche à connaître l'emploi réel des combinaisons de particules en CR SEY (et en IDE FC); ainsi son étude se place-t-elle au niveau de la 'parole', alors que CORNE vise à étudier l'emploi des dites particules en 'langue':

Be this as it may, the three- and four-particle combinations elicited from consultants show clearly that the potential for such a development exists, and that when they do combine, the particles occur in a fixed order. (CORNE in: BAKER & CORNE 1982: 44)

Même si certaines combinaisons de particules ne s'emploient que rarement ou quasiment jamais dans l'acte de parole concret et que leur existence se trouve seule affirmée, suite au sondage mené auprès de locuteurs créoles, elles peuvent nous aider à mettre en évidence des possibilités sous-jacentes qui pourraient se développer si besoin il y avait.

II.1.7 Les résultats obtenus jusqu'à maintenant

Plusieurs des observations faites jusqu'alors nous amènent à mettre en doute l'existence d'un système TMA prototypique en CR SEY.

D'abord, nous avons constaté que dans les passages narratifs, les verbes statiques restent Ø-marqués lorsqu'ils s'insèrent dans la séquence de l'action, tout comme d'ailleurs les verbes dynamiques. Pourtant d'après BICKERTON les verbes statiques Ø-marqués exigeraient la présence de la marque

d'antériorité. En outre, nous avons pu démontrer que bon nombre de verbes dynamiques Ø-marqués dans le discours direct gardent leur rapport avec le présent et n'expriment donc pas, dans une perspective perfective, une sorte de rapport avec le passé. Il en résulte que le CR SEY ne marque pas selon les différents modes d'action. Ainsi est-il dépourvu des interférences entre l'aspect et les modes d'action d'une part et les repérages temporels d'autre part, interférences qui caractérisent un système primordialement aspectuel et secondairement temporel. Ces interférences, comme nous l'avons déjà vu plus haut, sont à la base du système TMA prototypique de BICKERTON. Et c'est donc dans ce contexte qu'il semble pertinent d'insérer les explications suivantes.

La fonction similaire qu'assume la particule temporelle dans les passages narratifs et dans le discours direct révèle l'importance d'un principe primaire, à savoir celui de la séquence des actions successives. Il serait également possible de parler, dans ce contexte, d'un système à caractère primordialement temporel, ce qui exige cependant quelques remarques supplémentaires. Dans les passages narratifs ainsi que dans le discours direct, c'est la particule Ø qui a pour fonction d'indiquer le degré zéro, pour utiliser une fois de plus la terminologie de WEINRICH¹³¹. Et ceci constitue, à notre avis, la différence principale avec le système de BICKERTON. Sous l'optique bickertonienne on est tenté d'interpréter tout verbe dynamique Ø-marqué dans les passages narratifs comme étant perfectif, ainsi que de ne pas tenir compte des verbes statiques Ø-marqués et, enfin, d'exclure de l'analyse le discours direct. Une telle démarche nous empêcherait de

¹³¹Cf. WEINRICH (1973: 69): «Il est relativement fréquent que la relation entre ces deux Temps [i. e. Temps du texte et Temps de l'action] ne pose aucun problème, ou plus exactement que le locuteur ne désire aucunement attirer l'attention de l'auditeur sur le problème éventuel de leurs rapports. Un point zéro est prévu pour ces cas-là.»

voir qu'en principe, dans les passages narratifs comme dans le discours direct, le marquage des verbes s'effectue selon les mêmes critères fonctionnels par rapport au degré zéro respectif. La particule *ti p. ex.* assume la même fonction dans les deux domaines, c'est-à-dire qu'elle sert à marquer l'antériorité dont le point de référence ne se trouve nullement ancré au degré zéro. C'est ainsi que le soi-disant système aspectuel s'avère être de nature primordialement temporelle. Le principe de base qui est à l'œuvre dans ce système est celui de la séquence. Par rapport à la particule imperfective prototypique, la particule *pe* n'assume donc qu'une partie de sa fonction originelle, à savoir celle d'indiquer la progressivité, alors que la particule Ø assume la fonction d'habituel. En outre, *pe* peut se trouver à tous les niveaux du repérage temporel et entraîne un changement du mode d'action lorsqu'elle est combinée avec un verbe statique¹³². *Fin* est souvent considérée comme étant la particule perfective du CR SEY¹³³. Une telle hypothèse est dépourvue de tout fondement, car comme nous avons pu le démontrer (cf. II.1.3.4) il est impossible de présenter une action de l'extérieur, c'est-à-dire dans une perspective perfective, à l'aide de la particule complétive. La particule *fin* assume plutôt la fonction de différencier au niveau du repérage temporel, le point de référence étant le moment de l'énonciation. En plus, *fin* sert à marquer un état en tant que résultat d'un processus ayant précédé cet état. Les deux emplois de cette particule impliquent que ce qui est dit est encore en vigueur au moment de l'énonciation. Il existe un deuxième argument qui sert à démentir le caractère perfectif de *fin*, car contrairement à l'élément perfectif de l'opposition aspectuelle, *fin* ne se prête que dif-

¹³²La particule progressive n'a pas, à proprement parler, de pendant. Les particules Ø et *ti* quand elles sont en opposition à *pe* gagnent la caractéristique [-progressif].

¹³³Voir p. ex. STEIN 1984: 80s.

facilement à présenter une séquence d'événements dans un récit.

BICKERTON dont nous avons cité le jugement apodictique à l'égard de la particule d'antériorité du CR SEY admet dans la même publication que le CR SEY ne dispose plus vraiment d'un système TMA prototypique ce qui serait dû à l'intégration de la particule *fin*. C'est à l'aide d'une métaphore qu'il essaie d'illustrer l'impossibilité de mettre deux systèmes différents dans un rapport bi-univoque:

If a cake is divided into five slices, while another identical to it is divided into eight slices, there is no way in which each of the slices in Cake A can contain exactly the same amount of material as each of the slices in Cake B. In other words, how much, and exactly what, is contained in each slice will be largely determined by the number of slices. This is exactly the state of affairs in TMA systems throughout language (...). (BICKERTON 1981: 90s.)

En se référant au CR SEY, BICKERTON constate que:

The main point to be grasped here is that if you mark out a cake to be cut into *n* slices, then change your mind and decide to cut *n* + 1, you can only get your extra slice at the expense of one or more of the originals. Thus, if (*fin*)*n* were introduced as a ninth term into the classic eight-term creole system, it could only be accommodated by robbing the semantic domain of one or more existing markers. (BICKERTON 1981: 91)

A notre avis, BICKERTON ne va pas assez loin dans son argumentation. Il considère que *fin* se serait emparé de fonctions jusqu'alors assumées par la marque d'antériorité *ti*; c'est notamment là, où les deux particules se combinent pour exprimer un rapport explicite d'antériorité, que l'ancien système antérieur (anterior-system) se transforme, selon BICKERTON, en système passé (past-system). C'est ainsi

que d'autres publications, qui se placent dans le sillage de BICKERTON, constatent que la particule complétive s'infiltré dans le domaine sémantique jusqu'alors occupé par *ti*¹³⁴. D'après nous, il est beaucoup plus probable que *fin* ait assumé en premier lieu des fonctions jusqu'alors attribuées à la particule Ø, c'est-à-dire à l'élément perfectif de l'opposition aspectuelle. Ainsi, *fin* aurait allégé le rôle de la particule Ø, qui, à son tour, aurait pu assumer d'autres fonctions dans le système verbal. Si l'on poursuivait ce développement, la marque Ø aurait, elle, assumé la fonction que l'on attribuait jusqu'alors à la particule *pe* (marquant l'habituel et le rapport avec le présent pour les verbes dynamiques), tandis que *pe*, la particule imperfective dans le système original, se serait vue restreinte à la fonction progressive dans un système à caractère primordialement temporel. BOLLEÉ (1987: 491s.) critique l'opinion promulguée par BICKERTON en affirmant que *fin* figure déjà dans les premiers textes en CR MAU. Ainsi serait-on amené à évaluer plus prudemment l'argument d'une éventuelle intégration de *fin* dans le système TMA prototypique. Ce faisant BOLLEÉ s'appuie sur des recherches effectuées par BAKER & CORNE 1982 et CORNE 1983. Il s'agit là, sans aucun doute, d'un argument de première importance. Mais il importe néanmoins de considérer les fonctions qu'assume ce lexème dans les textes respectifs¹³⁵. Le simple fait qu'une forme se trouve dans un texte n'implique cependant nullement qu'elle ait déjà acquis le statut de forme grammaticalisée¹³⁶. Nous sommes ainsi

¹³⁴Cf. p. ex. BAKER & CORNE 1986: 176; WAITE 1986: 154.

¹³⁵BAKER & CORNE (1982: 224) soulignent pour ce qui est de la comparaison des marques TMA en CR MAU, CR REU et en créole haïtien (MC, RC et HC dans la citation suivante): «All that is attempted here, however, is a comparison between the graphic forms of these attested in HC, MC, and RC in documents written before 1900. Thus, the semantic values of the 'markers' are not specified (...).»

¹³⁶D'autres langues créoles disposent également d'une particule com-

d'accord avec CORNE (1983: 71) qui souligne que *fin* ne constitue pas une *introduction* au système TMA du CR SEY, mais serait plutôt une *inclusion* due au substrat est-africain et possiblement aussi au substrat malgache. Qu'est-ce qui nous fait donc dire après tout que le CR SEY aurait jamais possédé un système primordialement aspectuel?

Voici quelques raisons qui pourraient se prêter, à notre avis, à étayer cette hypothèse. Les données linguistiques relevées dans notre corpus de récits ne s'insèrent pas facilement, du moins non sans faire surgir quelques problèmes, dans le système décrit dans le cadre du présent travail. Il nous semble qu'il y ait coexistence entre les dernières traces d'un 'ancien' système primordialement aspectuel et d'un système 'nouvellement' survenu. C'est ainsi que nous trouvons dans les passages narratifs des verbes statiques marqués de *ti*, ce qui en fait ne s'avère pas nécessaire, vu que les verbes se trouvent insérés dans la chaîne d'action. Il s'agirait donc, dans ce contexte, d'une marque redondante. Nommons également les verbes dynamiques Ø-marqués qui expriment souvent, dans le discours direct et à la forme négative, un rapport d'antériorité. Nous aimerions citer un autre argument qui étayerait l'existence éventuelle d'un ancien système à caractère primordialement aspectuel en CR SEY: nous avons déjà fait état du fait que malgré les différences sémantiques des particules TMA dans les langues créoles respectives, l'analogie de leur structure syntaxique est frappante. Ce qui importe, c'est le fait que, parmi les marques préverbaux, la particule aspectuelle se trouve toujours en voisinage

plétive (cf. II.1.3.3). Pourtant, il est important de déterminer à quel stade une langue a incorporé la particule en question. Car l'emploi syntaxique qu'elle en fera dépend soit de la position de la particule dans la phrase, à savoir s'il s'agit d'une position libre ou non, soit de la possibilité de se combiner à d'autres particules TMA (cf. BICKERTON 1981: 80). La situation mentionnée en dernier lieu entrainera vraisemblablement une restructuration du système verbal.

immédiat du verbe, même lorsqu'elle va de pair avec d'autres particules¹³⁷.

Ce phénomène montre que la catégorie d'aspect peut être considérée comme catégorie originaire et primaire dans le système TMA des langues créoles. L'ordre prototypique des particules a pu se maintenir aussi en CR SEY malgré l'inclusion de *fin*. Accompagnée d'autres particules TMA, *pe* a su sauvegarder sa place immédiatement devant le verbe¹³⁸. Ceci nous amène à supposer l'existence d'une phase de transition en CR SEY ou peut-être même déjà en CR MAU – les Seychelles ayant été peuplées à partir de l'Île Maurice et de la Réunion dans les années 70 du XVIII^e siècle – où l'insertion de *fin* comme forme grammaticale aurait contribué au changement d'un système primordialement aspectuel vers un système primordialement temporel¹³⁹.

Il s'avère particulièrement intéressant de voir à quel point les créolistes concernés adoptent l'interprétation de BICKERTON sans pour autant la mettre à l'épreuve. Ainsi CORNE (BAKER & CORNE 1982: 127) dit que:

¹³⁷Cf. GIVÓN (1982: 127) qui donne à l'ordre des particules TMA l'interprétation suivante: «It seems to clearly correspond to a scope gradation: The non-punctual aspect has only the verb under its semantic scope. The modal operator has the larger propositional/sentence scope, while the anterior has the widest, discourse scope».

¹³⁸Cf. II.1.6 ci-dessus.

¹³⁹Pour préciser ce point – qui ne peut pas être approfondi dans le cadre du présent travail – on devrait analyser tous les anciens textes en CR MAU et en CR SEY disponibles afin de pouvoir tirer des conclusions pertinentes concernant des processus diachroniques. Pour ce qui est du CR MAU et du CR REU, les textes les plus anciens datent du XVIII^e et du XIX^e siècle (cf. CHAUDENSON, Robert, *Textes créoles anciens (La Réunion et Île Maurice). Comparaison et essai d'analyse*, Hamburg 1981 [Kreolische Bibliothek 1]). Le premier texte du CR SEY remonte au début du XX^e siècle (cf. YOUNG, Rodolphine, *Fables de La Fontaine traduites en créole seychellois. Introduction, notes, remarques sur la langue et glossaire par Annegret Bollée et Guy Lionnet*, Hamburg 1983 [Kreolische Bibliothek 4]; voir également BOLLÉE (à paraître a).

The data advanced in my earlier study of SC (...) seem to be, with hindsight, basically accurate, in spite of some oversights (the co-occurrence of *ti* with past-reference statives and its nonoccurrence with past-reference nonstatives in narrative material).

Dans le cas des récits, le système bickertonien serait donc tout à fait applicable. WAITE (1986) avance des arguments semblables. Il constate la coexistence de deux systèmes TMA pour le IDE FC. Malgré l'existence d'un système TMA modifié suite à l'inclusion de la particule *fin*, il continue de reconnaître l'existence et la validité du système prototypique dans le cas des récits:

The classic marking system tends to be employed in storytelling, an archaistic convention: (...). (WAITE 1986: 153)

Les données linguistiques qu'avance WAITE ne se prêtent pas à étayer cette hypothèse, car elles sont toutes dépourvues d'un contexte approprié et ont dû être considérablement modifiées dans le but de la démarche argumentative. En plus on a l'impression – et cela vaut également pour CORNE – que, avec de telles conclusions, WAITE fait des concessions envers BICKERTON. Car l'analyse de la plupart des récits dans BOLLÉE 1977a nous montre clairement que dans ce cas, le système TMA bickertonien ne fonctionne plus. Ainsi nous continuons à affirmer que le CR SEY ne dispose pas ou plus, même dans le cas des récits, d'un système à caractère primordialement aspectuel. A l'égard d'une telle affirmation, il importe de souligner une fois de plus que nous partons d'une définition aspectuelle strictement binaire et des possibilités d'interférence dont fait preuve un système à caractère primordialement aspectuel tel que l'avance BICKERTON pour les langues créoles. Un autre fait prête fortement à confusion, à savoir celui de l'interprétation que donnent BAKER & CORNE (1982: 46) au sujet de la fonction des particules *pe*

et *fin*, interprétation qui ressemble fortement à celle avancée dans notre étude, mais qui les amène cependant à constater:

In summary then, IDE FC has a predicate system which is primarily aspectually orientated, with tense as a secondary concern.

Certes, cette interprétation est due, entre autres, à la confusion entre l'aspect et le mode d'action, ou bien encore entre l'aspect et le parfait, confusion courante dans la littérature en langue anglaise. Il nous paraît cependant impossible de transposer l'idée d'un système primordialement aspectuel, tel que le conçoit BICKERTON, aux langues créoles parlées dans l'océan Indien. Comprendre l'aspect dans un sens plus large comme le font BAKER & CORNE et WAITE nous paraît tout à fait plausible, mais il serait également souhaitable de marquer la différence qui existe entre le système aspectuel des langues créoles parlées dans l'océan Indien et celui *p. ex.* des langues créoles parlées dans les Caraïbes.

II.2 La pièce de théâtre

Dans cette partie de notre étude, deux autres sortes de textes¹⁴⁰ vont permettre de vérifier les résultats jusqu'alors obtenus.

Arrêtons-nous d'abord sur l'étude d'une pièce de théâtre d'Antoine ABEL (*1934) *Restan kamira* (1980). ABEL, l'auteur seychellois le plus réputé, commence sa carrière d'écrivain en composant des poèmes et des récits en langue française avant de publier en 1982 son premier roman en langue créole *Mon tann en leokri*¹⁴¹.

¹⁴⁰Nous tenons particulièrement à remercier Annegret BOLLÉE qui a eu la gentillesse de mettre ces textes à notre disposition.

¹⁴¹Cf. BOLLÉE (à paraître a).

La lecture de cette pièce de théâtre révèle aussitôt un grand nombre d'emprunts au français, surtout dans le domaine lexical, ainsi que dans le domaine syntaxique¹⁴². Le texte en question serait donc à ranger parmi ceux qui se situent au voisinage du pôle de l'intégration (cf. l'écrit interne au texte' LUDWIG 1989: 18ss.). Quels sont alors les différents emplois des particules TMA dans ce texte? Il ne s'agit pas de présenter les résultats au détail près, car, ce qui importe ici, c'est d'interpréter les résultats de l'analyse du texte dans le cadre des résultats antérieurs. D'ores et déjà, nous aimerions souligner le fait que les conclusions que nous avons tirées de l'analyse des récits s'avèrent correctes.

Voici d'abord un bref résumé du texte: Céline, une nourrice créole d'un certain âge dont les maîtres se sont débarrassés, se voit condamnée à vivre jusqu'à la fin de ses jours dans un foyer de personnes âgées. Gaétan, un jeune homme qui a été élevé par ses soins, l'invite à vivre chez lui lorsqu'il apprend son destin. Céline doit y accomplir de nouvelles tâches. Elle assume pour lui le rôle de conseillère sage et maternelle. Après le mariage de Gaétan avec Dora et la naissance de leur premier enfant, elle ravive les souvenirs de sa vie et décrit ainsi en citant ses propres expériences la situation désespérée d'une femme créole. A la fin, Céline en vient même à mettre en doute sa propre personne et sa vie.

Maintenant quelques résultats concernant l'emploi des particules TMA.

¹⁴²Il est souvent difficile de distinguer le lexique de la syntaxe. Voici quelques exemples d'un emprunt lexical: *tou sa vatévien*, *dé no zour*, *de-zorme*, *rémorde konsians*, *répignan*, *ansente*: dans ce dernier cas, il existe aussi une variante créole *an voidfamiy'*. Pour le domaine syntaxique nous citons p. ex. *otan... ki* et *plito ki...*

II.2.1 Les particules Ø et pe

La particule Ø, lorsqu'elle accompagne des verbes statiques ou des verbes non-statiques, établit un rapport avec le présent. Lorsqu'il s'agit de contextes habituels/ itératifs, nous trouvons également la particule Ø.

La bonne apporte une tasse de café à Céline qu'elle ne veut toutefois pas boire:

(80) Domestik: Mé ki u gagnen, Céline? *Ou pa boir*
 Mais que tu Ø avoir, Céline? Tu NEG Ø boire
 ou kafé?
 POSS café?

Céline: Non. Mon pa oulé. Mon pa anvi boir
 Non. Je NEG Ø vouloir. Je NEG Ø envie boire
 kafé.
 café.

Domestik: Be, *tou lézour* ou boir en tas kafé
 Beh, tous les jours tu Ø boire une tasse café
 sa ler non? Akoz ki ozordi ou pa oulé?
 cette heure, non? Pourquoi aujourd'hui tu NEG Ø vouloir?
 3/9ss.¹⁴³

(Domestique: Mais qu'est-ce que tu as Céline? Tu ne bois pas ton café?)

Céline: Non, je n'en veux pas. Je n'ai pas envie de boire de café.

Domestique: Pourtant tu bois une tasse de café tous les jours à cette heure-ci, n'est-ce pas? Pourquoi n'en prends-tu pas aujourd'hui?)

¹⁴³La notation 3/9ss. se réfère à la page 3, ligne 9ss. de la pièce de théâtre que toutefois nous ne citons pas intégralement. Le lecteur est renvoyé au passage cité en annexe (cf. IV.2).

CORNE (1977: 109) et PAPEN (1978: 362) attribuent, tous les deux, la fonction d'habituel au domaine de la particule progressive¹⁴⁴. WAITE (1986: 149) cite à cette occasion un exemple en CR MAU et nous en livre une interprétation tout à fait plausible:

- (81) Arlet pe al legliz tule dimahs
,Ariette's going to church every Sunday (these days)'

In cases where both – the progressive and habitual – aspects are present, the progressive is marked by *ape*, whilst the habitual remains unmarked. These sentences are not the counterexamples they may seem. (WAITE 1986: 155, note 7)

L'interprétation que donne WAITE se voit appuyée par l'exemple suivant relevé dans la pièce d'ABEL:

- (82) Mme Pousset: Koméla persone pas kapab koz
Maintenant personne NEG Ø pouvoir causer
ek ou! Nek ou pé rouspété. Nek
avec OBJ! Ne (...) que tu PROG rouspéter. Ne (...) que
ou réplik sek-sek.
tu Ø répliquer sec. I/6s.

(En ce moment, il n'y a plus moyen de te parler. Tu trouves toujours à redire et tu réponds toujours d'un ton sec.)

Cet exemple montre clairement que l'emploi de la particule progressive ne dépend pas du contexte itératif, c'est-à-dire qu'un contexte itératif n'exige pas la marque *pe*, car, s'il en était ainsi, les deux phrases entraîneraient la marque *pe*. *Pe*

¹⁴⁴Dans un article de 1983, CORNE (1983: 67) modifie son point de vue et constate: «IDE FC differs from this system [i. e. le système prototypique d'après BICKERTON] in a number of respects (the Habitual/ Iterative is unmarked, for example), but the details do not concern here.»

semble, selon toute apparence, assumer seulement la fonction de particule progressive, ce qui nous amène à constater que le mode d'action habituel/ itératif incombe au domaine de la particule Ø. C'est exactement ce que nous avons pu constater lors de l'analyse des récits.

II.2.2 La particule *fin*

La particule complétive *fin* a deux fonctions dans le texte en question, deux fonctions qui s'accordent parfaitement avec les fonctions qu'elle assume dans les récits: *fin* accompagne d'une part des prédicats statiques, non-verbaux et assume ainsi la fonction d'un parfait résultatif. L'état nouvellement atteint renvoie au procès qui se trouve à l'origine de cet état:

- (83) Céline: Mone fatigue isi. Nék zot pé
Je COMP fatigué ici. Ne (...) que vous PROG
tret mouan koman bébet.
traiter OBJ comme bête. I/8

(Maintenant je suis à bout de forces. Vous me traitez toujours comme un animal.)

Nous avons déjà mentionné l'absence de *fin* dans le cas de prédicats non-verbaux lorsqu'il s'agit de ne pas exprimer le fait qu'un état soit atteint suite à une action:

- (84) Mme Pousset: Mon kroir ou en pé fatigue
Je Ø croire SUB (i) tu Ø un peu fatigué
ozordi.
aujourd'hui. I/29

(Je crois que tu es un peu fatiguée aujourd'hui.)¹⁴⁵

¹⁴⁵Voici un autre exemple: Benjamin, un fils de Céline, se trouvant dans une situation délicate, attend l'aide de sa mère. Céline lui répond:

- (85) Céline: Ou pa i kompran pou dir pétét ine tro tar?

Une autre fonction incombe à cette particule lorsqu'elle s'accompagne de verbes dynamiques, à savoir la fonction de marquer un rapport temporel entre un événement passé et le moment de l'énonciation:

- (86) Gaétan-Gabriel: *Mone amene en keksoz*
 Je COMP apporter un quelque chose
 ki bon pou ou. Détroi dizéf zoizeau. Maman
 REL Ø bon pour OBJ. Quelquesœufs oiseau. Maman
 kine dir mouan amene sa vit kot ou.
 REL COMP dire OBJ apporter ça vite chez OBJ. 24/12ss.

(Je t'ai apporté quelque chose de bon: quelques œufs d'oiseaux. C'est maman qui m'a dit de t'en apporter rapidement.)

L'antériorité est présentée alors par rapport au présent, c'est-à-dire que le point de référence se trouve ancré dans le moment même de l'énonciation.

Dans la présente pièce de théâtre d'ABEL, *fin* se trouve souvent accompagnée d'adverbes de temps, comme p. ex. *touzour*, *déza*, *zamen*, *asé*, *népli* etc. Ces adverbes se réfèrent à un intervalle de temps, qui contient le moment de l'énonciation.

Dans l'exemple suivant, il est question d'un être étrange, ressemblant à un vampire:

- (87) Céline: *Tou dimoune ine déza tane li krié, mé*
 Tout le monde COMP déjà entendre OBJ crier, mais

Benjamin: *Proverb i dir zamen i tro tar*. 18/10ss.

(Tu ne comprends pas qu'il est peut-être déjà trop tard? Il y a un proverbe qui dit qu'il n'est jamais trop tard.)

zamen okene zome ou fame fine voir li.
 jamais aucun homme ou femme COMP voir OBJ. 22/22s.

(Tout le monde l'a déjà entendu crier, mais personne ne l'a jamais vu.)

Népli (ne plus') s'avère d'un intérêt particulier dans ce contexte. Contrairement aux adverbes mentionnés ci-dessus, *népli*, qui implique une négation, occupe une place bien déterminée à l'intérieur de la phrase en se plaçant immédiatement devant le verbe¹⁴⁶. Accompagné de verbes statiques ou bien de verbes dynamiques-atéliques, il établit un rapport avec le présent¹⁴⁷:

Céline doit être reléguée dans une maison de retraite:

- (88) Mme Pousset: *Ekouté, Marcel, nou pa pou*
 IMP écouter, Marcel, nous NEG MOD/FUT
kapab met Céline kazerne. Sa i pa bien.
 pouvoir mettre Céline asyle. Ça il NEG Ø bien.
 M'sié Pousset: *Ine népli kapab fer narien*
 Elle COMP ne (...) plus capable faire rien
 mon dir ou. *Zis i la pé manzé*¹⁴⁸.
 je Ø dire OBJ. Juste elle Ø là PROG manger. 4/6ss.

(Ecoute, Marcel, nous ne pouvons pas envoyer Céline en maison de retraite. Ce n'est pas bien.)

Moi, je te dis qu'elle n'est plus bonne à rien, si ce n'est à manger.)

¹⁴⁶ *Népli* ne figure pas dans les contes.

¹⁴⁷ Dans les contes, la combinaison de *fin* avec des verbes statiques comme *kone*, *kapab* etc. est d'un emploi extrêmement rare. Cependant dans le texte présent, de tels exemples sont multiples.

¹⁴⁸ C'est un autre exemple d'une construction «partiellement conjuguée» (teifmit') avec *pé*. Cf. II.1.2.1.

Ici, *fin* souligne le passage d'un état à l'autre, à savoir être encore capable de faire quelque chose à un état ne plus être capable de faire quelque chose. Bien que le corpus ne contienne pratiquement que des cas où *népli* s'accompagne de la particule complétive, BOLLÉE (1977a: 69) cite un exemple semblable au nôtre qui ne porte cependant pas la marque *fin*:

(89) Ozordi Seselwa i *népli kapab aste* é morso later.
,Aujourd'hui les Seychellois ne peuvent plus acheter une parcelle de terrain'.

Certes, on pourrait avancer l'argument suivant: il s'agit dans l'exemple en question d'une constatation de portée générale qui s'oppose à l'emploi de *fin*. Les arguments avancés ci-dessus¹⁴⁹ et le fait que *fin* s'emploie également dans des contextes itératifs et des proverbes vont cependant à l'encontre d'une telle explication:

(90) Dora: O mouen ou kone rémont en révéy ler
Au moins tu Ø savoir remonter un réveil quand
ine vid.
il COMP arrêter. 23/1s.

(Au moins tu sais t'y prendre pour remonter un réveil lorsqu'il s'est arrêté [dans le sens de: tu sais t'y prendre pour redonner du courage à quelqu'un].)

Revenons aux exemples (88) et (89). Seul l'énonciateur semble décider si, en accompagnant *népli* + verbe de la particule complétive, il veut mettre en relief ou non le changement d'un état de choses à un autre (cf. ci-dessus)¹⁵⁰.

¹⁴⁹Cf. note 72.

¹⁵⁰Dans la langue parlée, il est difficile de distinguer *i népli kapab* de *ine népli kapab*. Seuls les exemples où le lexème qui se trouve en position du sujet ne se termine pas par une voyelle pourraient tirer les choses au clair. Pour ce qui est des pronoms, seul *zot*: (2^e/ 3^e personne du pluriel) remplit cette condition.

II.2.3 Les particules *fin* vs *ti*

Notre étude des récits nous a révélé que les marques *fin* et *ti* donnent une structure différente au passé par rapport au moment de l'énonciation. En suivant l'idée de REICHENBACH, on pourrait dire qu'ici la position du point de référence s'avère distinctive. D'une part, le point de référence et le moment de l'énonciation se recourent (*fin*), d'autre part, le point de référence coïncide avec l'événement à présenter (*ti*), ce qui implique que l'énonciateur ne vise pas à marquer un rapport immédiat entre une situation antérieure et le moment de l'énonciation. Notre texte de référence se prête à l'illustration de cette différence du rapport d'antériorité. Chaque fois que l'énonciateur se réfère au passé à l'aide d'une marque épisodique, telle que *lontan* 'auparavant' en marquant ainsi l'insignifiance de ce passé pour le moment de l'énonciation, des verbes marqués de *ti* s'ensuivent. L'emploi de *fin*, en revanche, implique que l'événement à présenter est considéré à partir du présent et est toujours en vigueur au moment de l'énonciation, quelle que soit sa position sur l'axe temporel¹⁵¹. Dans de nombreux exemples, on rencontre alors une marque temporelle telle que *la* ou *aprézan*, à présent, maintenant' pour neutraliser une éventuelle marque épisodique précédente:

Céline exprime sa déception de devoir être envoyée en maison de retraite par ses maîtres:

(91) Mé sa ki mouan mon kone: mone travail pou
Mais ce REL OBJ je Ø savoir: je COMP travailler pour
zot. Mone eskente mouan pou zot. Mone ize
OBJ. Je COMP esquinter OBJ pour OBJ. Je COMP user
mon karié pou fer grandi zot piti, mone
POSS carrière pour faire grandir POSS enfants, je COMP

¹⁵¹Cf. II.1.3.2.

gagne rhumatis dan dan (sic!) larivière aköz zot.
avoir rhumatisme dans rivière à cause de OBJ.

Mone tir salté amba zot. Limeme li
Je COMP tirer saleté sous OBJ. Lui-même OBJ

M'sé Pousset ler i ti tome malād é ki
Monsieur Pousset quand il TEMP tomber malade et SUB

i pa ti bouzé lor son lili, ki sene
il NEG TEMP bouger sur POSS lit, quelle personne

la ki ti okip li? La aprézan ine
là REL TEMP occuper OBJ? A présent il COMP

blié. Prézan i oulé done mouan en
oublier. A présent il Ø vouloir donner OBJ un
koudpié.

coup de pied. 3/32ss.

(Mais je sais une chose: j'ai travaillé pour eux. Je me suis esquinée pour eux. J'ai sacrifié ma vie pour élever leurs enfants. J'ai attrapé des rhumatismes dans la rivière à cause d'eux. J'ai lavé les langes de leurs enfants. Et quand M. Pousset était malade, ... quand il ne pouvait plus sortir de son lit, qui s'est occupé de lui? A présent, il a tout oublié. Maintenant, il me jette dehors.)

Un autre exemple sert à démontrer que le système verbal qui est à la base de ce texte ne ressemble pas au système TMA décrit par BICKERTON. La soi-disant particule antérieure prototypique *ti* se combine avec des verbes dynamiques sans qu'il soit question, ni implicitement ni explicitement, d'un événement antérieur, ce qui serait le cas dans un système de nature primordialement aspectuel:

Un être ressemblant à un vampire répand la terreur:

(92) Dora: Ma¹⁵² Céline ou ti tandé ier soir? I ti
Céline tu TEMP entendre hier soir? Il TEMP

pasé zis avan nou ti al dormi.
passer juste avant nous TEMP aller dormir.

Cél.: E, oui, Dora, mon ti tane li. Zamen
Eh oui, Dora, je TEMP entendre OBJ. Jamais

nou fine tane li krié koumesa. Mon ti
nous COMP entendre OBJ crier comme ça. Je TEMP

gagne lasérdpoul. I pa ti pé kri,
avoir chair de poule. Il NEG TEMP PROG crier,

i ti apé apélé.
il TEMP PROG appeler. 22/9ss.

(Ma Céline, as-tu entendu hier au soir? Il est passé près de nous juste avant que nous allions nous coucher.)

Oui, Dora, je l'ai entendu. Nous ne l'avons encore jamais entendu crier comme ça. Cela m'a donné la chair de poule. Il n'a pas poussé un cri, il a lancé un appel.)

Il s'agit donc de souligner de nouveau le caractère primordialement temporel du système TMA du CR SEY. La particule *ti* serait alors plutôt à considérer comme étant une marque du ,passé'¹⁵³.

II.2.4 Les particules Ø, fin, ti

Par la suite, nous analyserons un passage un peu plus long (cf. annexe, IV.2) qui, à notre avis, est, à bien des égards, susceptible de livrer des résultats d'un grand intérêt.

Résumé: Céline évoque les étapes les plus importantes de sa vie: son enfance, son mariage malheureux, le temps où elle a continué à vivre seule avec ses enfants après que son mari l'avait quittée, la période d'une courte durée où elle vivait avec un autre homme.

¹⁵²Forme d'appellatif < *maman*.

¹⁵³Cf. p. ex. BAKER & CORNE 1982: 42.

Nous ne présenterons pas le passage en question dans son intégralité, mais nous contenterons d'y faire référence au fur et à mesure que nous procéderons à l'analyse du texte. De prime abord, on remarque l'homogénéité de certains passages de ce texte, ce qui est dû aux marques temporelles:

- (93) Mon komans oir sinéma devan mouan. Mon oir
Je Ø commencer voir cinéma devant OBJ. Je Ø voir
ler mon ti ankor pti kot mon maman.
quand je TEMP encore petit chez POSS maman. 16/14s.

(Je commence à avoir des visions. Je me vois auprès de ma mère lorsque j'étais enfant.)

Les verbes Ø-marqués, qu'il faudra interpréter comme *présent*, sont suivis d'une conjonction de temps (*ler*) qui marque le début des événements évoqués. Jusqu'à la page 16, ligne 21 (=16/21, cf. IV.2), tous les verbes, sans tirer compte de leur mode d'action, s'accompagnent de *ti*. L'emploi de la particule complétive dans *Mone grandi* (16/21) («j'ai grandi») marque une transition: les événements antérieurs se situent désormais à l'arrière-plan. C'est la description des événements à venir qui se trouve alors au premier plan. Les prédicats de ce passage s'accompagnent sans exception de la particule Ø (16/21-16/36):

- (94) Pli tar marmay i komans né, ene, dé, troi.
Plus tard enfants ils Ø commencer naître, un, deux, trois.
16/32

(Plus tard mes enfants nacqurent à la file, le premier, puis le deuxième et le troisième.)

- (95) Julien li i en bon fran tirér.
Julien OBJ il Ø un bon coureur de jupons. 16/33

(Julien était un vrai coureur de jupons.)

Les deux exemples montrent de nouveau que les verbes ne sont pas marqués selon leur mode d'action ([94] – dynamique; [95] non-verbal/ statique); les deux prédicats se trouvent au même niveau du repérage temporel. Après que Céline s'est souvenue d'un dialogue (17/1-12) lors duquel se déroule la discussion décisive entre elle et son mari Julien, elle continue à raconter son histoire. Par la suite, nous ne rencontrons que des verbes marqués de *ti* (17/13-29)¹⁵⁴ où, une fois de plus, le choix de la marque ne dépend pas du mode d'action. C'est *saler* 'maintenant' qui renvoie à la situation actuelle, ce qui explique l'emploi de verbes accompagnés de *fin* et de Ø:

- (96) Saler mon troi piti zot ine grandi.
Maintenant POSS trois enfants ils COMP grandir. 18/1

(Maintenant mes trois enfants sont grands.)

Ce bref aperçu nous amène à tirer les conclusions suivantes:

L'emploi de la même marque à l'intérieur d'un passage, indépendamment du mode d'action du verbe et sans qu'il y ait changement au niveau du repérage temporel, va à l'encontre de l'existence d'un système à caractère primordiallement aspectuel. Selon toute apparence, les verbes marqués de *ti* et de Ø se prêtent à la narration d'événements, ce qui n'est pas le cas des formes marquées de *fin*¹⁵⁵. C'est à juste titre que l'on se demandera alors pourquoi la marque *ti* ne s'emploie pas tout le long du récit, c'est-à-dire jusqu'à la fin des souvenirs évoqués dans ce passage. Le changement brusque où la marque Ø s'impose au détriment de *ti* (dans l'exemple cité par l'intermédiaire de *fin*) semble obéir à un

¹⁵⁴Voir également des verbes marqués par *ti* pe/ *ti'n*.

¹⁵⁵Nous avons indiqué ci-dessus que cette caractéristique va à l'encontre d'une éventuelle classification de *fin* comme «particule perfective».

besoin de narrer de façon plus spontanée, plus directe et plus captivante. Qu'il s'agisse d'une volonté de rendre le récit plus vivant, se montre par le fait que le passage des souvenirs évoqués à la réalité et le passage des verbes initiaux marqués de *ti* aux verbes Ø-marqués s'effectuent à l'aide du même moyen linguistique, à savoir de la particule *fin*¹⁵⁶.

Il nous faudra cependant encore préciser pourquoi le récit contient à la fois des verbes marqués de *ti* et de Ø. L'exemple en question nous montre que le passage du récit, où se trouvent des verbes accompagnés de Ø, est encadré de verbes accompagnés de *ti*; c'est-à-dire que les verbes Ø-marqués ne peuvent pas assumer, à eux seuls, la fonction de narration. Ce fait est contraire à l'idée d'un système à caractère primordialement aspectuel dans le cas du texte mentionné.

La particule Ø ne représente donc pas, dans ce contexte, la forme normale pour établir un rapport avec le passé, mais elle est en quelque sorte une forme marquée qui sert à rendre les souvenirs évoqués plus vivants. Ceci rejoint l'idée d'un 'présent historique' qu'évoquent CORNE (1977) et BOLLÉE (1977a) pour le CR SEY. Quoi qu'il en soit, nous ne nous pencherons pas sur ce problème dans le chapitre ci-présent, mais nous renvoyons le lecteur au dernier chapitre de notre travail.

II.2.5 Les particules *fek*, *a*, *pu*

Revenons encore à d'autres particules, telle que *fek* qui marque le passé immédiat¹⁵⁷ et dont la place semble se consolider

¹⁵⁶Ce qui frappe dans ce cas-là, c'est qu'il s'agit en plus du même verbe: *mone grandi* (16/21) et *zot ine grandi* (18/1); cf. ex. (96).

¹⁵⁷Contrairement à BAKER & CORNE (1982: 43; 1986: 174), qui considèrent *fek* comme particule «immédiate *completive*», nous favorisons la notion de particule du «passé immédiat» qui permet de mieux souligner que la composante temporelle est une dimension essentielle pour cette particule. A ce propos cf. également BORETZKY (1983: 34), qui

à l'intérieur du système verbal, bien que cette particule soit d'un usage nettement moins fréquent que les autres:

(97) Mme Pousset: Sa mem ki mon *fek* dir li.

Ça même REL je PAS/IM dire OBJ. 5/22

(C'est exactement ce que je viens de lui dire.)

En combinaison avec une autre particule, *fek* n'apparaît qu'une seule fois dans le texte ci-présent:

(98) Gaétan: Zot ine tandé? Ine *fek* zouene

Vous COMP entendre? Ils COMP PAS/IM trouver

en kadav dan boi Kopolia.

un cadavre dans bois Kopolia. 23/7

(Vous avez entendu? Ils viennent de trouver un cadavre dans la forêt de Kopolia.)

CORNE (1977: 111) et BAKER & CORNE (1982: 43) citent les exemples suivants pour illustrer l'opposition entre *fek* et (*f*)*in fek*:

(99) i *fek* al labutik, i pâkor returne

,he has just gone to the shop, he isn't back yet'

i n *fek* al labutik, u âvi i al âkor?

,he has just been to the shop (and has since returned),

do you want him to go again?'

En raison du petit nombre d'exemples dont nous disposons, il nous a été impossible d'établir une telle différence de sens.

distingue aussi *fek* de la particule *completive fin*, car la première ne différencierait que selon les repérages temporels.

Les particules modales/ prospectives *a* et *pu* obéissent dans leur répartition aux critères donnés ci-dessus. A figure dans la plupart des cas dans des principales affirmatives¹⁵⁸.

Notre hypothèse affirmant que la particule *a* apparaît dans certains types de subordinées s'avère correcte: dans les subordinées temporelles qui s'introduisent souvent par *ler* (quand), seul *a* (ou *a + fin*) apparaît. *Pu* se trouve cependant dans des principales et des subordinées négatives ou encore dans des subordinées qui dépendent d'un verbe épistémique¹⁵⁹. En outre, la particule *pu* contient des composantes modales telles que l'obligation ou la permission:

M. Pousset refuse de garder Céline plus longtemps
chez lui:

- (101) Alors akfer *mon pou* *gard li* *isi*. Mon lakour
Alors pourquoi je MOD/FUT garder OBJ ici. POSS maison
pa en mizé!
NEG Ø un musée! 4/9s.

(Alors, pourquoi devrais-je la garder chez moi? Ma maison n'est pas un musée!)

¹⁵⁸Lors de notre analyse des contes, nous avons indiqué que le *nexus al + verbe* (ou bien *pe + al + verbe*, ex. [35]) peut exprimer un rapport avec le futur. Dans la pièce de théâtre ci-présente, ABEL utilise de temps à autre la forme *a + val + verbe* qui semble être le résultat d'une segmentation différente de *ava + al*:

- (100) Domestique: (...) moi val fer en lot tas si oulé. 3/16
([...] Je vais [te] faire une autre tasse [de café]
si tu veux.)

Il faut interpréter *moi* comme *mon + a* (dans d'autres passages on trouve *moua + val + verbe*); cf. à ce propos BOLLÉE 1977a: 96, note 28: «moi fine arrive (= nu a fin arriv).»

¹⁵⁹Contrairement à l'analyse des contes, l'analyse de la pièce de théâtre ne nous permet pas de trancher l'emploi de *a* et *pu*. Car on trouve dans ce même type de phrases *a* à côté de *pu*.

Pour conclure, nous tenons à souligner que l'analyse de cette pièce de théâtre, texte qui diffère nettement des récits choisis, nous procure des résultats qui nous permettent une fois de plus de réfuter l'existence d'un système TMA à caractère primordialement aspectuel en CR SEY. Pour ce qui est des points essentiels du système TMA, les résultats obtenus suite à l'analyse de la pièce de théâtre s'accordent parfaitement avec les résultats obtenus lors de l'analyse des récits. Il est fort intéressant de souligner que dans la pièce de théâtre, les passages narratifs font également état de formes verbales Ø-marquées qui sont à leur tour introduites par des formes marquées de *ti*, indépendamment du mode d'action du verbe. Ainsi pouvons-nous dire que le système verbal qui constitue la base de ce texte est, lui aussi, caractérisé par le fait qu'il opère en priorité d'après les critères des repérages temporels, et de manière secondaire seulement d'après les critères aspectuels.

II.3 Les textes de journaux

Pour l'analyse du système TMA en CR SEY, nous avons recouru à une troisième sorte de textes, à savoir les textes de journaux. Ces textes se situent clairement du côté du pôle de la langue de distance. Contrairement aux récits qui relèvent d'une tradition créole orale, les textes de journaux s'insèrent dans une tradition écrite européenne. Vu que les textes créoles sont souvent traduits à partir de textes français ou anglais – les deux langues standards qui coexistent aux Seychelles – le grand nombre d'emprunts ne nous semble guère étonnant¹⁶⁰. Ceux-ci sont surtout d'ordre lexical et

¹⁶⁰C'est en 1979 que le créole acquiert le statut de langue officielle à côté de l'anglais et du français. Depuis 1982, il sert également de langue de communication à l'école primaire et pour l'alphabétisation. Voir BOLLÉE (à paraître a) et BOLLÉE (à paraître b). – Ici, il nous est impossible de

syntactique. Quant au corpus de textes restreint qui constitue la base de notre analyse, le système TMA nous semble toutefois exempt d'influences marquantes¹⁶¹.

Les extraits de texte sont issus du journal NATION, porte-parole du gouvernement socialiste aux Seychelles. Ce quotidien, le seul d'ailleurs qui existe aux Seychelles, publie des articles en langue anglaise, française et en créole, bien que ces derniers soient plutôt rares¹⁶².

Après l'indépendance acquise en 1976 – les Seychelles ont été à l'origine colonialisées par les Français au XVIII^e siècle, et en 1814, elles sont définitivement devenues une colonie britannique – James MANCHAM a été élu premier président d'Etat. Lors d'un voyage à l'étranger en juin 1977, son gouvernement a été victime d'un coup d'Etat par France-Albert RENÉ. En 1979, une nouvelle constitution, cette fois-ci selon des principes socialistes, est entrée en vigueur.

Cette information nous paraît indispensable pour mieux comprendre l'événement politique qui est au centre de bon nombre de textes analysés: la chute du gouvernement MANCHAM. Les textes que nous avons choisis recouvrent la période de juin 1977 à juin 1978, donc une période où le gouvernement socialiste venait tout juste de prendre le pouvoir.

considérer le problème d'un éventuel continuum «créole – français» en CR SEY et en CR MAU.

¹⁶¹Des structures sémantiques plus complexes exigent des stratégies linguistiques plus intégratives, c'est-à-dire des stratégies qui condensent au maximum l'information à véhiculer. Ainsi, les textes de journaux montrent p. ex. un vocabulaire nettement plus spécifique. La syntaxe est beaucoup plus complexe. Cf. dans le domaine lexical les anglicismes suivants: *tradé union*; *zotte expecter* qui (...); La France ine demander pour *appointe* Mr. Rene de Choiseul-Pralin comment son ambassadeur ici (...). Le CR SEY a emprunté au français les stratégies syntaxiques suivantes: la négation postposée: *sa situation comme sa faudrait pas arrive encore ici Seychelles*; des conjonctions comme *aussi bien qui, sans qui, meme si, par le fait qui*.

¹⁶²Cf. BOLLÉE (à paraître b).

Ces précisions données, procédons à l'analyse des particules TMA.

II.3.1 La particule Ø

L'emploi de la particule Ø est le même que dans les deux autres sortes de textes, c'est-à-dire que le verbe Ø-marqué exprime un rapport avec le présent quel que soit son mode d'action. En outre, la particule Ø se trouve dans des contextes itératifs, mais sert également à faire des constatations de portée générale:

(102) Dans le moment Gouvernement y demande tous travailleurs qui *pencore gagne zotte l'augmentation pour prend un peu patience, et gouvernement y assure zotte tous sans exception qui avant longtemps*¹⁶³ *zotte tous zotte a gagne zotte augmentation qui a prend leffet depuis le 1er Juin sa l'année.* (14.7.1977: 2)

(Pour l'instant, le gouvernement demande un peu de patience à tous les ouvriers qui n'ont pas encore reçu d'augmentation et il garantit à tous, sans exception, qu'ils obtiendront bientôt une augmentation valable rétrospectivement à partir du 1^{er} juin.)¹⁶⁴

L'exemple que nous venons de citer montre que, comme dans les récits et dans la pièce de théâtre, *pencore* accompagné d'un verbe Ø-marqué exprime un passé dont le point de référence coïncide avec le moment de l'énonciation.

Le passage suivant est extrait d'une lettre rédigée par un lecteur:

(103) Ennou¹⁶⁵ prend par exemple nous ban camarade du parti Militant Mauricien, *zotte faire sorti un journal qui écrire*

¹⁶³Cf. les équivalents en français 'avant peu' et en anglais 'before long' qui sont à l'origine de l'expression créole *avant longtemps*.

¹⁶⁴Pour ce qui est des exemples tirés de journaux, nous renoncerons à une traduction interlinéaire.

¹⁶⁵*ennou* = *anu*: particule de l'impréatif 1^{re} personne du pluriel.

beaucoup lartic en creole – beaucoup plis qui nous Journal NATION – alor qui avance lalangue creole si nous 60.000 habitants Seychelles nous écrire en qualité creole, tandi qui nous ban frères Mauritian y écrire en lot maniere – Reunion pou li etc. (18.7.1977: 3)

(Prenons par exemple nos amis du «Parti Militant Mauricien». Ils éditent un journal qui contient beaucoup d'articles en créole – beaucoup plus que notre quotidien NATION, mais comment le créole doit-il progresser, quand 60.000 Seychellois écrivent le créole d'une certaine façon, alors que nos amis mauriciens le font d'une autre et les Réunionnais à leur tour d'une troisième?)

Dans cet exemple, les verbes Ø-marqués se réfèrent à des événements généraux qui n'ont pas d'incidence sur le moment de l'énonciation.

La paire minimale suivante montre que la forme Ø peut établir un rapport avec le futur; pourtant ceci n'est que très rarement le cas¹⁶⁶:

(104) Semaine prochain radio et NATION pour commence prend encore l'annonce et advertisement – mais dans en different form. (18.6.1977: 1)

(La semaine prochaine la Radio et le quotidien NATION diffuseront à nouveau des annonces et des spots publicitaires, mais sous une autre forme.)

(105) Semaine prochaine, alors, Radio Seychelles y retourne normal, mais avec un nouveau style – (...). (18.6.1977: 1)

(Ainsi, Radio Seychelles reprendra son programme habituel, mais dans un autre style – [...].)

Dans l'exemple (104), on trouve la marque modale/ prospective (*pour = pu*). L'exemple (105) sert à étayer l'argument selon lequel contrairement aux autres particules, la

¹⁶⁶Il s'agit d'un emploi restrictif tel que nous avons pu le constater dans l'analyse des contes, cf. II.1.1.2.

forme Ø est une forme non-marquée au niveau sémantique comme au niveau formel.

II.3.2 La particule *pe*

Dans les textes de journaux, la particule progressive *pe* sert surtout à souligner une action qui se déroule. C'est ainsi que *pe* ne s'accompagne que de verbes dynamiques¹⁶⁷. Contrairement à la particule imperfective telle que la définit BICKERTON, la particule progressive se voit attribuer un emploi restreint. Dans cette sorte de textes, la fonction itérative/habituelle incombe également à la particule Ø. *Pe* n'accompagne pas forcément tout verbe dynamique exprimant un rapport avec le présent, mais sert plutôt à marquer explicitement un processus en voie de déroulement:

(106) La Police *pe faire l'arrangements* pour decouvert lequel qui *pe faire* ca bande «calls» anonymes et n'importe dimonde qui responsable pour gagne severement puni¹⁶⁸. (29.9.1977: 6)

(The police is making arrangements to trace those anonymous calls and any persons responsible for making them will be firmly dealt with.)¹⁶⁹

¹⁶⁷Comme nous avons pu le voir pour d'autres textes, les textes de journaux ne contiennent pas d'exemples où *pe* en combinaison avec des verbes statiques assume la fonction de changer le mode d'action du verbe en question. Quant à cette composante fonctionnelle de *pe*, nous sommes réduite à nous baser uniquement sur des exemples dont font état d'autres ouvrages se rapportant à ce sujet. Cf. II.1.2.2.

¹⁶⁸Alors que la voix passive qui s'exprime par le verbe *gagne/ganny* («gagner») ne se trouve que rarement dans les contes analysés, ABEL en fait un emploi plus fréquent. Ce sont pourtant les textes de journaux qui montrent une nette préférence pour cette construction. Pour ce qui est de la construction passive à l'aide de «*ganny*» cf. BOLLÉE 1989: 194.

¹⁶⁹C'est le seul article du corpus pour lequel nous disposons d'une traduction.

(107) Y nécessaire et essentiel qui tous Seychellois y dire sa qui y *pe penser*, par exemple lo gouvernement et lo qualifier politique qui y *pe suivre*. (15.6.1977: 4)

(Il est nécessaire et important que tous les Seychellois disent ce qu'ils pensent, par exemple, en ce qui concerne le gouvernement et la politique qu'il mène.)

La particule progressive s'allie à tous les niveaux du repérage temporel. Cependant les trois sortes de textes analysés ne nous fournissent que des exemples où *pe* se combine avec *ti*:

(108) Gouvernement *ti* donne Rs. 144.50 chaque son travailleur accause y *ti senti* qui sa bande travailleurs *ti pe plus gagne mal payé*¹⁷⁰ qui la plus part les autres travailleurs Seychelles. (14.7.1977: 2)

(Le gouvernement a donné 144.50 Rs. à chaque travailleur, car il a admis que ces travailleurs ont été plus mal payés que la plupart des autres travailleurs aux Seychelles.)

Quelques-uns des exemples suivants démontreront que dans les textes concernés, on ne marque pas non plus selon le critère de la concordance des temps. Ceci signifie que, dans l'exemple cité ci-dessus, y *ti senti* et la subordonnée, qui en dépend, ne se trouvent pas au même niveau de repérage temporel. La forme verbale marquée de *ti* se rapporte à une situation antérieure à y *ti senti*: les travailleurs en question avaient été mal rémunérés par l'ancien gouvernement.

II.3.3 Les particules *fin* vs *ti*

Dans ce contexte, c'est une fois de plus l'opposition entre la particule complétive et la particule temporelle qui attire le

¹⁷⁰A notre avis, *plis* occupe cette position accidentellement, car il semblerait plus approprié de le placer directement devant le lexème à mettre au comparatif, c'est-à-dire devant *mal*.

plus notre attention. La plupart des exemples s'expliquent facilement en ayant recours aux critères élaborés lors de l'analyse des deux premières sortes de textes. Les formes marquées de *ti* se trouvent en présence d'adverbes de temps qui se réfèrent à un point précis du passé. Peu importe où se situe exactement sur l'axe temporel l'événement en question¹⁷¹. Il est seulement important que le point de référence ne se trouve pas ancré dans le *hic et nunc* de l'énonciateur. Voyons les exemples (109) et (110): d'une part, il s'agit d'un événement qui a eu lieu la veille, d'autre part d'une situation datant de quelques années. Dans les deux exemples, on emploie la marque *ti*:

(109) Hier soire *mon ti tend* un discussion lo Radio Seychelles qui concerne la langue Creole. *Mon ti voir* sa très intéressant, moi mon pas conné qui maniere pou ecrire mon prop lalangue (...). (18.7.1977: 3)

(Hier soir j'ai écouté sur Radio Seychelles une discussion où il était question du créole. J'ai trouvé cela très intéressant. Moi-même, je ne sais pas comment écrire ma propre langue [...].)

(110) Si mon pas trompez *ti ennan* en professeur qui *ti sorti* Canada *plusteurs lanné de cela* y *ti dire* qui y *ennan plis* qui 8 millions dimounes dans le monde qui *cauze creole*. (18.7.1977: 3)

(Il y avait, si je ne me trompe, un professeur, qui était venu du Canada il y a quelques années, et qui disait que plus de 8 millions d'hommes sur terre parlaient le créole.)¹⁷²

¹⁷¹Ce sont le coup d'état et ses conséquences pour la société seychelloise qui constituent le centre d'intérêt de beaucoup d'articles de journaux. Souvent les formes verbales marquées par *ti* se réfèrent à des situations antérieures au coup d'état ou à son déroulement.

¹⁷²Les exemples (109) et (110) montrent de nouveau l'inexistence de la concordance des temps en CR. SEY, cf. qui concerne (109); qui y *ennan*, qui *cauze* (110).

Comme nous l'avons déjà vu lors de l'analyse des deux autres sortes de textes, le choix de la particule ne dépend pas, dans de tels cas, du mode d'action véhiculé par le verbe.

Les verbes marqués de *fin* s'accompagnent souvent de locutions adverbiales de temps se rapportant à un intervalle qui s'étend jusqu'au moment de l'énonciation et qui parfois va même jusqu'à inclure ce dernier: *jusqua présent*, *pendant*, *depuis*, *auzordi* etc. Ceci signifie qu'on vise à souligner le fait que le point de référence pour l'événement à présenter se trouve ancré dans le *hic* et *nunc* de l'énonciateur:

(111) Gouvernemen y oulé aussi prend sa l'occasion pour felicite tous travailleurs pour corperation qui *zotte ine montré jusqua present* et gouvernemen y demande tous travailleurs pou continuer aide nous pays dans son development. (14.7.1977: 2)

(Le gouvernement veut profiter de l'occasion pour remercier tous les travailleurs pour l'esprit coopératif, qu'ils ont montré jusqu'à maintenant, et le gouvernement demande à tous les travailleurs de continuer à aider leur pays dans son développement.)

L'exemple (112) nous sert à démontrer une fois de plus la nature de l'opposition entre *fin* et *ti*:

(112) Discours qui *nous ti tender* lo Radio *Lundi soir*, ti discours plus raide qui *Seychellois ine tender depuis le 5 Juin*. (3.8.1977: 1)

(Le discours qui a été diffusé à la Radio lundi soir est le plus virulent que les Seychellois ont entendu depuis le 5 juin dernier.)¹⁷³

Digression sur les particules *fin* vs *pe*: Lorsqu'une subordonnée temporelle est introduite par *depuis*, le verbe peut s'accompagner soit de *fin*, soit de *pe*. Il nous semble qu'à ce

¹⁷³Voir dans un même ordre d'idées exemple (92), II.2.3.

moment-là le mode d'action du verbe entre en ligne de compte. Voyons tout d'abord les exemples (113) et (114):

(113) Certains dimondes ine faire complaints avec la Police qui *depuis deux trois jours zotte ine recevoir* coup d'telephone anonyme qui informe zotte qui zotte la vie ou la vie zotte famille y en danger. (29.9.1977: 6)

(The Police has received complaints from a number of persons that in the last few days *they have been getting* anonymous telephone calls warning them that their lives and/or that of their relatives were in peril.)¹⁷⁴

(114) *Depuis ça massacre* qui ti passe Soweto en 1976 cote plein dimounes et zenfants ti mort innocemment, plein organisation *pe donne l'attention* lo Sud Afrique et supporte le peuple Sud Afrique dans zotte la lutte pour zotte liberation. (9. 8. 1977: 2)

(De nombreuses organisations ont tourné leur attention vers l'Afrique du Sud et soutiennent le peuple sud-africain dans sa lutte pour la liberté, depuis le massacre de Soweto qui a coûté la vie à beaucoup de gens innocents, et [même] à des enfants.)

Cette paire minimale s'avère intéressante à bien des égards: dans l'exemple (113), le verbe marqué de *fin* est dynamique-télique, alors que dans l'exemple (114) le verbe dynamique-atélique est marqué de *pe*. Dans les deux exemples, il s'agit d'une action qui a commencé à un moment déterminé dans le passé et qui continue jusqu'au moment de l'énonciation. La traduction anglaise – ou bien, ne vaudrait-il pas mieux parler de modèle anglais, car le reportage en langue anglaise a servi de toute évidence d'original – révèle une différence fondamentale entre ces deux systèmes langagiers. Ainsi doit-elle nous mettre en garde quant à l'établissement préci-

¹⁷⁴Il s'agit à nouveau dudit texte de journal pour lequel nous disposons d'une version anglaise.

pité de parallèles entre les systèmes TMA de l'anglais et celui du CR SEY. Comme nous l'avons déjà vu, le CR SEY n'admet pas l'emploi simultané de la particule complétive et de la particule progressive, ce qui est cependant possible en anglais, comme nous le montre l'exemple (113). Supposons que l'exemple (114) se traduise de la façon suivante en anglais: «Since the massacre (...) many organizations have been paying attention (...)»¹⁷⁵. C'est à ce moment-là que nous pouvons comprendre nettement à quel niveau se posent les problèmes. Le CR SEY emprunte une toute autre voie que l'anglais, car les deux versions différentes du créole s'opposent aux deux versions identiques de l'anglais. En CR SEY l'énonciateur doit faire un choix en faveur de l'une ou l'autre des particules (*fin* ou *pe*). Pour des raisons sémantiques, il semble en effet impossible de combiner les deux marques. *Zotte ine recevoir* (113) implique que l'action, vue en tant qu'action singulière, est accomplie, alors que l'ensemble des actions s'étend jusqu'au moment de l'énonciation. Dans l'exemple (114), c'est le verbe atélique et le fait de préciser un intervalle s'étendant jusqu'au moment de l'énonciation qui empêchent l'emploi de *fin*, parce que dans ce cas-là il ne s'agit nullement d'une action accomplie¹⁷⁶. Les exemples montrent que *fin* a une forte affinité avec le mode d'action résultatif et de par cette proximité, cette particule ne peut aller de pair avec l'idée de «progressivité».

Un autre emploi de *fin* dans des textes de journaux se trouve dans le discours indirect. Etant donné que le CR SEY ne connaît pas la concordance des temps, les marques dont

¹⁷⁵La forme du «Present Continuous» (*are paying attention*) est à exclure dans ce contexte, car en anglais l'adverbe de temps *since* exige impérativement l'emploi d'une forme du «Present Perfect».

¹⁷⁶L'analyse des contes fournit des exemples similaires où l'emploi de *depi* ou de *i ana* + *complément de temps* entraîne la marque *fin* pour des verbes téléiques (cf. p. ex. III/20ss.) et la marque *pe* pour des verbes atéliques (cf. p. ex. I/9; I/186).

fait état le discours direct se voient directement transférées au discours indirect:

- (115) Après dernier conférence de presse qui ti faire, President *ti dire*¹⁷⁷, sa qui bande journal en general *ine publier ine aider* beaucoup pour faire le monde comprend qui pe passer Seychelles et aussi nous politique¹⁷⁸. (13.3.1978: 1s.)
(Après la dernière conférence de presse, le Président a déclaré que les journaux avaient beaucoup contribué à éveiller la compréhension de l'opinion mondiale pour la situation politique des Seychelles.)

En ce qui concerne l'emploi de *fin* avec des prédicats non-verbaux (p. ex. *mô fin fatigue*) que nous avons pu constater dans les deux autres sortes de textes, les textes de journaux ne font état que de constructions exprimant un passif d'état, constructions faisant aussi partie du domaine des prédicats non-verbaux. Dans ce contexte, *fin* exprime donc également l'idée qu'il s'agit d'un état qui résulte d'un processus antérieur:

- (116) Un nouveau page dans nous zistoire *ine ouvert* et pour a (sic.) premier fois nous, peuple Seychellois, nous a capable acrire nous z'histoire nous meme. (28./29.6.1977: 1)

(Une nouvelle page de notre histoire vient d'être tournée et nous, peuple seychellois, allons pour la première fois pouvoir écrire notre histoire nous-mêmes.)

II.3.4 Les particules *a* et *pu*

Quant aux particules modales/prospectives *a* et *pu*, nous n'en donnerons qu'un bref aperçu. *Pu* prédomine nettement, dans les principales et dans les subordonnées à la forme négative. En dehors de cet emploi, *pu* se trouve également dans

¹⁷⁷Ici, on ne trouve pas de marque de subordination explicite.

¹⁷⁸Cf. également II.1.3.4 et exemple (63).

les principales affirmatives et semble même y consolider sa place, au détriment de la particule *a* qui dominait dans les deux autres sortes de textes. L'hypothèse affirmant que la répartition de *a* et de *pu* dans les textes de journaux serait en rapport direct avec le mode d'action du verbe s'avère incorrecte. Au contraire les deux particules figurent fréquemment dans les mêmes contextes:

(117) Tout travailleurs qui faire 42 heures'd temps et demi ou plisse par semaine pour gagne Rs. 501.50 par mois depuis le 1er Juin 1977, au lieu Rs. 357. Sa qui travaille moinsse qui 42 heures d'temps et demi a gagne un augmentation d'apres zotte temp travail. (24.6.1977: 1)

(Tous les travailleurs, qui travaillent 42 heures et demie ou plus, recevront 501.50 Rs. par mois à partir du 1^{er} juin 1977 au lieu de 357 Rs. Ceux qui travaillent moins de 42 1/2 heures recevront une augmentation en fonction de leur temps de travail.)

Dans le cas des récits et de la pièce de théâtre, nous avons pu isoler quelques types de subordonnées où prédomine l'une ou l'autre des marques, parfois même à l'exclusion de la forme concurrente. Prenons l'exemple des subordonnées temporelles où seule – à côté de la marque \emptyset , bien entendu – figure la particule *a*, et non *pu*. Lors de l'analyse des textes de journaux, on a pu constater que les relatives qui véhiculent des valeurs modales telles que 'désir' ou 'intension' s'avèrent du ressort quasi exclusif de la particule *a*¹⁷⁹:

(118) Nouveau Gouvernement qu'ine vine en pouvoir depuis le 5 Juin pe faire tout façon pour faire la société Seychellois vine un société juste – un société cotte inegalités sociale a reduire¹⁸⁰. (24.6.1977: 1)

¹⁷⁹Dans de tels contextes, *pu* se trouve uniquement lorsque le verbe est à la forme négative.

¹⁸⁰Il s'agit ici d'une construction de passif implicite.

(Le nouveau gouvernement, au pouvoir depuis le 5 juin dernier, met tout en œuvre pour faire de la société seychelloise une société juste, où les inégalités sociales seront réduites.)

En conclusion, nous aimerions mentionner qu'en ce qui concerne les textes de journaux rassemblés dans notre corpus, les verbes sont pour la plupart – mis à part quelques rares exemples de combinaison de deux particules, telles que *ti pe*, *ti a*, *ti fek*¹⁸¹ – marqués d'une seule particule. Ceci représente donc un contraste net avec les récits et la pièce de théâtre où de telles combinaisons sont fréquentes, alors que les combinaisons de trois particules y sont d'un emploi rare. Bien que les textes de journaux qui constituent la base de notre analyse soient parsemés d'emprunts lexicaux et syntaxiques du français et de l'anglais, le système TMA est comparable à celui issu de l'analyse des deux autres sortes de textes. Il reste à souligner que la particule \emptyset ne sert pas à véhiculer un sens de passé (à l'exception de la négation et de la subordonnée). L'hypothèse affirmant que la particule \emptyset exprime un rapport d'antériorité uniquement dans le domaine narratif se trouve ainsi étayée.

¹⁸¹On ne s'étendra pas davantage sur la particule *fek*, car – tout comme dans le cas des contes – elle ne figure que très rarement dans le corpus des textes présents.

l'événement passé en question se trouve ancré dans le *hic et nunc* de l'énonciateur. Ainsi, la particule *fin* s'oppose nettement à la particule temporelle *ti*. L'action passée marquée par *ti* a son point de référence en dehors du *hic et nunc* de l'énonciateur. La particule complétive assume cependant une deuxième fonction, à savoir celle d'un parfait résultatif qui présente un état comme étant le résultat d'une situation antérieure.

L'insertion de la particule *fin* et l'éventuel changement qui aurait pu en résulter à l'intérieur du système verbal auraient permis à la particule Ø de remplir d'autres fonctions. Ainsi la particule Ø a la fonction d'habituel et, combinée avec un verbe dynamique, elle sert à exprimer un rapport avec le présent. Aussi la particule *pe* assume-t-elle à l'intérieur d'un système primordialement temporel une partie des fonctions, qui – dans un système primordialement aspectuel – sont attribuées à la particule imperfective.

Bien que la pièce de théâtre et les textes de journaux se situent beaucoup plus près du pôle de la langue de distance que les contes, l'analyse du système TMA de ces textes nous a fourni des résultats similaires. La fonction principale de la particule Ø dans les passages narratifs des contes comme dans le passage narratif de la pièce de théâtre traité ci-dessus (cf. II.2.4) est identique: dans les deux cas, elle consiste à présenter la chaîne des événements. Il est important de mettre l'accent sur le fait que de tels verbes Ø-marqués, qu'il s'agisse de verbes statiques ou de verbes dynamiques, ne peuvent assumer à eux seuls cette fonction narrative. Ils doivent impérieusement être encadrés par des passages où figurent des verbes marqués de *ti*. Dans ce contexte, nous aimerions nous arrêter brièvement sur la notion de présent historique. BICKERTON (1981: 85ss.) rejette catégoriquement cette notion de présent historique que BOLLÉE (1977a) et CORNE (1977) avaient introduite dans le contexte

Chapitre III

Conclusions

Une analyse aussi détaillée se doit d'être complétée par un bref aperçu portant sur les résultats principaux. Nous avons essayé d'expliquer la nature du système TMA du CR SEY à l'aide de trois sortes de textes différentes. Cette analyse s'est appuyée en premier lieu sur les récits. L'hypothèse de BICKERTON affirmant qu'un système primordialement aspectuel constitue la base des langues créoles s'est avérée incorrecte, au moins pour le CR SEY. Bien au contraire, l'analyse de notre corpus nous a amené à constater que le CR SEY opère en priorité d'après les critères des repérages temporels. Cependant tous les exemples tirés du CR SEY ne s'insèrent pas sans faille dans le système que nous venons d'esquisser, car certains exemples, bien que rares, montrent plutôt un marquage selon le système TMA prototypique. Ainsi, l'hypothèse suivante s'imposait: le système original de caractère primordialement aspectuel a été dominé par un système primordialement temporel. Nous avons attribué cette modification radicale – sous réserve bien entendu – à l'insertion d'une particule supplémentaire, à savoir de la particule complétive *fin*. Cette marque assume notamment la fonction du parfait et non pas celle de perfectivité. *Fin* sert à indiquer que

de verbes Ø-marqués, employés en séquence dans les récits. BICKERTON ne peut que réfuter cette notion, vu qu'il part d'une opposition primordialement aspectuelle pour les langues créoles. Or la notion de présent historique¹ ne peut s'appliquer qu'aux systèmes verbaux qui opèrent en priorité d'après les critères des repérages temporels. La présente étude nous a permis de conclure que le CR SEY dispose d'un tel système, ce qui constitue une différence majeure avec le système TMA prototypique. C'est ainsi que nous partageons l'avis de BOLLÉE et CORNE qui par leur notion de présent historique – notion qui, selon nous, prête à confusion dans ce contexte (cf. la note 1) – saisissent néanmoins le caractère fondamental du système TMA en CR SEY (et en IDE FC). Les objections de BICKERTON sont ainsi dépourvues de tout fondement.

Un aspect important de notre travail consiste à mettre le créoliste en garde contre toute tendance généralisatrice affirmant que toutes les langues créoles disposeraient d'un système primordialement aspectuel. Ceci ne signifie pas que nous nions l'existence d'un tel système prototypique pour la période suivant directement la genèse des langues créoles en général, y compris les langues créoles de l'océan Indien. Ceci ne justifie cependant pas l'approche un peu hâtive de vouloir appliquer la même étiquette, à savoir celle de système primordialement aspectuel, à toutes les langues créoles telles qu'elles existent de nos jours. Les ressemblances frappantes entre les différentes langues créoles, comme p. ex. dans le domaine des marques préverbaux, ne nous permettent pas d'en déduire que ces particules assument en même temps exactement les mêmes fonctions. Après avoir acquis le statut de lan-

¹Nous opterons plutôt en faveur de la notion de «présent vivifiant» (verlebendiges Präsens), c'est-à-dire un présent qui rend le texte plus vivant, car la notion de présent historique évoque une connotation fortement littéraire et stylistique.

gues, capables d'exprimer toutes les fonctions communicatives, les langues créoles seraient, d'après GIVÓN (1982: 153s.), sujettes aux mêmes processus diachroniques universels que les langues «normales», c'est-à-dire les langues qui ne sont pas des langues de contact. Ceci signifie que, également dans des langues créoles, un système à caractère primordialement temporel pourrait se superposer à un système à caractère primordialement aspectuel. Reste à savoir quelles sont les raisons ayant favorisé ce changement rapide dans certaines langues créoles à l'exclusion d'autres. CORNE (1982; 1983) avance l'explication suivante pour le CR MAU (ainsi que pour le CR SEY): un facteur déstabilisateur pour le système TMA du CR MAU pourrait provenir de l'énorme influence du substrat est-africain (surtout à la fin du XVII^e siècle).

Sans pouvoir tenir compte des processus diachroniques qui opèrent à l'intérieur du système verbal seychellois, on constate que le système verbal du CR SEY actuel se distingue de celui d'autres langues créoles. C'est qu'il diffère d'abord selon les repérages temporels et ensuite selon l'aspect. L'évaluation des résultats que nous avons obtenus doit cependant absolument tenir compte du caractère oral des langues créoles. Celui-ci, en effet, donne souvent naissance à des variations de formes linguistiques. L'absence d'une norme favorise la coexistence de sous-systèmes complexes. Vient s'ajouter à cette situation déjà très complexe le changement diachronique auquel, forcément, est sujette toute langue. Ceci signifie que plusieurs états linguistiques – anciens et récents – coexistent à un moment donné sur l'axe synchronique². Ceci explique que toutes les données linguistiques du CR SEY ne peuvent s'insérer dans un modèle statique. Comme nous avons pu le constater ci-dessus, il existe dans notre corpus des exemples qui font probablement état d'un système antérieur et qui résistent ainsi au classement

²Voir à ce sujet RAIBLE 1992: 263 et la notion de «die Gleichzeitigkeit des Ungleichzeitigen».

partant d'un système à caractère primordialement temporel. Les résultats que nous venons d'exposer ne doivent pas néanmoins détourner notre attention de la maxime fondamentale de toute étude créolistique, portant, bien entendu, la signature de Derek BICKERTON:

First Law of Creole Studies:
Every creolist's analysis can be directly contradicted
by that creolist's own texts and citations.
(BICKERTON 1981: 83)

Nous espérons que cette maxime pourra également s'appliquer à ce travail afin que tout aspect controversé fasse naître de nouvelles idées et serve de stimulus à d'autres recherches dans ce domaine.

Chapitre IV

Annexe

IV.1 Les tableaux 1 à 3

Les trois séries de tableaux ont été établies à partir d'un dépouillement de toutes les particules des contes indiqués.

Dans les tableaux, nous utilisons les abréviations suivantes:

aff.	=	verbe à la forme affirmative
nég.	=	verbe à la forme négative
stat.	=	verbe statique
pr. n.v.	=	prédicat non-verbal
pr.	=	proposition principale
sub.	=	proposition subordonnée.

Tableaux 1a - 1c: Conte I in Bollée 1977a

nombre total des particules 822			
passages narratifs 480		discours direct 342	
forme affirmative 465	forme négative 15	forme affirmative 201	forme négative 51

Tableau 1a

	zéro	ti	fin	pe	ti'n	ti pe	a	pu	ti a	a'n
passages narratifs [± stat.] [± aff.]	pr.	377	5	11	3	1	-	2	-	-
	sub.	55	3	11	6	2	1	1	-	-
discours direct [± stat.] [± aff.]	pr.	146	9	32	-	1	3	41	9	4
	sub.	58	3	16	6	-	1	7	3	2

Tableau 1b

	pr.	sub.	pr.	sub.	pr.	sub.	pr.	sub.	pr.	sub.	zéro	ti	fin	pe	ti'n	ti pe	a	pu	ti a	a'n
pas- sa- ges nar- ra- tifs	aff. +stat. nég	6	2	3	-	-	-	-	-	-	5	4	-	-	-	-	-	-	-	-
	aff. pr.n.v. nég	9	8	-	-	-	1	-	-	-	1	3	-	-	-	-	2	2	-	-
	aff. -stat. nég	40	1	6	2	1	1	9	6	2	1	1	1	1	1	1	1	-	-	-
	pr.	6	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	sub.	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	pr.	43	1	2	-	-	-	-	-	-	-	43	1	2	-	-	-	5	1	-
dis- cours di- rect	aff. +stat. nég	15	1	26	1	-	-	-	-	-	15	1	1	-	-	-	-	-	-	1
	aff. pr.n.v. nég	20	3	8	-	-	-	-	-	-	20	3	8	-	-	-	2	-	1	1
	aff. -stat. nég	10	1	1	-	-	-	-	-	-	10	1	1	-	-	-	-	-	-	-
	pr.	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	sub.	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	pr.	50	4	20	-	1	3	4	20	-	1	3	34	4	3	-	-	34	4	3
discours direct	aff. -stat. nég	26	1	13	6	-	-	6	-	-	26	1	13	6	-	-	6	1	6	1
	pr.	6	-	2	-	-	-	-	-	6	-	2	-	-	-	-	-	-	4	-
	sub.	4	1	1	-	-	-	-	-	4	1	1	-	-	-	-	-	2	-	-

Tableau 1c

Tableaux 2a - 2c: Conte XI in Bollée 1977a

nombre total des particules 466			
passages narratifs 227		discours direct 239	
forme affirmative 224	forme négative 3	forme affirmative 204	forme négative 35

Tableau 2a

	zéro	ti	fin	pe	ti'n	ti	pe	a	pu	ti	a'n
passages narratifs [± stat.] [± aff.]	pr.	145	11	4	-	6	-	-	-	-	-
	sub.	21	12	13	2	8	1	3	-	1	-
discours direct [± stat.] [± aff.]	pr.	58	9	27	5	-	-	29	5	1	-
	sub.	47	7	29	6	3	-	3	7	2	1

Tableau 2b

	zéro	ti	fin	pe	ti'n	ti	pe	a	pu	ti	a'n	
pas- sa- ges nar- ra- tifs	aff. +stat. nég	pr.	6	-	-	-	-	-	-	-	-	
		sub.	5	8	-	1	-	-	-	-	-	
	aff. pr.n.v. nég	pr.	3	2	3	-	1	-	-	-	-	
		sub.	2	3	2	-	1	-	1	-	1	
	aff. -stat. nég	pr.	141	2	-	-	5	-	-	-	-	
		sub.	14	1	11	2	6	1	2	-	-	
	dis- cours di- rect	aff. +stat. nég	pr.	12	4	1	-	-	-	5	1	-
			sub.	10	-	-	-	-	-	-	-	1
		aff. pr.n.v. nég	pr.	8	1	1	-	-	-	1	-	-
			sub.	3	-	-	-	-	-	-	-	-
		aff. -stat. nég	pr.	12	2	1	-	-	-	1	-	-
			sub.	19	2	-	-	2	-	1	-	1
aff. -stat. nég		pr.	4	-	-	-	-	-	-	-	-	
		sub.	22	-	23	4	-	-	20	3	1	
aff. -stat. nég		pr.	8	4	28	6	1	-	2	6	1	
		sub.	4	2	1	1	-	-	2	1	-	
aff. -stat. nég		pr.	3	1	1	-	-	-	-	-	-	
		sub.	3	1	1	-	-	-	-	-	-	

Tableau 2c

Tableaux 3a - 3c: Conte X in Bollée 1977a

nombre total des particules 196			
passages narratifs 146		discours direct 50	
forme affirmative 138	forme négative 8	forme affirmative 47	forme négative 3

Tableau 3a

	zéro	ti	fin	pe	ti'n	ti pe	ti fek	a	pu	ti a
passages narratifs	63	31	1	-	2	-	-	-	-	-
[± stat.]										
[± aff.]	14	10	5	-	9	6	1	1	3	-
discours direct	12	1	1	3	-	-	-	9	2	2
[± stat.]										
[± aff.]	11	1	2	-	-	5	-	-	-	1

Tableau 3b

	zéro	ti	fin	pe	ti'n	ti pe	ti fek	a	pu	ti a
pas- sa- ges nar- ra- tifs	pr.	8	-	-	-	-	-	-	-	-
	aff. sub.	4	3	-	-	-	-	-	-	-
	+stat. pr.	1	1	-	-	-	-	-	-	-
	nég sub.	1	-	-	-	-	-	-	1	-
	pr.	2	-	-	2	-	-	-	-	-
	aff. sub.	1	-	-	-	1	-	-	-	-
	pr.n.v. pr.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	nég sub.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	pr.	62	19	-	-	-	-	-	-	-
	aff. sub.	8	7	5	-	8	6	1	1	-
-stat. pr.	-	1	1	-	-	-	-	-	-	
nég sub.	-	-	-	-	-	-	-	-	2	
	zéro	ti	fin	pe	ti'n	ti pe	ti fek	a	pu	ti a
dis- cours di- rect	pr.	6	1	1	-	-	-	-	-	-
	aff. sub.	3	-	-	-	-	-	-	-	-
	+stat. pr.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	nég sub.	2	-	-	-	-	-	-	-	-
	pr.	3	-	-	-	-	-	-	-	-
	aff. sub.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	pr.n.v. pr.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	nég sub.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	pr.	3	-	-	3	-	-	-	9	1
	aff. sub.	6	1	2	-	-	5	-	-	1
-stat. pr.	-	-	-	-	-	-	-	-	1	
nég sub.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Tableau 3c

IV.2 Extrait de la pièce de théâtre Restan kamira d'Antoine Abel

Nous avons laissé l'orthographe du texte original inchangée. C. = Céline, J. = Julien.

page 16

C.: 14 Mon komans oir sinéma
devan mouan. Mon oir ler mon ti ankor pti kot mon maman.
Mon ti grandi. Nou ti pov mé nou ti travay dir pou nou
nou gagne nou lavi.

C.: (Isi sene dékok koko, lavé larivier, etc...)
Malgré tou, mon ti grandi assé vit. Mon ti sanzé parey tou
20 bane zantfan. Mon ti met en fay fay ti rob malbar dilé. Mon
ti fer atansion pou pa désir li. Mone grandi e dimoune i
komans get mouan for. Dé pti montagne i gonflé lo mon
lestoman. Maman i koz ék mouan seriezman. I komans anpes
mouan al zoué kouk. (Poz)

25 La la zafer aprezan. En zene om i vine dan lakour dé tan
za ot. Mé pa koz ék mouan. I koz zis ek mon famiy. Julien
i get mouan anba lapo. (Poz)
Apré en zour maman i dir mouan mon pou marié ek Julien.
Mon bézouen fer trouse. Mon napa narien pou mouan dir. Nek
30 mon bézouen obéir sinon mon pou gagne en volé koud roten.
(Poz)

Mon marié. Lamour pa konté. (Poz) Noua kontan pli tar.
Pli tar. Pli tar marmay i komans né, ene, dé, dé, dé, troi. Mon
tété i komans vine flak. Julien li i en bon fran tiré.
Son lipié i pran grander. En zour i ariv dan lakour ek
35 légren tref ek lavilbag kolé ek son kaneson. Alors zafer
pa marsé e nou komans dispit.
(I sorti, lamisik tapaz komsi pé lager)

page 17

Scene 3

1 (Céline i antré é i komans rakomodé)
C.: Kine arrivé ou, mon zami?
J.: Narien. Mon zis sorti travay. E sé tou.
C.: Mon pa kompran ki ou a pé dir mouan. Komsi ou a kroir ...
J.: 5 Ekouté, ou a pé komans anmerd mouan. Fou mouan la pé ou
tandé? Ki si sa kine pran ou ozordi?

C.: Mon oulé ki ou done mouan en lesplikasion, Julien.
J.: Séleman ou bét, Céline, ki lesplikasion ou oulé mon done ou?
C.: Done mouan en bon répons. Dir mouan kot ou sorti. Gét
10 légren tref ék lavilbag ék ou kaneson. Zerb pa pousé lor
semen, hein? Dir mouan kot ou sorti.

J.: Olié mon sorti la mon alé. Mon pa pou répone ou kestion.

C.: E vréman i pa ti répone mouan. I ti antré andedan. I ti
pran son gran kikapo ek ene dé lezot keksoz e i ti sorti i
15 ti alé. (Poz)

Marmay ti débout lo bor lakousine e zot ti get li kot i ti
pé alé.

Nou tine viv sét an ansame. Sa pa ti narien pou li. Sétan
ti parey sét gout délouil dan en marmit so. Julien ti al
20 resté Cap Ternen. Laba i ti gagne en lot madame é an plis
i ti ranpli lakaz ék piti. Mouan isi, mon ti fer sa ki mon
ti kapab pou mon elvé mon troi lagrene. Ti difisil parfoi;
mon ti konen ki si sa désespoir, mé zis mon pa ti vine fol
(Poz)

25 Mouan osi mon ti rod en lot zom. Mé maierézman Philippe ti
noyé en zour dan mové tan. E zamen nou ti retrouv son lékor.
Bien sir, ler Philippe ti frekanté, nou ti bézouen évit
lakour. Mé li Philippe i ti en zom ki ti vréman kontan
mouan. Si selman i tine viv, si selman nou tine zouene avan.

30 Anfen ki ou a fer? Proverb i dir ki ou pa kapab anpes délo
pas anba pon. (Poz)

page 18

1 Saler mon troi piti zot ine grandi. Sakene ine fer son bor.
En fy ine mariyé ine al lafrik, lot ki tine al resté Prasin
ine mor laba e mon sel garson, li i resté anvil, bor lari
Hangard. Mé li, i napa létan pou li vine oir mouan. A-oui-
5 oué zot ou fer piti, mé ou pa fer zot pou ou.
(Céline i sorti) (interval - Valse départ)

IV.3 Références bibliographiques

- Abel, Antoine (1980), *Restan Kamira*, Mahé (polycopié)
- Baker, Philip (1972), *Kreol. A Description of Mauritian Creole*, London
- Baker, Philip/ Corne, Chris (1982), *Isle de France Creole. Affinities and Origins*, Ann Arbor
- Baker, Philip/ Corne, Chris (1986), «Universals, Substrata and the Indian Ocean Creoles», in Muysken/ Smith (éds.), 1986, 163-183
- Bäuerle, R./ Schwarze, Chr./ Von Stechow, A. (éds.) (1983), *Meaning, Use, and Interpretation of Language*, Berlin/ New York
- Bickerton, Derek (1975), *Dynamics of a Creole System*, Cambridge
- Bickerton, Derek (1981), *Roots of Language*, Ann Arbor
- Bickerton, Derek (1984), «The Language Bioprogram Hypothesis», in *The Behavioral and Brain Sciences* 7, 173-188
- Bickerton, Derek (1989), «Seselwa Serialization and its Significance», in *Journal of Pidgin and Creole Languages* (JPCL) 4: 2, 155-183
- Bickerton, Derek (1990), «If It Quacks like a Duck ... A Reply to Seuren», in *Journal of Pidgin and Creole Languages* (JPCL) 5: 2, 293-303
- Bollée, Annegret (1977a), *Le créole français des Seychelles. Esquisse d'une grammaire - textes - vocabulaire*, Tübingen
- Bollée, Annegret (1977b), *Zur Entstehung der französischen Kreolendialekte im Indischen Ozean*, Genf
- Bollée, Annegret (1982), «Die Rolle der Konvergenz bei der Kreolisierung», in Ureland (éd.), 1982, 391-405
- Bollée, Annegret (1984), compte rendu de Boretzky 1983, in *Etudes créoles* 6/2, 247-261
- Bollée, Annegret (1987), compte rendu de Bickerton 1981, in *Romance Philology* 40, 484-493
- Bollée, Annegret (1989), «Le développement du créole écrit aux Seychelles», in Ludwig (éd.) 1989, 183-197

- Bollée, Annegret (à paraître a), «Romanische Kreolsprachen V. Französische Kreolsprachen/ Les créoles romans V. Les créoles français», in Günter Holtus/ Michael Metzeltin/ Christian Schmitt (éds.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik* (LRL), t. 7, Tübingen
- Bollée, Annegret (à paraître b), «Language Policy in the Seychelles and its Consequences», in *International Journal of the Sociology of Language* (IJSL)
- Boretzky, Norbert (1983), *Kreolsprachen, Substrate und Sprachwandel*, Wiesbaden
- Bühler, Karl (1934) (réimpr. 1982), *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Jena (Stuttgart/ New York)
- Bull, William E. (1960), *Time, Tense, and the Verb. A Study in Theoretical and Applied Linguistics, with Particular Attention to Spanish*, Berkeley/ Los Angeles
- Chaudenson, Robert (1974), *Le lexique du parler créole de la Réunion*, 2 tomes, Paris
- Chaudenson, Robert (1979), *Les créoles français*, Paris
- Chaudenson, Robert (1981), *Textes créoles anciens. (La Réunion et Île Maurice). Comparaison et essai d'analyse*, Hamburg [Kreolische Bibliothek 1]
- Christmann, Hans Helmut (1968), «Tempus und Aspekt. Zu den Thesen von K. Heger», in *ZRP* 84, 481-484
- Comrie, Bernard (1981), *Aspect: An Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*, Cambridge
- Comrie, Bernard (1985), *Tense*, Cambridge
- Corne, Chris (1977), *Seychelles Creole Grammar*, Tübingen
- Corne, Chris (1981), «Verb Fronting in Isle de France Creole», in *Te Reo* 24, 3-12
- Corne, Chris (1983), «Substratal Reflections: the Completive Aspect and the Numerals in Isle de France Creole», in *Te Reo* 26, 65-80
- Eberenz, Rolf (1981), *Tempus und Textkonstitution im Spanischen*, Tübingen
- Fleischman, Suzanne (1982), *The Future in Thought and Language. Diachronic Evidence from Romance*, Cambridge

Références bibliographiques

- Givón, Talmy (1982), <Tense-aspect-modality: The Creole Prototype and Beyond>, in Hopper (éd.) 1982, 115-163
- Givón, Talmy (1984), *Syntax. A Functional-Typological Introduction*, Amsterdam/ Philadelphia
- Gülich, Elisabeth/ Raible, Wolfgang (1979), <Überlegungen zu einer makrostrukturellen Textanalyse. J. Thurber, *The Lover and his Lass*>, in Gülich/ Heger/ Raible (éds.) 21979, 73-99
- Gülich, Elisabeth/Heger, Klaus/Raible, Wolfgang (21979), *Linguistische Textanalyse. Überlegungen zur Gliederung von Texten*, Hamburg
- Hazaël-Massieux, Guy (1983), <Les parties du discours en créole de la Guadeloupe>, in *Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence. Travaux 1. Les parties du discours*, 73-85
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine (1985), <Les apports d'une grammaire de la langue orale à l'étude des relations syntaxiques: à propos du créole de Guadeloupe>, in *Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence. Travaux 3*, 141-161
- Heger, Klaus (1963), *Die Bezeichnung temporal-deiktischer Begriffskategorien im französischen und spanischen Konjugationssystem*, Tübingen
- Heger, Klaus (1967), <Temporale Deixis und Vorgangsquantität ('Aspekt' und 'Aktionsart')>, in *ZRP* 83, 512-582
- Hermann, Eduard (1933), <Aspekt und Aktionsart>, in *Nachrichten der Gesellschaft für Wissenschaften zu Göttingen, phil.-hist. Klasse*, 470-480
- Hilty, Gerold (1965), <Tempus, Aspekt, Modus>, in *Vox Romanica* 24, 269-301
- Hopper, Paul (éd.) (1982), *Tense - Aspect: Between Semantics & Pragmatics. Containing the Contributions to a Symposium on Tense and Aspect, held at UCLA, May 1979*, Amsterdam/ Philadelphia
- Kamp, Hans/ Rohrer, Christian (1983), <Tense in Texts>, in *Bäuerle/ Schwarze/ Von Stechow* (éds.) 1983, 250-269
- Klein, Horst. G. (1974), *Tempus, Aspekt, Aktionsart*, Tübingen [Romanistische Arbeitshefte 10]
- Koch, Peter/ Oesterreicher, Wulf (1985), <Sprache der Nähe - Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte>, in *Romanistisches Jahrbuch* 36, 15-43
- Koch, Peter/ Oesterreicher, Wulf (1990), *Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*, Tübingen [Romanistische Arbeitshefte 31]
- Ludwig, Ralph (1986), <Mündlichkeit und Schriftlichkeit. Felder der Forschung und Ansätze zu einer Merkmalsystematik im Französischen>, in *Romanistisches Jahrbuch* 37, 15-45
- Ludwig, Ralph (1988), <Guadeloupe- und Dominikakreol: verschiedene Wege zur konzeptionellen Schriftlichkeit>, in Scharlau (éd.) 1989, 93-108
- Ludwig, Ralph (1989) (éd.), *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*, Tübingen
- Maurer, Philippe (1988), *Les modifications temporelles et modales du verbe dans le papiamentu de Curaçao (Antilles Néerlandaises)*, Hamburg [Kreolische Bibliothek 9]
- Michaelis, Susanne (à paraître) *Junktion von Sachverhaltsdarstellungen im Seychellen-Kreol (titre provisoire)* (thèse de doctorat), Freiburg 1991
- Moorghen, Pierre-Marie J. (1975) (Ms), <Analyse des marqueurs pré-verbaux des créoles de l'Océan Indien>, paper presented to the International Conference on Pidgins and Creoles, Hawaii, January 1975
- Muysken, Pieter/ Smith, Norval (éds.) (1986), *Substrata versus Universals in Creole Genesis*, Amsterdam/ Philadelphia
- Neumann, Ingrid (1979) (Ms), <Les contes créoles seychellois>, contribution présentée au colloque: Etudes créoles et développement, Seychelles, le 20-27 mai 1979
- Neumann-Holzschuh, Ingrid (1989), <Les contes créoles - un exemple d'oralité élaborée? Recherches sur la syntaxe de textes oraux>, in Ludwig (éd.) 1989, 233-255
- Papen, Robert (1976), *The French-based Creoles: An Analysis and Comparison*, (Phil. Diss.), University of California, San Diego

- Raible, Wolfgang (1990)**, «Types of Tense and Aspect Systems», in Becher, Johannes/ Bernini, Giuliano/ Buridant, Claude (éds.), *Toward a Typology of European Languages*, Berlin/ New York [Empirical Approaches to Language Typology 8], 195-214
- Raible, Wolfgang (1992)**, *Junktion. Eine Dimension der Sprache und ihre Realisierungsformen zwischen Aggregation und Integration*, Heidelberg [Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Phil.-hist. Klasse, 1992, Bericht 2]
- Reichenbach, Hans (1947)**, *Elements of Symbolic Logic*, London
- Scharlau, Birgit (éd.) (1989)**, *Bild - Wort - Schrift. Beiträge zur Lateinamerika-Sektion des Freiburger Romanistentages*, Tübingen [Frankfurter Beiträge zur Lateinamerikanistik 1]
- Singler, John Victor (éd.) (1990)**, *Pidgin and Creole Tense-Mood-Aspect Systems*, Amsterdam/ Philadelphia [Creole Language Library 6]
- Stein, Peter (1984)**, *Kreolisch und Französisch*, Tübingen [Romanistische Arbeitshefte 25]
- Stephany, Ursula (1985)**, *Aspekt, Tempus und Modalität. Zur Entwicklung der Verbalgrammatik in der neugriechischen Kindersprache*, Tübingen
- Telchid, Sylviane (1985)**, *Ti Chika ... et d'autres contes créoles antillais*, Paris
- Ureland, Sture P. (éd.) (1982)**, *Die Leistung der Strataforschung und der Kreolistik: typologische Aspekte der Sprachkontakte. Akten des 5. Symposiums über Sprachkontakte in Europa, Mannheim 1982*, Tübingen [Linguistische Arbeiten 125]
- Waite, Jeffrey (1981)**, «Predicate Marker Combinations in Isle de France Creole», in *Te Reo* 24, 13-26
- Waite, Jeffrey (1986)**, «Remarks on Tense and Aspect in Isle de France Creole», in *Te Reo* 29, 147-158
- Weinrich, Harald (1973)**, *Le temps. Le récit et le commentaire*, Paris [traduction de la version allemande: *Tempus. Besprochene und erzählte Welt*, Stuttgart 21971]
- Young, Rodolphe (1983)**, *Fables de La Fontaine traduites en créole seychellois. Introduction, notes, remarques sur la langue et glossaire par Annegret Bollée et Guy Lionnet*, Hamburg [Kreolische Bibliothek 4]

IV.4 Index des noms cités

- Abel, Antoine 115, 118, 120, 130, 135, 156
- Accouche, Samuel 71, 93s.
- Baker, Philip 76, 78, 98, 104, 107, 111, 113, 115, 125, 128s.
- Bickerton, Derek 1s., 14, 21, 24, 25-27, 35, 37s., 40, 42s., 47, 49, 52, 56-59, 61s., 67, 69, 70s., 93s., 96, 101, 107s., 110s., 113-115, 117, 124, 134, 135, 144-146, 148
- Bollée, Annegret 1, 32-34, 36, 39, 42, 47, 49, 54, 57s., 65, 67, 69, 70s., 73s., 84-86, 88, 92-95, 97, 99, 103-105, 111, 113-115, 122, 128s., 131s., 134, 145s., 149, 151-155
- Boretzky, Norbert 57s., 63, 78s., 83, 128
- Bull, William E. 4s., 14s., 18s.
- Bühler, Karl 3
- Chaudenson, Robert 78, 113
- Christmann, Hans Helmut 23
- Comrie, Bernard 7, 8, 10s., 16, 18s., 22, 67, 79
- Corne, Chris 42, 52s., 64, 67, 69, 71, 75-78, 81, 89, 98-102, 104-107, 111-115, 117, 125, 128s., 145-147
- Curtis, Mireille 1
- Duverger, Rebecca 1
- Eberenz, Rolf 4, 5
- Fleischman, Suzanne 4, 7, 11, 13, 80, 96
- Garey 15
- Givón, Talmy 24, 27s., 32s., 51, 58, 62, 113, 147
- Gülich, Elisabeth 16, 20
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine 30, 75
- Heger, Klaus 4, 5, 8, 11s., 15-17, 19
- Hermann, Eduard 10
- Hilty, Gerold 10, 18, 23
- Joos-Kabengele, Cornelia 1
- Kamp, Hans 6s.
- Keats, John 8
- Klein, Horst G. 11-15, 19, 20
- Koch, Peter 30s.
- Kriegel, Sibylle 1
- Kürschner, Heike 1
- Lionnet, Guy 113
- Ludwig, Ralph 1, 30s., 63, 116
- Mancham, James 132
- Maurer, Philippe 1s.
- Michaelis, Susanne 31, 35
- Montfort, Elisabeth 1
- Moorghen, Pierre-Marie J. 76, 82s., 98, 100
- Neumann-Holzschuh, Ingrid 31, 34
- Nickau, Marie-Anne 1
- Oesterreicher, Wulf 30s.
- Papen, Robert 51, 53, 55, 67, 69, 82s., 99, 100, 104-106, 118
- Raible, Wolfgang 1, 16, 20, 31, 147
- Reichenbach, Hans 5-8, 22, 27, 55, 122
- Reid, W.T.B. 23
- René, France-Albert 132
- Rohrer, Christian 6s.
- Rothmund, Elisabeth 1
- Sánchez Ruipérez, Martín 14s.
- Singler, John Victor 1

- Stein, Peter 50, 56, 93, 95, 109
 Stephany, Ursula 4, 11, 13-16,
 22, 27, 96
 Telchid, Sylviane 62
 Vaillant, Sylvie 1
 Waite, Jeffrey 33, 58, 70s., 76,
 84, 89, 105-107, 111, 113-115,
 117s.
 Weber, Bärbel 1
 Weinrich, Harald 7s., 12, 33, 42,
 62, 91s., 108
 Young, Rodolphine 113

Band 1: Robert Chaudenson
Textes créoles anciens
 (La Réunion et Ile Maurice)
 Comparaison et essai d'analyse
 1981. VII, 272 S. 3-87118-483-7. Kart.

Band 2: Peter Stein
Connaissance et emploi des langues à l'île Maurice
 1982. XXII, 661 S. 3-87118-504-3. Kart.

Band 3: Danielle D'Offay / Guy Lionnet
Diksyonner kreol - franse
Dictionnaire créole seychellois - français
 1982. IX, 422 S. 3-87118-569-8. Geb.

Band 4: Rodolphine Young
Fables de La Fontaine
 traduites en créole seychellois
 1983. 118 S. 3-87118-605-8. Kart.

Band 5: Georg Kremnitz
Français et créole: ce qu'en pensent les enseignants
 Le conflit linguistique à la Martinique
 1983. 343 S. 3-87118-627-9. Kart.

Band 6: Lawrence D. Carrington
St. Lucian Creole
 A Descriptive Analysis of its Phonology
 and Morpho-Syntax
 1984. XVI, 180 S. 3-87118-667-8. Kart.

Band 7: Ingrid Neumann
Le créole de Breaux Bridge, Louisiane
 Etude morphosyntaxique - textes - vocabulaire
 1985. XVI, 500 S. 3-87118-697-X. Kart.

